

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane MIRA BEJAIA



Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences de gestion

Option : Finance d'entreprise

Thème

Gestion de trésorerie d'une entreprise

Cas : SPA CIAR

Réalisé par :

M^{lle}. MANSEUR Melissa

Membres de jury

M^{me}. BOUAICHI Numidia : Encadrante.

M^{me}. MEKLAT Khoukha : Présidente.

M. REZKI Djalal : Examineur.

Année Universitaire : 2020/2021

Remerciements

Je tiens à remercier ALLAH le tout puissant de m'avoir donné le courage et la volonté pour réaliser ce travail.

Je tiens à remercier vivement tous ceux qui m'ont aidé à l'élaboration de ce mémoire ; particulièrement :

Ma promotrice M^{me}. BOUAICHI Numidia pour son encadrement, son suivi, son soutien et ses conseils précieux.

Mon promoteur au niveau de la direction générale de la Compagnie Internationale d'Assurance et de Réassurance (CIAR) M. BENSADALLAH Abdelmalek (Chef de département finance) pour son assistance et aide tout au long de mon stage pratique. Ainsi que tout le département finance et comptabilité, en particulier, M^{me}. NEGGAZI Nadia qui travaille dans le département finance, et M^{me}. HADERBACHE Naziha (Chef de département comptabilité réseau).

Je remercie également les enseignants qui m'ont enseigné durant mon cursus universitaire.

Mes remerciements aux membres de jury d'avoir accepté d'évaluer mon travail.

Sans oublier ma très chère famille qui m'a encouragé et soutenu dans les moments difficiles tout au long de la préparation de ce mémoire.

Enfin, je remercie toute personne qui a contribué de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.

A toutes ces respectables personnes, je vous dis : merci infiniment.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à ;

Ma très chère maman qui a toujours été à mes côtés en me donnant le courage et la volonté d'avancer et qui me donne de très bons conseils.

Mon très cher papa qui m'a toujours soutenu et encouragé dans ma vie et durant mes années d'études.

Mes chers frères ;

Mon frère aîné « Nadir », qui a toujours été présent pour moi et qui me motive.

Mon frère « Idir », qui me soutient et grâce à ses précieux conseils j'avance.

Mon frère « Mennad », qui fait bien son rôle de frère en me protégeant de tout mal.

Mon frère « Massinissa », qui est très attentif, gentil et généreux, sa femme « Thanina » et leur fils « Samy » que j'aime tant.

Ma chère sœur « Chanez » qui fait tout pour que je réussisse et m'aide sur toute chose que j'entreprends.

A Toute ma famille, particulièrement à ma chère tante « Hassina » que j'aime beaucoup.

A tous mes ami(e)s, particulièrement à mon amie « Milissa LEGHOUINI » qui m'a beaucoup soutenue.

Sommaire

Remerciements	
Dédicaces	
Liste des tableaux	
Liste des figures	
Liste des abréviations	
Introduction générale.....	1
Chapitre I : Gestion de trésorerie	
Introduction	4
Section 1 : Généralités sur la trésorerie	4
Section 2 : Relation entre la trésorerie et la situation financière de l'entreprise.....	8
Section 3 : Prévisions des flux de trésorerie	16
Section 4 : Information et gestion de trésorerie.....	25
Conclusion	26
Chapitre II : Théories des entreprises d'assurance	
Introduction	27
Section 1 : Notions élémentaires de l'assurance.....	27
Section 2 : Notions élémentaires de la Réassurance	35
Section 3 : Secteur d'assurance et de réassurance.....	39
Conclusion	48
Chapitre III : Etude de cas pratique SPA CIAR	
Introduction	49
Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil.....	49
Section 2 : Analyse de la situation financière de la CIAR	54
Section 3 : Tableaux des Flux de Trésorerie (TFT) de la CIAR	70
Conclusion	76
Conclusion générale	77
Références bibliographiques	
ANNEXES	
Résumé	

Liste des tableaux

Tableau 1 : Les ratios de liquidité	15
Tableau 2 : Plan de financement	18
Tableau 3 : Le tableau des flux de trésorerie (TFT).....	21
Tableau 4 : Marché mondial de l'assurance : chiffre d'affaires 2019 par région.	41
Tableau 5 : Top 10 du marché mondial de l'assurance en 2019.....	42
Tableau 6 : Compagnies d'assurance algériennes : classement 2019.....	43
Tableau 7 : Top 10 des réassureurs mondiaux selon le chiffre d'affaires 2019.	46
Tableau 8 : Bilan comptable financier de la CIAR 2017	55
Tableau 9 : Bilan comptable financier de la CIAR 2018	56
Tableau 10 : Bilan comptable financier de la CIAR 2019	57
Tableau 11 : Bilan financier condensé de la CIAR des années 2017, 2018 et 2019.....	58
Tableau 12 : Le Fond de Roulement des années 2017, 2018 et 2019.	63
Tableau 13 : Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) des années 2017, 2018 et 2019.	65
Tableau 14 : La Trésorerie des années 2017, 2018 et 2019.....	67
Tableau 15 : Les flux de trésorerie 2017	70
Tableau 16 : Les flux de trésorerie 2018.....	72
Tableau 17 : Les flux de trésorerie 2019.....	74

Liste des figures

Figure 1 : Détermination de fonds de roulement à partir du bilan	11
Figure 2 : Le plan de trésorerie	23
Figure 3 : Les éléments du contrat d'assurance.	31
Figure 4 : Spécificité du secteur d'assurance.....	40
Figure 5 : Département des Finances et Comptabilités.....	52
Figure 6 : Organigramme de la CIAR	53
Figure 7 : Répartition de l'actif 2017.....	59
Figure 8 : Répartition de l'actif 2018.....	59
Figure 9 : Répartition de l'actif 2019.....	60
Figure 10 : Répartition du passif 2017	61
Figure 11 : Répartition du passif 2018	61
Figure 12 : Répartition du passif 2019	62
Figure 13 : Evolution du Fonds de Roulement (FR).....	63
Figure 14 : Evolution du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)	65
Figure 15 : Evolution de la Trésorerie (T)	67

Liste des abréviations

AC : Actif Circulant

BFR : Besoin en Fonds de Roulement

CA : Chiffre d'Affaire

CAAR : Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance

CAF : Capacité d'Autofinancement

CIAR : Compagnie Internationale d'Assurance et de Réassurance

CNA : Conseil National des Assurances

CNMA : Caisse Nationale de Mutualité Agricole

CP : Capital permanent

DCT : Dettes à Court Terme

DLT : Dettes à Long Terme

FAC : Facultative

OB : Obligatoire

PC : Passif circulant

SI : Système d'Information

SPA : Société Par Actions

T : Trésorerie

TFT : Tableau des Flux de Trésorerie

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

VD : Valeur Disponible

VR : Valeur Réalisable

Introduction générale

Dans toute économie, l'entreprise occupe une place centrale. En effet, elle est une source de richesse et de valeur ajoutée mais également créatrice d'emploi.

Une entreprise est une unité économique, juridiquement autonome dont la fonction principale est de produire des biens et des services pour le marché. La maximisation durable du profit est l'un de ses objectifs mais sa réalisation nécessite la maîtrise parfaite de la gestion financière. Cette dernière a toujours occupé une place privilégiée dans la gestion de l'entreprise car elle est liée à sa naissance, sa croissance et son autonomie.

L'entreprise est la cellule économique de base de nos économies. Elle est avant tout un lieu de création de richesse. Dans cette logique, l'entreprise conçoit, élabore et distribue des biens et services pour répondre à la demande de ses clients sur ses marchés. L'entreprise entend conduire ces activités de façon durablement rentable, en les développant. Pour ce faire, elle mobilise des ressources (humaines, financières, matérielles et technologiques) en les coordonnant et en les combinant au service de ses clients. (DURAND.T, 2016, p : 10).

La gestion financière se focalise sur les aspects financiers d'un projet de dépenses ou d'investissements en fonction de la rentabilité espérée et sur l'analyse de ses résultats vus sous l'angle financier. Elle est un ensemble de méthodes analytiques et d'outils opérationnels qui permettent aux entreprises et autres organisations de s'assurer que leurs ressources financières sont bien gérées pour optimiser la prise de décision.

Pour ne pas se retrouver en situation conflictuelle avec ses partenaires, l'entreprise doit maîtriser la situation de sa trésorerie.

En effet, la gestion de trésorerie est une pratique technique qui s'est fortement développée depuis les années 1970. Elle consiste à placer les liquidités d'une entreprise dans les meilleures conditions de rentabilité et de risque. Et elle représente un indicateur de santé économique qui mesure les conséquences des décisions financières et commerciales prises par l'entreprise.

Le trésorier se doit d'analyser les mouvements financiers déroulant et avoir une vision globale de l'entreprise afin d'intégrer les préoccupations de disciplines connexes : environnement macro-économique, stratégie de l'entreprise, informatique, juridique, fiscal, comptable et communication financière.

Globalement le rôle de la gestion de la trésorerie répond à certains nombres d'objectifs dont les principaux sont de gérer et prévoir, donc rentabiliser. Ainsi, il est essentiel de contrôler, sécuriser l'ensemble des flux financiers de l'entreprise et assurer la solvabilité à court terme. Le trésorier d'entreprise est mené à chercher à augmenter les produits financiers en plaçant les excédents, et à diminuer les charges financières en passant par les moyens de financement les moins coûteux.

Les compagnies d'assurances, comme toute entreprise, ont une trésorerie à gérer. La fonction principale de ces compagnies est de réaliser des contrats d'assurances protégeant l'assuré et qui garantissent un remboursement ou une indemnisation lors de la production d'un risque donné, telle que l'assurance de personnes et l'assurance de dommages.

Les opérations d'assurances réalisées sont le pilier d'un bon fonctionnement de la compagnie, et cela va se traduire par des flux de trésorerie.

De ce fait, la gestion de la trésorerie repose sur l'équilibre entre la solvabilité et la rentabilité.

Dans ce contexte, nous nous sommes intéressés à la gestion de la trésorerie d'une compagnie d'assurance, en optant pour la Compagnie Internationale d'Assurance et de Réassurance (CIAR).

Ainsi, nous tenterons de répondre à la question suivante : « **L'optimisation de la gestion de trésorerie de la CIAR permet-elle d'améliorer sa performance financière ?** ».

De cette question centrale découlent des questions secondaires :

- Comment la CIAR gère-t-elle sa trésorerie ?
- La CIAR est-elle suffisamment rentable pour faire face aux différents risques ?

Pour faciliter les réponses aux questions précédentes, nous avons formulé les hypothèses (H) suivantes :

H1 : La rentabilité et la performance financière de la CIAR dépend de sa gestion financière

H2 : La CIAR dispose d'une structure financière saine, elle lui permet donc d'atteindre son équilibre financier.

Afin de répondre au mieux aux interrogations précédemment invoquées et pour confirmer ou affirmer ces hypothèses, nous avons adopté la méthodologie ci-dessous.

Dans le cadre de cette étude, nous avons essayé de cerner les différentes méthodes d'analyse et de gestion financière à savoir ; l'analyse de l'équilibre financier, l'étude du bilan et des flux de trésorerie des trois années successives (2017, 2018 et 2019).

L'objectif de ce présent mémoire est d'étudier et observer l'évolution de la gestion de trésorerie d'une année à une autre afin de souligner les correctifs nécessaires et les principales indications quant aux perspectives financières de l'entreprise.

Nous avons ordonné les informations concernant ce thème dans trois principaux chapitres comme suit :

Chapitre 1 : ce chapitre intitulé « Gestion de trésorerie » est consacré à définir et à expliquer les différentes notions en relation avec la trésorerie ainsi que sa gestion.

Chapitre 2 : ce chapitre intitulé « Théories des entreprises d'assurance » s'intéresse à une présentation du secteur assurantiel et celui de la réassurance, pour cela, certaines définitions sont nécessaires ainsi que les composantes et rôle de chaque secteur.

Chapitre 3 : afin de mettre en pratique les informations apportées précédemment, nous avons consacré ce dernier chapitre à la présentation de la gestion de trésorerie de la Compagnie Internationale d'Assurance et de Réassurance (CIAR), pour cela nous avons procédé à une analyse en calculant les indicateurs.

CHAPITRE I
Gestion de trésorerie

Chapitre I : Gestion de trésorerie

Introduction

La gestion financière a toujours occupé une place importante dans la vie de l'entreprise, car elle concerne la politique générale de la firme : sa naissance, sa croissance, son autonomie.

Dans le champ de gestion financière, nous avons la gestion de trésorerie, elle est liée aux opérations financières à court terme réalisées par l'entreprise.

Nous essaierons dans ce chapitre de présenter les éléments fondamentaux liés à la gestion de la trésorerie. Nous avons décortiqué notre chapitre en quatre sections. Ainsi, dans la première section nous présenterons des généralités sur la trésorerie, ensuite nous allons passer à la deuxième section où on développera l'idée en expliquant la relation entre la trésorerie et la situation financière de l'entreprise, nous avons la troisième section qui porte sur les prévisions des flux de trésorerie et enfin la quatrième section et la dernière de ce chapitre l'information et la gestion de trésorerie.

Section 1 : Généralités sur la trésorerie

Il est important de connaître l'importance de la gestion financière et l'analyse financière dans l'entreprise avant de déduire parmi ces deux notions, celle de la trésorerie.

1.1. La gestion financière

La gestion financière est un élément fondamental afin de faire évoluer une organisation et la prise des décisions financières de l'entreprise.

1.1.1 La place de la gestion financière dans l'entreprise

La gestion financière occupe une place privilégiée parmi les fonctions de l'entreprise. D'une part en effet, elle comporte une technique propre et exige une haute spécialisation, ce qui conduit le plus souvent à lui reconnaître une certaine autonomie de décision. D'autre part, les décisions engagées par toutes les fonctions de gestion entraînent des incidences financières puisqu'elles donnent lieu à la mise en œuvre de ressources ou d'emplois, de recettes ou de dépenses ; en conséquence, la gestion financière subit le contre-coup de l'ensemble des décisions de gestion et présente un caractère transversal. Elle réagit à l'ensemble des mesures de toute nature prises dans l'entreprise, pour autant que ces mesures aient une incidence financière. Mais elle doit en outre engager des actions adaptatives, en réaction aux projets des

différentes fonctions de gestion, afin d'assurer le respect par l'entreprise des contraintes financière majeures.¹

1.1.2. Définition et objet de la gestion financière

La gestion financière désigne la planification stratégique, l'organisation, la direction et le contrôle des flux de trésorerie d'une entreprise.

La gestion financière est un instrument d'aide à la décision, qui a pour objet la collecte et l'analyse d'informations dans le but de porter une appréciation sur la performance et la pérennité de l'entreprise.²

1.2. Définition et objectifs de l'analyse financière

L'analyse financière est une étude qui évalue la situation financière de l'entreprise d'après des documents comptables et des données récentes.

1.2.1. Définition de l'analyse financière

Alain MARION définit l'analyse financière comme : « *Une méthode de compréhension de l'entreprise à travers ses états comptables, méthode qui a pour objet de porter un jugement global et argumenté sur le niveau de performance de l'entreprise et sur sa situation financière (actuelle et future)* ». ³

A partir de cette définition rapportée par **A-MARION**, nous comprenons que l'analyse financière rapporte des méthodes afin d'évaluer la situation financière de l'entreprise. Le but de cette étude est de rapporter au dirigeant, l'investisseur et au prêteur à partir des documents comptables ou des informations chiffrés la situation de l'entreprise et qui peut les aider à la prise de la bonne décision qui mène à l'étude de la rentabilité, la solvabilité et la liquidité.

1.2.2. Objectifs de l'analyse financière

L'analyse financière répond principalement aux objectifs suivants⁴ :

- Rechercher et interpréter les éléments et les informations permettant l'appréciation de la situation financière, sous ses différents aspects.
- Etablir des documents financiers nécessaires et toutes ces opérations telles que les banques, les actionnaires, les salariées, les gestionnaires et les fournisseurs.

¹ COHEN.E, « La gestion financière de l'entreprise et le développement financier », EDICEF, Paris, 1991, p.25.

² MELYON.G, «Gestion financière », 4^{ème} édition, Bréal, Paris, 2006, p.8.

³ Alain MARION, « Analyse financière concepts et méthodes », 6^{ème} édition, DUNOD, Paris, 2015, p.01.

⁴ GERARD ALFONSI, PAUL GRANDJEAN, « pratique de la gestion et d'analyse financière », Ed. Organisation Paris, 2003, 9.54.

- Situer l'entreprise dans son secteur d'activité et de pouvoir la comparer aux autres entreprises. Définir les décisions à prendre afin d'améliorer les performances ou de redresser la situation de l'entreprise.

1.3. Notions de la trésorerie

La trésorerie est un élément du patrimoine de l'entreprise au même titre que les investissements réalisés, les stocks détenus ou encore les créances en attente d'encaissement. Or, le document de synthèse qui synthétise ce patrimoine est le bilan comptable. Néanmoins, conçu pour des besoins comptables et fiscaux, ce document ne peut être directement exploitable par le financier qui cherchera donc à le retraiter pour mieux l'analyser.⁵

La trésorerie est la traduction financière de l'intégralité des actes de gestion de l'entreprise, qu'il s'agisse du cycle d'exploitation, du cycle d'investissement ou des opérations hors exploitation.⁶

La trésorerie d'une organisation est souvent définie à partir du patrimoine de celle-ci (ensemble de ses emplois et de ses ressources). On peut opposer à cette conception permettant de mesurer un stock de liquidités, une approche davantage centrée sur les flux, qui permet d'obtenir une mesure de la trésorerie à partir d'un processus dynamique d'encaissements et de décaissement de liquidités.⁷

La gestion de la trésorerie regroupe l'ensemble des décisions, règles et procédures qui permettent d'assurer, au moindre coût, le maintien de l'équilibre financier instantané de l'entreprise.⁸

Au regard de toutes ces définitions, nous pouvons confirmer que la trésorerie représente l'ensemble des liquidités disponibles afin de faire face à ses engagements et honorer ses dépenses.

1.4. Rôle de la trésorerie dans l'entreprise

Le système financier d'une entreprise comporte un sous-système « gestion de trésorerie ». La trésorerie est étroitement liée aux mouvements de liquidité à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise, c'est-à-dire qu'elle est dû à des facteurs internes et externes à l'entreprise dont

⁵ P.ROUSSELOT. J-F.VERDIE, « Gestion de trésorerie », 2^{ème} édition, Dunod, Malakoff, 2017. P : 14.

⁶ Jack Forget, « Gestion de trésorerie », Editions d'Organisation, 1^{ère} édition, 2005, p11

⁷ P.DESBRIERES et E.POINCELOT, « GESTION DE TRESORERIE », 2^{ème} EDITION, ED EMS, CORMELLES-LE-ROYAL, 2015. P : 9.

⁸ BELLIER DELIENNE.A, KATH. S « La gestion de trésorerie », Edition 2, Economica, Paris, 2005, P : 5.

les conséquences n'ont pas été anticipées de façon quantifiable, tant par les entreprises que par les banquiers.

A partir de la création de l'entreprise se pose le problème de la gestion optimale des fonds : leur recherche et leur utilisation. De ce fait, il faut savoir suivre les mouvements de liquidité, les anticiper de manière à prévoir un équilibre satisfaisant entre les encaissements et les décaissements.

1.5. Les facteurs internes et externes de la trésorerie à l'entreprise

Ces facteurs peuvent être résumés dans les points suivants ⁹ :

- La hausse généralisée des taux d'intérêt : depuis une dizaine d'années se traduit par un gonflement des frais financiers qui à son tour à l'amélioration des services bancaires.
- Fluctuations économiques : ressenties par un grand nombre d'entreprises, ont une influence sur l'amélioration de la gestion de trésorerie, ont ainsi un rôle révélateur de l'importance de la gestion des liquidités.

Chaque entreprise à sa politique (elle se meut dans un univers aléatoire), elle est, de surcroît, sensible au cycle conjoncturels (expansion, inflation, récession) qui affectent sa trésorerie ou qui provoque une détérioration de la trésorerie.

- L'insuffisance des fonds propres : Le trésorier est de plus en plus sollicité pour prévoir, pouvoir et gérer rationnellement les flux financiers, et surtout, à assurer la liquidité et la solvabilité de l'entreprise au moindre coût et ce, d'une manière permanente.

La combinaison entre ces facteurs a entraîné des conséquences, En fait la gestion financière est devenue un des axes stratégiques de la politique générale de l'entreprise.

1.6. Objectifs de la fonction de trésorerie

La fonction de trésorerie répond principalement aux objectifs suivants¹⁰ :

- Financer les besoins à un coût minimal de telle façon que l'entreprise puisse atteindre ses objectifs économiques.
- Assurer l'utilisation la plus efficace des ressources financières, en obtenant les meilleurs rendements des fonds investis. Pour cela on réduit au minimum les liquidités inemployées, les besoins en fonds de roulement et les coûts de transaction.

⁹ El Miloud Guermatha, « les techniques de gestion de trésorerie », Edition Guessous, 1993, p 14

¹⁰ TEULIE.J & TOPSACALIAN.P, « Finance », édition Vuibert, Paris, 2000, p 608

- Assurer la liquidité de l'entreprise
- Permettre à celle-ci de continuer à fonctionner en ayant les lignes de financement nécessaires au meilleur prix et en plaçant dans de bonnes conditions.
- Minimiser les frais financiers et maximiser les produits financiers : Pour cela, une stratégie définie doit être arrêtée car toute erreur entraîne la remise en cause de la pérennité de l'entreprise.

1.7. Les différentes approches de la trésorerie

Globalement il existe trois approches (K. MIALED « Gestion de trésorerie », p.19) :

- ✓ Ceux qui définissent la trésorerie de l'entreprise comme la différence entre les valeurs réalisables et disponibles d'une part, les dettes à court terme, d'autre part : approche bilancielle (statique).
- ✓ Ceux qui se basent sur les mêmes données mais utilisent leur rapport au lieu de leur somme : approche des ratios (statique).
- ✓ Ceux qui définissent la trésorerie par les flux de trésorerie : une approche dynamique. L'évolution de la trésorerie dépend de l'importance du solde de tous les flux financiers et de la vitesse de transformation de ces flux.

Section 2 : Relation entre la trésorerie et la situation financière de l'entreprise.

La trésorerie est un élément très important dans la gestion financière de l'entreprise, elle est considérée comme un facteur clé dans la détermination de la situation financière de l'entreprise. Ce facteur permet de régler les dépenses de l'entreprise telles que le salaire, les fournisseurs...etc.

2.1. Le trésorier

Le trésorier joue un rôle clé dans l'entreprise afin de mener au mieux la gestion de ses encaissements et décaissements vu qu'il est le garant d'une bonne gestion financière et l'utilisation des fonds.

2.1.1. Définition du trésorier

Le trésorier est la personne responsable de la gestion des flux monétaires et la liquidité quotidienne de l'entreprise. De ce fait, il est chargé de certaines missions pour un meilleur exercice de son activité. Il gère, anticipe et assure la trésorerie tout en veillant à la satisfaction des besoins financiers.

2.1.2. Les missions du trésorier

L'énoncé des trois fonctions essentielles de la trésorerie souligne l'étendue et le caractère multiple des missions du trésorier d'entreprise. On peut dresser une liste plus concrète des missions du département trésorerie d'une grande entreprise¹¹

- Prévoir les soldes de trésorerie jour par jour en date de valeur,
- Rechercher et sélectionner les moyens de financement et les garanties bancaires adéquats,
- Définir une politique de relation bancaire et négocier avec les partenaires bancaires,
- Gérer les flux monétaires d'exploitation et hors exploitation,
- Appréhender, évaluer et gérer le risque de change,
- Appréhender, évaluer et gérer le risque de taux d'intérêt,
- Suivre et contrôler la trésorerie des filiales,
- Contrôler les comptes bancaires,
- Concevoir et mettre en place un système d'information,
- Définir une organisation du ou des départements « trésorerie » et instaurer des procédures,
- Négocier avec d'autres départements de l'entreprise (notamment la comptabilité),
- Assurer une assistance technique et organisationnelle aux filiales ou aux autres départements de l'entreprise en matière financière,
- Eviter le risque technique ou le risque de non-maîtrise de la technicité d'un instrument ou d'une position financière,
- Evaluer le risque des contreparties financières,

¹¹ De la BRUSLERIE.H & ELIEZ.C, « TRÉSORERIE D'ENTREPRISE – Gestion des liquidités et des risques », édition Dunod, Malakoff, 2017, pp 10.11.

- Analyser les résultats de la Trésorerie,
- Sécuriser les flux de paiement, les crédits et les placements,
- Participer à la définition de politiques de risque de change et de taux d'intérêt,
- Rendre compte à la Direction Générale de l'évolution des positions financières de l'entreprise.

2.2. La détermination de la trésorerie par l'équilibre financier

L'équilibre financier d'une société peut être appréhendé dans un premier temps à partir de son bilan. Celui-ci répertorie à l'actif ses différents investissements ou emplois et, au passif, les ressources mobilisés pour les financer. Dans ce contexte, la trésorerie est la différence algébrique entre le fonds de roulement (FR) et le besoin en fonds de roulement (BFR) de l'entreprise.¹²

2.2.1. Le fonds de roulement (FR)

Il mesure les ressources dont dispose l'entreprise à moyen et long terme hors son chiffre d'affaire pour financer son exploitation courante. Il permet de piloter l'entreprise de manière efficace en connaissant sa capacité à couvrir ses dépenses sans avoir recours à un emprunt. Il permet aussi de financer les investissements nécessaires à l'activité sur plusieurs années.¹³

Après que l'entreprise ait financé ses immobilisations, il y a une part de capitaux permanents qui reste, c'est-à-dire qui n'est pas affecté au financement de l'actif immobilisé, c'est ce qu'on appelle FR.

2.2.1.1. Le calcul du fond de roulement

Le fonds de roulement se calcule par deux méthodes à partir du principe de la partie double :

Par le haut du bilan :

$$\text{FR} = \text{Capitaux permanents} - \text{actif immobilisé}$$

Par le bas du bilan :

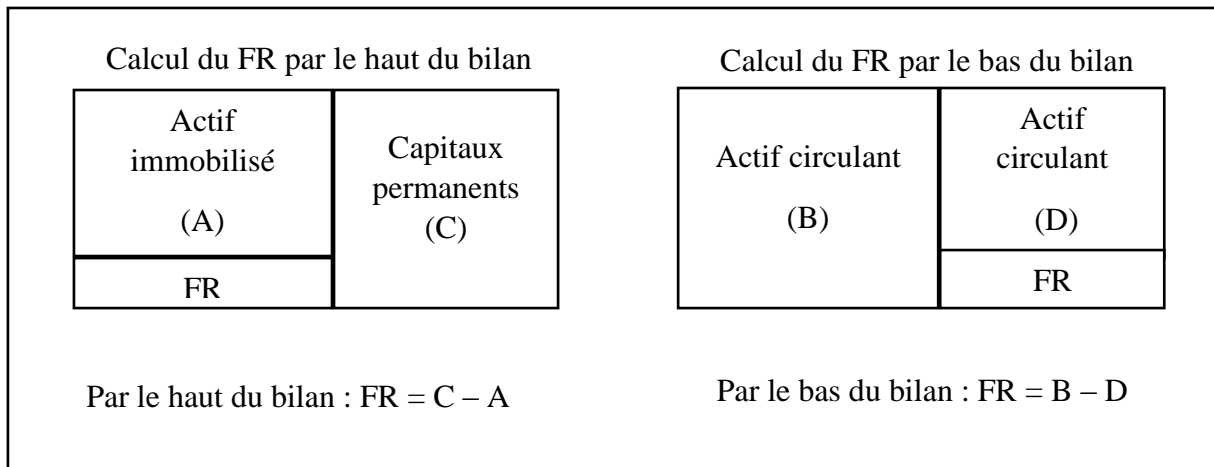
$$\text{FR} = \text{Actif circulant} - \text{passif circulant (dettes à court terme)}$$

¹² DESBRIERES.P & POINCELOT.E, « GESTION DE TRESORERIE », 2^{ème} EDITION, ED EMS, CORMELLES-LE-ROYAL, 2015, p 9.

¹³ Ginglinger, Edith, « Gestion financière de l'entreprise », éd DALLOZ, Paris, 1991, p 11.

Calcul par le haut du bilan et par le bas du bilan

Figure 1 : Détermination de fonds de roulement à partir du bilan



Source : Elaboré par nos soins à partir des lois citées précédemment.

Les deux méthodes de calculs mènent au même résultat, cependant la différence est que chaque mode de calcul reflète une approche.

Le calcul par le haut du bilan met l'accent sur l'origine du fonds de roulement qui est la ressource.

Le calcul par le bas du bilan ne fait que constater puisqu'il indique l'emploi fait de la ressource. Autrement dit, il n'y a pas d'emploi sans ressources.

2.2.1.2. Les types de fonds de roulement

Fonds de roulement propre :

$FR \text{ propre} = \text{Actif circulant} - \text{total dettes}$
--

Ou

$FR \text{ propre} = \text{Capitaux propres} - \text{immobilisations fixes}$
--

Fonds de roulement étranger :

$FR \text{ étranger} = \text{Dettes à long et moyen termes} + \text{Dettes à court terme}$
--

Fonds de roulement total : Il correspond à l'ensemble des actifs circulants.

$FR \text{ total} = \text{Actif circulant}$

2.2.1.3. Les cas possibles de l'appréciation du FR

- **Le FR inférieur à 0 :** Le FR est négatif, cela veut dire que l'entreprise n'a pas suffisamment de ressources afin de financer ses mobilisations, elle les finance donc par ses dettes à court terme (DCT). Ce cas peut être défini par un déséquilibre qui fait que l'entreprise soit dans une situation délicate.

- **Le FR égal à 0 :** Le FR est nul, cela veut dire qu'il y a une harmonisation entre les ressources et les emplois, cette situation reste tout de même fragile car il suffit qu'un fournisseur ou un client ne respecte pas ses engagements, l'entreprise sera en difficultés.

- **Le FR supérieur à 0 :** Le FR est positif, cela signifie que l'entreprise est en bonne santé financière car elle a suffisamment de ressources afin de financer l'intégralité de ses immobilisations par ses capitaux permanents. En plus de ça, elle dégage un excédent de capitaux à long terme destiné au financement de l'actif à court terme.
Dans cette situation, l'entreprise dispose d'une marge afin de faire face aux éventuels problèmes financiers.

2.2.2 Le besoin de fonds de roulement (BFR)

Le BFR représente la trésorerie nécessaire afin d'assurer l'exploitation courante de l'entreprise. Il se définit donc comme étant la part des besoins d'exploitation non financée par les ressources d'exploitation.

Le BFR est défini comme « *le besoin de financement qu'entraîne essentiellement le déroulement permanent de cycles achat/production/vente. Il est donc un caractère inéluctable, lié à l'activité courante de l'entreprise* ». ¹⁴

2.2.2.1. Les opérations d'exploitation

Les opérations d'exploitation de l'entreprise sont composées de flux physiques de marchandises, de matières et de produits finis. Leur contrepartie est représentée sous forme de flux monétaires. L'existence des créances et des dettes est justifiée par les décalages qui peuvent naître.

¹⁴ ROUSSELOT.P & VERDIE.JF, « Gestion de trésorerie », éd DUNOD, Paris, 1999, p 16.

Les opérations du cycle d'exploitation sont scindées en deux catégories :

- Des actifs d'exploitation et hors exploitation (circulants ou cycliques) qui représentent des actifs à financer (soit des besoins de financement) ;
- Des passifs d'exploitation et hors exploitation (circulants ou cycliques) qui représentent des ressources de financement à court terme.

C'est la différence entre ces besoins et ces ressources de financement qui autorisera d'estimer le besoin d'exploitation ou autrement dit « Le besoin en fonds de roulement ».

2.2.2.2. Le calcul du BFR

$$\text{Besoins cycliques} = (\text{stocks} - \text{avances aux fournisseurs} - \text{clients et comptes rattachés})$$
$$\text{Ressources cycliques} = (\text{fournisseurs} - \text{dettes sociales et fiscales et autres dettes d'exploitation})$$
$$\text{BFR} = \text{Besoins cycliques} - \text{Ressources cycliques}$$

2.2.2.3. Les cas possibles de l'appréciation du BFR

- **Le BFR inférieur à 0 :** Le BFR est négatif, cela est bon signe car ça signifie que l'entreprise dispose d'une ressource financière et n'a donc pas besoin de liquidités pour financer son décalage entre ses recettes et ses dépenses. Ce cas signifie des ressources d'exploitation excédentaires et que les ressources cycliques (DCT) sont supérieures aux emplois cycliques (VE + VR).
- **Le BFR égal à 0 :** Le BFR est nul, cela signifie qu'il y a un équilibre entre les ressources et les besoins d'exploitations, nous pouvons donc dire qu'une stabilité est présente sans dégager un excédent de ressources à court terme.
- **Le BFR supérieur à 0 :** Le BFR est positif, cela signifie qu'il y a un décalage entre les encaissements et les décaissements. Dans ce cas, l'entreprise doit utiliser une source de financement à court terme telle que l'excédent de ressources à long terme (FR).

2.3. La trésorerie (T)

La trésorerie joue un rôle important dans l'entreprise et sa gestion. Elle veille à réaliser et atteindre l'équilibre financier à court terme, toutes les activités de l'entreprise, qu'elles soient d'exploitation, d'investissement ou de financement, entraîneront des entrées ou des sorties de trésorerie.

2.3.1. Calcul de la Trésorerie

La trésorerie est la différence entre le fonds de roulement net et le besoin de fonds de roulement.

$$\text{Trésorerie (T)} = \text{FR} - \text{BFR}$$

2.3.2. Les cas possibles de l'appréciation de la trésorerie

Nous distinguons plusieurs situations d'équilibre :

- **FR+ ; BFR+ ; T+ :** Dans ce cas, le FR, le BFR et la T sont positifs, cela veut dire que BFR est financé par des ressources permanentes et son échelle permet de débloquer des fonds. Cette situation est la plus favorable pour l'entreprise.
- **FR+ ; BFR+ ; T- :** Dans ce cas, le FR et BFR sont positifs mais la trésorerie est négative, cela veut dire que le financement du BFR provient en partie de ressources permanentes et en partie d'excédents des concours bancaires courants en fonction des disponibilités. Cette situation est la plus courante pour les entreprises. Dans ce cas, le risque bancaire doit être évalué. Afin de réduire le niveau des prêts bancaires, les entreprises peuvent augmenter le FR en augmentant leurs ressources propres ou les DLT. Il peut également réduire le BFR par le biais de variations de stocks, d'une diminution des comptes débiteurs et d'une augmentation des dettes commerciales.
- **FR- ; BFR+ ; T- :** Dans ce cas le FR est négatif, le BFR est positif ce qui entraîne une trésorerie négative, cela est justifié par le fait qu'une partie des actifs stable sont couverts par les concours bancaires courants, ce qui est une mauvaise situation. Par conséquent, l'entreprise doit augmenter son financement à long terme (LT).
- **FR+ ; BFR- ; T+ :** Dans ce cas le FR est positif, le BFR est négatif, cela veut dire que la trésorerie est positive, cette situation indique que l'entreprise est en très bonne santé financière. Elle génère un excédent de liquidité important.
- **FR- ; BFR- ; T+ :** Dans ce cas, le FR est négatif, le BFR est négatif mais la trésorerie reste positive mais il reste à s'interroger sur l'insuffisance du FR et revoir le renforcement des ressources stables car c'est une situation typique.

- **FR- ; BFR- ; T- :** Le FR, BFR et la T sont négatifs, c'est une situation précaire pour l'entreprise, le financement de ses immobilisations étant assuré par les clients et les fournisseurs, l'entreprise a perdu son contrôle, il faut donc revoir la structure de financement afin de reconstituer le FR.

2.3.3. L'analyse de trésorerie par la méthode des ratios

Afin d'exprimer la capacité de l'entreprise d'honorer ses engagements et afin de permettre d'apprécier la solvabilité à court terme, nous allons présenter le ratio de liquidité lié à la trésorerie.

Les ratios de trésorerie ou de liquidité : Ce ratio permet d'évaluer la solvabilité de l'entreprise et indiquer si cette dernière dispose de suffisamment de ressources afin de régler ses dettes à court terme (DCT).

Il existe trois ratios de liquidité :

- Ratio de liquidité immédiate
- Ratio de liquidité réduite (restreinte)
- Ratio de liquidité globale (générale)

Tableau 1 : Les ratios de liquidité

Nature	Mode de calcul	Interprétation
Ratio de liquidité immédiate	Valeur Disponible (VD) / DCT	Ce ratio traduit la capacité de l'entreprise à faire face à ses dettes à court terme par les fonds dont elle dispose ou autrement dit, à partir de ses valeurs disponibles seulement.
Ratio de liquidité réduite	(Valeur disponible (VD) + Valeur réalisable (VR)) / DCT	Ce ratio exprime l'aptitude de l'entreprise à couvrir ses DCT par ses valeurs disponibles et ses valeurs réalisables.
Ratio de liquidité globale	Actif circulant (AC) / DCT	Ce ratio exprime la capacité de l'entreprise à faire face à ses DCT par ses AC, ou autrement dit, dans quelles mesures les AC peuvent permettre le règlement de toutes les DCT.

Source : Réalisé par nos soins.

Section 3 : Prévisions des flux de trésorerie

L'objet de cette section est de présenter le budget de trésorerie et établir le tableau des flux de trésorerie (TFT) qui permettent de montrer les flux financiers des entrées et sorties de trésorerie.

3.1. La technique du budget de trésorerie

La technique du budget de trésorerie consiste à gérer au mieux la trésorerie de l'entreprise en se basant sur des données prévisionnelles aussi pour mettre l'entreprise en mesure de disposer la disponibilité suffisante pour régler les différentes dépenses à leurs moments d'exigibilité de même de permettre à l'entreprise d'étudier sa situation financière et économique dans le court terme pour pouvoir trouver des solutions adéquates aux problèmes qui peuvent affronter.¹⁵

De cette définition nous pouvons dire que le budget de trésorerie est la transformation de toutes les dépenses et revenus des budgets précédents en encaissements et en décaissements, pour ce faire, il faut :

- Que les décaissements et encaissements soient équilibrés mensuellement.
- Connaître le solde de fin de période budgétaire qui figure dans le bilan.

3.2. Les étapes d'élaboration des flux prévisionnels de trésorerie

Afin d'élaborer les flux prévisionnels de trésorerie, différentes étapes sont nécessaires :

3.2.1. La collecte des informations

La collecte des informations est obligatoire afin d'élaborer le budget de l'année en cours et qui sont donc :

- Le bilan de l'année d'avant ;
- Les budgets approuvés de l'année en cours ;
- Les modes de règlement de l'entreprise ;
- Les décaissements et encaissements.

¹⁵ EL BAZI.M. : « Gestion financière », 1^{ère} édition, Marrakech, 2006, p 27.

3.2.2. Le plan de financement

Le plan de financement est un tableau prévisionnel pour un ou plusieurs exercices qui présente les besoins financiers d'une entreprise.

3.2.2.1. Définition du plan de financement

Le plan de financement c'est une technique d'analyse de la situation de la trésorerie dans le long terme autrement dite une technique du budget de trésorerie mais cette fois sur le long terme de même par l'étude de l'effet des investissements sur la situation de la trésorerie de l'entreprise.¹⁶

A partir de cette définition, nous pouvons dire que le plan de financement regroupe les prévisions des besoins et ressources qui permettent de mesurer la trésorerie de trois à cinq ans.

Parmi les composantes du plan de financement, la Capacité d'autofinancement (CAF), qui représente un caractère clef d'analyse pour tout entrepreneur, investisseur ou commanditaire. Nous pouvons dire que la CAF est l'un des indicateurs les plus pertinents pour évaluer l'équilibre financier de l'entreprise. Elle se calcule à partir du compte de résultat et donne des précisions selon l'objectif fixé.

a. Définition de la CAF

La CAF « représente l'ensemble des ressources dégagées par l'activité de l'entreprise pendant un exercice ».¹⁷

La CAF est donc l'ensemble des ressources générées par l'entreprise durant la période d'exercice, en raison de son fonctionnement continu.

b. Calcul de la CAF

A partir du résultat net, la CAF se calcule ainsi :

$$\text{CAF} = \text{Résultat net} + \text{charges calculées} - \text{produits calculés} + \text{valeur nette comptable d'éléments d'actifs cédés} - \text{produits de cession des éléments d'actifs.}$$

¹⁶ EL BAZIM, « Gestion financière », 1^{ère} édition, Marrakech, 2006, p 137.

¹⁷ CABANE.P, « Les 10 règles d'or de la finance d'entreprise », EYROLLES, Paris, 2013, p 27.

3.1.1.1. Présentation du plan de financement

Tableau 2 : Plan de financement

	N+1	N+2	N+3	N+4
Ressource :				
- La capacité d'autofinancement				
- Prix de cession des éléments d'actifs				
- Augmentation du capital				
- Subvention d'investissement				
- Apports d'associés en comptes courants				
- Nouveaux emprunts souscrits				
- Prélèvement sur le fonds de roulement				
- Autres ressources				
= Total des ressources (1)				
Emplois :				
- Dividendes à payer				
- Programme d'investissement				
- Besoin supplémentaire en BFR				
- Reconstitution du fonds de roulement				
- Remboursement du capital des anciens emprunts				
- Autres besoins de financement				
= total des emplois (2)				
= solde annuel = (1) – (2)				
= solde cumulé sur la période				

Source : ROUSSELOT.P et VERDIE.JF « Gestion de trésorerie », Ed Dunod, Paris, 1999, p61.

3.3. Les budgets de la trésorerie

Avant le commencement d'un exercice comptable, toute entreprise doit élaborer les budgets, ces derniers sont des outils financiers qui permettent de traduire les objectifs de l'entreprise en chiffre et de suivre son activité.

3.3.1. Définition

Le budget de trésorerie est le document dans lequel l'entreprise recense les prévisions d'encaissements ou de décaissements sur une période donnée (le plus souvent l'année) dans le but d'évaluer la situation de la trésorerie à intervalle de temps régulier (le mois).¹⁸

Le budget de trésorerie est le reflet en trésorerie de l'ensemble des budgets et des prévisions de l'entreprise. Les budgets concernés sont très divers : budget des ventes, des charges, des approvisionnements, mais aussi d'investissements ou de recherche et développement... Il constitue la synthèse de toutes les actions de l'entreprise à court ou à long terme.¹⁹

Par conséquent, le budget de trésorerie est un plan prévisionnel qui traduit la transformation des dépenses et des recettes en flux monétaires prévisionnels.

L'analyse de l'activité de l'entreprise se fait mois par mois par le budget de trésorerie.

3.3.2. Le tableau des flux de trésorerie (TFT)

Le TFT est un tableau de financement qui constitue un document essentiel pour la compréhension de la gestion financière de l'entreprise.

3.3.2.1. Définition du TFT

Les tableaux des flux de trésorerie constituent un outil d'analyse privilégié, ils classent les différents flux par nature l'opération et leur analyse aide à l'appréhension du risque de défaillance de l'entreprise.²⁰

Le TFT est un tableau qui détermine la variation de trésorerie en retraçant les flux d'une période et en les regroupant comme suit : Exploitation, investissement et financement.

3.3.2.2. Rôle du TFT

Le tableau des flux de trésorerie traduit la variation entre le solde de trésorerie initial et le solde de clôture, tout en décomposant cette variation en flux de trésorerie d'exploitation, flux

¹⁸ BELIER DELIENNE.A et KHATH.S, « Gestion de trésorerie », PARIS, 2000, p 41.

¹⁹ De la BRUSLERIE.H, « Trésorerie d'entreprise », Dunond, 4^{ème} édition, 2017, p 24.

²⁰ CHIHA.K, « Finance d'entreprise », Edition Houma, Alger, 2009, p 166.

d'investissement et flux de financement. C'est pourquoi il s'agit d'un document d'analyse utilisateur très utile.

3.3.2.3. Types de flux

Les flux de trésorerie sont regroupés en trois familles²¹ :

a. Flux de trésorerie de l'activité

Il indique que l'excédent de trésorerie a été généré par l'activité propre de l'entreprise résultant de son chiffre d'affaires.

b. Flux de trésorerie de l'investissement

Il retrace les décaissements qui résultent des acquisitions d'immobilisations, net des encaissements provenant de la cession d'immobilisation.

c. Flux de financement :

Il retrace l'ensemble des encaissements et décaissements relatifs aux choix de financement : apport en capital, versement de dividendes, emprunts émis et remboursés, montants prêtés par les actionnaires.

²¹ <https://www.leblogdesfinanciers.fr/2018/01/02/mener-lanalyse-flux-de-tresorerie-partie-1/>. Consulté le 08/07/2021

3.3.2.4. Représentation du tableau des flux de trésorerie (TFT)

Le TFT est représenté ci-dessous :

Tableau 3 : Le tableau des flux de trésorerie (TFT)

Eléments		-1
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Résultat de l'exercice		
Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation		
+ amortissement et provision		
+ valeur comptable des éléments d'actif cédés		
- Produit de cession d'éléments d'actif		
- Quote-part des subventions d'investissements virées au résultat		
- Augmentation des frais d'établissement		
- Transfert de charges au compte de charges à répartir		
= marge brut d'autofinancement		
- Variation de BFR lié à l'activité		
= flux net de trésorerie lié à l'activité (A)		
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
+ cessions d'immobilisations incorporelles		
+ cessions d'immobilisations corporelles		
+ cession ou réductions d'immobilisations financières		
- Acquisition d'immobilisations incorporelles		
- Acquisitions d'immobilisations corporelles		
+ Acquisitions d'immobilisations financières		
*incidence de la variation des décalages de trésorerie sur les opérations d'investissement		
+ variation des dettes sur immobilisations		
= flux net lié aux opérations d'investissement (B)		
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
+ augmentation du capital		

- Réduction de capital		
- Dividendes versés		
+ augmentation des dettes financières		
- remboursement des dettes financières		
+ subventions d'investissement reçues		
*incidence de la variation des décalages trésorerie sur les opérations de financement		
- Variation de capital souscrit non appelé		
- Variation de capital souscrit appelé, non versé		
= flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)		
Variation de trésorerie (A + B + C)		
Trésorerie à l'ouverture (D)		
Trésorerie à la clôture (A + B + C + D)		

Source : Eric TORT, « Les tableaux de flux de trésorerie en règles françaises et internationales », février 2013, p.26.

Selon **Hubert de la Bruslerie (2017, p : 25)**, le budget de trésorerie se présente en deux parties respectivement consacrées aux encaissements et aux décaissements. Dans chacune de ces deux parties, une distinction est faite entre les flux monétaires d'exploitation et hors exploitation. A l'intérieur de ces 4 rubriques, les flux monétaires sont classés par nature selon la catégorie d'opération qui est à leur origine.

- **Les encaissements d'exploitation** sont essentiellement les encaissements provenant des ventes. Ceux-ci peuvent être ventilés diversement en distinguant :
 - Vente de produits finis/ventes accessoires, ou
 - Encaissement sur CA antérieur/sur CA budgété.

Il est rare à ce niveau de faire une distinction selon l'instrument de paiement utilisé (chèque, effet...). Ces encaissements concernent des ventes effectuées toutes taxes comprises. Ces montants sont en revanche nets de rabais, remises ou ristournes accordées aux clients.

- **Les encaissements hors exploitation** regroupent dans une rubrique globale les cessions d'actifs immobilisés (pour leur montant net) et les autres produits exceptionnels.
- **Les décaissements d'exploitation** sont de nature beaucoup plus diverse :

- Décaissements sur achats (éventuellement en distinguant achats antérieurs/achats budgétisés),
- Salaire et charges sociales,
- Travaux, fournitures et services extérieurs,
- TVA à payer (il s'agit ici de la taxe qui est effectivement à payer au Trésor après différence entre la TVA collectée et la TVA déductible, cela à une date qui se situe entre le 21 et le 24 du mois pour les sociétés).
- Frais financiers.

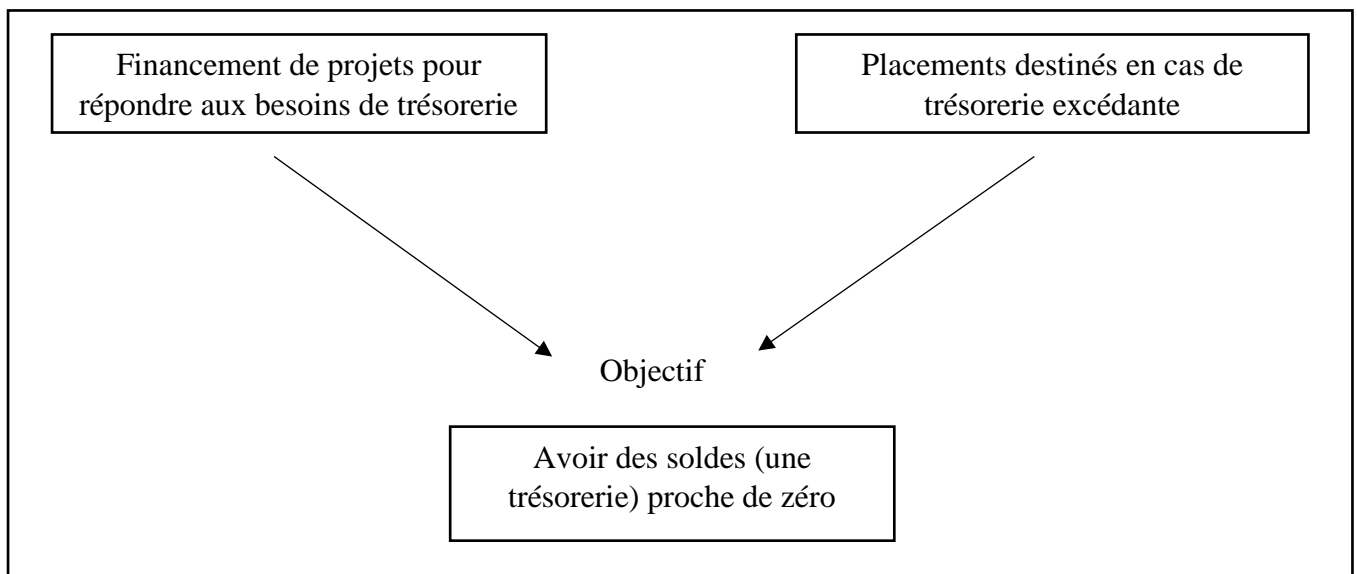
Lorsque la TVA est facturée, les décaissements sont toutes taxes comprises.

Symétriquement aux ventes, ils sont nets de remises ou rabais.

- **Les décaissements hors exploitation** concernent les acquisitions d'immobilisations, les remboursements d'emprunt, les dividendes à payer, l'impôt sur les sociétés...²²

Le plan de trésorerie est un tableau qui porte tous les encaissements et les décaissements au cours de la première année d'activité de l'entreprise, et cela mois par mois.

Figure 2 : Le plan de trésorerie



Source : Réalisé par nos soins.

²² De la Bruslerie.H, « Trésorerie d'entreprise », édition Dunod, 4^{ème} édition, 2017, p 25.

3.4. La gestion de trésorerie au quotidien

La gestion quotidienne de la trésorerie de l'entreprise nécessite un suivi précis des besoins et des disponibilités monétaires à court terme.²³

Le trésorier est donc dans la nécessité de comprendre et de maîtriser en partie la technique bancaire. En effet, les prévisions de trésorerie quotidiennes telles qu'elles sont pratiquées par les trésoriers de l'entreprise, permettent de prendre des décisions d'ajustement des encaissements et des décaissements en visant un solde optimum de trésorerie : la trésorerie zéro.²⁴

3.4.1. Définition de la trésorerie zéro

La trésorerie zéro est un concept de l'endettement net des entreprises.

Le principe de la « trésorerie zéro », plus exactement de l'encaisse zéro, est une règle de bonne gestion simple à comprendre. Elle signifie que le trésorier doit éviter l'apparition d'excédents de trésorerie qui impliquent les coûts d'opportunités comme celle de déficits qui, s'ils ne peuvent être comblés par le recours au découvert bancaire, signifient l'incapacité à faire face aux paiements prévus.²⁵

C'est-à-dire, chaque jour, le trésorier doit gérer sa trésorerie en classant les opérations de dépenses et de recettes en date de valeur et que la position de cette trésorerie doit être proche de zéro.

3.4.1.1. Objectifs d'une trésorerie zéro

- Optimiser les fonds pour une entreprise (les flux entrants et sortants).
- Avoir le minimum de dettes (voir 0 dettes)
- Le montant minimum d'argent disponible sur les comptes bancaires non rémunérés.

²³ P.ROUSSELOT et J.-F VERDIE, « LA GESTION DE TRESORERIE », DUNOD, TOULOUSE, 1999, p 59.

²⁴ Idem, p : 59.

²⁵ De La BRUSLERIE.H « Trésorerie d'entreprise », édition Dunod, Malakoff, 2017, p 9.

Section 4 : Information et gestion de trésorerie

La gestion de trésorerie fait largement appel à l'informatique afin de pouvoir communiquer en interne et en externe.

4.1. Définition d'un système d'informations

Le système d'information (SI) est un élément central d'une entreprise ou d'une organisation. Il permet aux différents acteurs de véhiculer des informations et de communiquer grâce à un ensemble de ressources matérielles, humaines et logicielles. Un SI permet de créer, collecter, stocker, traiter, modifier des informations sous divers formats.²⁶

4.2. Les fonctions du SI

Les fonctions du système d'information sont²⁷ :

- Collecter : c'est à partir de là que naît la donnée, qu'on acquière les informations provenant de l'environnement interne ou externe de l'entreprise.
- Stocker : dès que l'information est acquise, le système d'information la conserve. Elle doit pouvoir être disponible et doit pouvoir être conservée dans le temps.
- Transformer/traiter : cette phase permet de transformer l'information et choisir le support adapté pour traiter l'information. Ici on construit de nouvelles informations en modifiant le fond ou la forme.
- Diffuser : le SI transmet ensuite l'information dans son environnement interne ou externe.

4.3. Les systèmes d'information en gestion de trésorerie

Le besoin du transfert d'une information est dans toute entreprise, notamment important en gestion de trésorerie tel que l'information entre entreprise-banque-entreprise.

4.3.1. Le système interne d'information et de décision

Les grandes entreprises utilisent aujourd'hui fréquemment des logiciels qui automatisent et simplifient considérablement la gestion de trésorerie, en particulier lorsque le trésorier doit gérer plusieurs comptes bancaires. Ils permettent, entre autres, l'établissement des « damiers » utilisés pour la gestion en date de valeur.

²⁶ <https://www.syloe.com/glossaire/systeme-dinformation/>

²⁷ <https://www.syloe.com/glossaire/systeme-dinformation/>

Les logiciels peuvent être dédiés au seul processus de gestion de la trésorerie (ils nécessitent dans ce cas une saisie autonome des informations) ou bien être couplés à la comptabilité. Quel que soit leur fonctionnement et quelles que soient les procédures de règlement et d'encaissement mises en place (qui donne l'ordre de payer, qui réalise le paiement, qui reçoit les règlements clients, qui procède à leur encaissement, qui enregistre ces flux), le circuit d'information doit permettre au trésorier d'avoir une connaissance exacte des règlements émis par l'entreprise et des remises de chèques ou d'effets qu'elle effectue.²⁸

4.3.2. Les outils de communication externe ²⁹

Les liaisons informatiques entre les entreprises et leurs banques tendent à se développer rapidement. Leur fiabilité est assurée par la définition de normes (ou protocoles) de communication qui définissent les réseaux utilisés (Réseau Téléphonique Commuté ou TRANSPAC) et les formats des fichiers échangés.

L'ensemble de ces normes est rassemblé sous le terme d'ETEBAC (Echanges Télématiques Entre les Banques et leurs Clients).

Conclusion

Ce chapitre nous a permis de connaître l'origine de la gestion de trésorerie et sa place dans l'entreprise.

Nous pouvons conclure qu'une prévision régulière de la trésorerie est essentielle pour la continuité de toute entreprise, cette dernière doit avoir suffisamment de ressources afin de pouvoir régler ses dettes et garder sa solvabilité. La gestion de trésorerie signifie l'optimisation de la gestion financière à court terme.

²⁸ CHAMBOST.I & CUBAUYERE.T, « Gestion financière », Dunod, 3^{ème} édition, Paris, 2006, pp 280.281.

²⁹ Idem, p : 281.

Chapitre II
Théories des entreprises
d'assurance

Chapitre II : Théories des entreprises d'assurance

Introduction

L'assurance devient de plus en plus essentielle, tant pour les personnes morales que physiques. De plus en plus, l'assurance est demandée car elle procure un sentiment d'aisance par le fait de savoir qu'en cas de production d'un sinistre nous serons remboursés.

Nous allons essayer dans ce chapitre de présenter les éléments fondamentaux liés à l'assurance et la réassurance. Nous allons décortiquer notre chapitre en trois sections. Ainsi, dans la première section nous présenterons des notions et explications sur l'assurance. Ensuite, nous allons passer à la deuxième section que nous allons consacrer à la réassurance afin de bien la définir et présenter son apport, puis nous allons présenter la troisième section qui porte sur le secteur assurantiel et le secteur de réassurance.

Section 1 : Notions élémentaires de l'assurance

Pour bien comprendre le concept de l'assurance, nous allons par cette section la définir ainsi que les éléments qui la constituent.

1.1. Définition de l'assurance

L'assurance est une opération par laquelle une partie, l'assuré, se fait promettre, moyennant une rémunération (prime ou cotisation) pour lui ou pour un tiers, en cas de réalisation d'un risque, une prestation par une autre partie l'assureur qui, prenant en charge un ensemble de risques, les compense conformément aux lois de la statistique.³⁰

L'assurance est, au sens de **l'article 619 du code civil**, un contrat par lequel l'assureur s'oblige, moyennant des primes ou autres versements pécuniaires, à fournir à l'assuré ou au tiers bénéficiaire au profit duquel l'assurance est souscrite, une somme d'argent, une rente ou une autre prestation pécuniaire, en cas de réalisation du risque prévu au contrat.³¹

1.2. Les parties à l'opération d'assurance

L'assurance est une opération régie par la loi et soumise à des règles techniques. L'opération d'assurance lie au moins l'assuré et l'assureur. L'assuré peut être le bénéficiaire de la prestation, ou une tierce personne peut être désignée comme bénéficiaire dans le contrat. Les

³⁰ COUILBAULT.F – S.COUILBAULT-DI – HUBERTY.V, « Les grands principes de l'assurance », 14^{ème} éd, Paris, 2019. P : 43.

³¹ Article 2 (modifié par l'art. 2 L 06-04) portant approbation de l'ordonnance n°95-07 du 25 Janvier 1995 relative aux assurances et ses textes d'application.

compagnies d'assurance (l'assureur) regroupent les assurés afin qu'ils puissent compenser les pertes éventuelles causées par les sinistres auxquels ils sont confrontés.

Nous allons définir ces deux parties.

1.2.1. L'assureur

L'assureur est la société d'assurance (Société commerciale ou mutualiste), agréées par l'Etat et habilitée à garantir les risques. L'assureur, c'est aussi la personne physique autorisée à présenter des opérations d'assurance qui démarchent un prospect et lui fait souscrire un contrat d'assurance.³²

Selon l'art.12³³ l'assureur doit :

1- Répondre des pertes et dommages ;

- a) Résultant de cas fortuits ;
- b) Provenant de la faute non intentionnelle de l'assuré ;
- c) Causés par les personnes dont l'assuré est civilement responsable, en vertu des articles 134 à136 du code civil, quelles que soient la nature et la gravité de la faute commise ;
- d) Causés par les choses ou les animaux dont l'assuré est civilement responsable, en vertu des articles 138 à140 du code civil.

2- Exécuter selon le cas, lors de la réalisation du risque assuré ou à l'échéance du contrat, la prestation déterminée par le contrat. Il ne peut être tenu au-delà.

1.2.2. L'assuré

Personne physique ou morale désignée ainsi dans les conditions particulières du contrat d'assurance. En assurance, l'assuré peut ne pas être le souscripteur ou le bénéficiaire de l'assurance. Dans le domaine de l'assurance automobile, l'assuré est le propriétaire du véhicule. En assurance habitation, l'assuré est le propriétaire ou le locataire du bien immobilier. En assurance de personne, l'assuré est la personne sur laquelle repose le risque (décès, maladie, invalidité).³⁴

Exemple :

- Une personne physique : commerçant, professeur ...etc ;
- Une personne morale : société, association.

³² CNA (2009), Projet du Glossaire des assurances, Conseil National des Assurances, Alger, p : 12.

³³ Article 12 portant approbation de l'ordonnance n°95-07 du 25 Janvier 1995 relative aux assurances.

³⁴ CNA (2009), Opcit, p : 12.

Selon Art. 15³⁵ l'assuré est tenu :

1) lors de la souscription du contrat d'assurance, de déclarer dans le questionnaire toutes les circonstances connues de lui, permettant à l'assureur d'apprécier les risques qu'il prend à sa charge ;

2) de payer la prime ou cotisation aux périodes convenues.

3) lorsque la modification ou l'aggravation du risque assuré est indépendante de sa volonté, d'en faire la déclaration exacte, dans les sept (7) jours à compter de la date où il en a eu connaissance, sauf cas fortuit ou de force majeure ; En cas de modification ou d'aggravation du risque assuré par son fait, d'en faire une déclaration préalable à l'assureur. Dans les deux cas, la déclaration doit être faite à l'assureur par lettre recommandée avec accusé de réception.

4) d'observer les obligations dont il a été convenu avec l'assureur et celles édictées par la législation en vigueur, notamment en matière d'hygiène et de sécurité, pour prévenir les dommages et/ou en limiter l'étendue ;

5) d'aviser l'assureur, dès qu'il en a eu connaissance et au plus tard dans les sept (7) jours, sauf cas fortuit ou de force majeure, de tout sinistre de nature à entraîner sa garantie, de donner toutes les explications exactes concernant ce sinistre et son étendue et de fournir tous les documents nécessaires demandés par l'assureur. Le délai de déclaration de sinistre indiqué ci-dessus, ne s'applique pas aux assurances contre le vol, la grêle et la mortalité d'animaux. - En matière d'assurance vol, le délai de déclaration de sinistre est de trois (3) jours ouvrables, sauf cas fortuit ou de force majeure. - En matière d'assurance grêle, le délai est de quatre (4) jours, à compter de la date de survenance du sinistre, sauf cas fortuit ou de force majeure. - En matière d'assurance de mortalité des animaux, le délai maximum est de vingt-quatre (24) heures, à compter de la survenance du sinistre, sauf cas fortuit ou de force majeure ;

6) Les dispositions des 2^{ème}, 3^{ème} et 5^{ème} ci-dessus ne sont pas applicables aux assurances sur la vie.

1.3. Les éléments ou caractéristiques d'une opération d'assurance

Une opération d'assurance est caractérisée par les éléments suivants :

³⁵ Article 15 portant approbation de l'ordonnance n°95-07 du 25 Janvier 1995 relative aux assurances.

1.3.1 Le risque

Le risque est défini classiquement comme un événement aléatoire pouvant entraîner des dommages corporels et/ou matériels et immatériels.

Le risque est un évènement qui cause des dommages corporels et/ou matériels et immatériels. C'est un évènement futur et aléatoire dont la survenance ne dépend pas exclusivement de la volonté de l'assuré.³⁶

Les assureurs appellent « risque » le bien sur lequel porte l'assurance, c'est-à-dire risque locatif ou la personne assurée.

1.3.2. La prime d'assurance (la cotisation)

La prime est la contribution que verse l'assuré à l'assureur en échange de la garantie qui lui est accordée. Elle est payable au départ de l'opération d'assurance ou de l'année d'assurance, d'où son nom de prime (que nous retrouvons dans la locution « de prime abord » ou dans le mot « primeur » qui signifie en premier).³⁷

La prime c'est la somme d'argent que doit verser l'assuré en contre partie de la garantie que lui accorde l'assureur pour couvrir un risque.³⁸

Nous distinguons deux types de primes :

- 1) Prime (au comptant) : Se définit comme étant la prime payée par l'assuré au moment de la souscription du contrat d'assurance ou, en dehors des échéances prévues, à la suite d'une modification de la police.
- 2) Prime (terme) : Se définit comme étant prime annuelle, payable par fractions semestrielles, trimestrielles ou mensuelles.

1.3.3. La prestation de l'assureur (l'indemnisation)

Une prestation est soit le versement, souvent périodique, d'une somme d'argent, soit la réalisation d'une tâche ou d'un travail au bénéfice d'une autre personne généralement en exécution d'une obligation légale ou contractuelle. L'objet de l'assurance est de fournir des prestations de service. Certaines prestations d'assurances consistent dans la fourniture de

³⁶ CNA (2009), Projet du Glossaire des assurances, Conseil National des Assurances, Alger, p : 66.

³⁷ COUILBAULT.F – S.COUILBAULT-DI – HUBERTY.V : « Les grands principes de l'assurance », 14^{ème} éd, L'argus de l'assurance, Paris, 2019, p 45.

³⁸ HASSID.A, « Introduction à l'étude des assurances », éd ENAL, Alger, 1988, p 93.

services en nature, tel est le cas des prestations d'assistances (en cas de panne du véhicule, rapatriement de l'assuré...etc.).³⁹

L'indemnisation c'est une somme d'argent qui est versée par l'assureur à son assuré suite à un sinistre couvert dans le cadre d'une garantie.

1.3.4. Le contrat d'assurance (Police d'assurance)

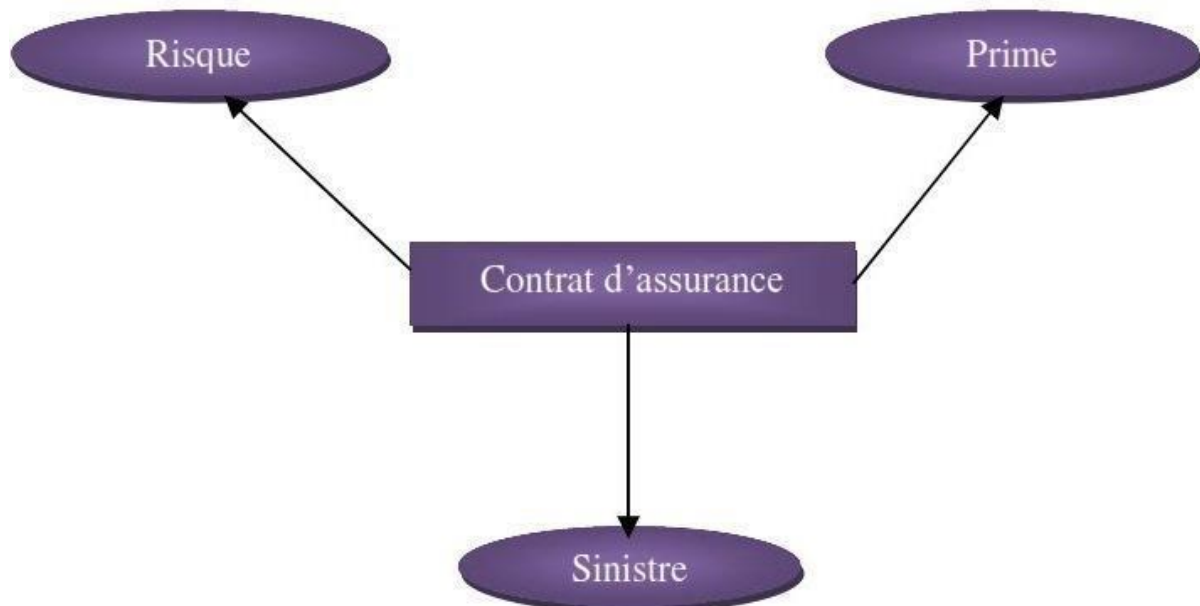
Un contrat est un document signé entre les deux parties (assureur, assuré) comprenant un ensemble de clauses sous formes de garanties vendues par l'assureur preneur de risques contre une prime d'assurance payée par l'assuré.

1.3.4.1. Définition d'un contrat d'assurance

Le contrat d'assurance n'est pas expressément défini par la loi. Par contre l'ordonnance 75.58 du 26 sept 1975, définit l'opération d'assurance dans son article 619 ⁴⁰, un contrat par lequel l'assureur s'oblige, moyennant des primes et autres versements pécuniaires à fournir à l'assuré ou au tiers bénéficiaire au profit duquel l'assurance est souscrite, une somme d'argent, une rente ou autre prestation pécuniaire en cas de réalisation du risque prévu au contrat.

C'est donc une convention – un acte juridique.

Figure 3 : Les éléments du contrat d'assurance.



Source : A.MARTIN. Les techniques d'assurances. P34.

³⁹ CNA (2009), Projet du Glossaire des assurances, Conseil National des Assurances, Alger, p : 75.

⁴⁰ Article 619 de l'ordonnance 75.58 du 26 Septembre 1975 portant code civil.

1.3.4.2. Les caractéristiques du contrat d'assurance

Le contrat d'assurance est une convention passée entre l'assuré et la société. Il se matérialise par une police d'assurance qui comprend ⁴¹ :

- Les conditions générales. Ce sont les textes non personnalisés qui définissent les garanties, leurs limites, leurs exclusions, les engagements réciproques des parties, en tenant compte des dispositions légales et réglementaires en vigueur.
- Les conditions particulières. C'est le document qui précise notamment :
 - Les noms et adresse de la personne physique ou morale qui souscrit ;
 - La situation où s'exerce la garantie ;
 - Les caractéristiques du risque ;
 - Les garanties souscrites et le montant des capitaux ;
 - La durée de garantie du contrat et sa date d'effet ;
 - La prime à payer, le montant de la ou des franchises et éventuellement les surprimes et majorations.

Peuvent s'y ajouter éventuellement des clauses annexes.

Le contrat s'appuie sur les déclarations de l'assuré et celles éventuellement du souscripteur, s'il s'agit d'une tierce personne. Le contrat n'a d'effet qu'après sa signature par les parties et qu'après paiement de la première prime.

1.4. Les produits d'assurances

Nous distinguons plusieurs produits d'assurance présentés ci-dessous.

1.4.1. Les assurances de dommages

Nous pouvons définir les assurances de dommages comme étant une branche d'assurance où l'assureur couvre un ensemble de biens comme par exemple : usine, voiture, chantier...etc.

Les assurances de dommages ont pour objet la réparation des conséquences pécuniaires causées par des événements dommageables affectant le patrimoine de l'assuré. Elles se divisent en assurances de biens et en assurance de responsabilité.

⁴¹ KPMG Algérie (2009), Guide des assurances en Algérie, édition KPMG, Alger, p : 58.

1.4.1.1. L'assurance de biens

Selon l'art. 30.⁴² (modifié par l'art. 4 L 06-04) – L'assurance des biens donne à l'assuré, en cas d'évènement prévu par le contrat, le droit à une indemnité selon les conditions du contrat d'assurance. Cette indemnité ne peut dépasser le montant de la valeur de remplacement du bien mobilier assuré ou la valeur de reconstruction du bien immobilier assuré, au moment du sinistre. Il peut être stipulé que l'assuré supportera une déduction fixée d'avance sur l'indemnité, sous forme de franchise.

Nous distinguons plusieurs types d'assurance de biens :

1) L'Assurance automobile :

Le contrat d'assurance automobile est un contrat multirisque qui est proposé par l'assureur à tout propriétaire ou conducteur d'un véhicule terrestre à moteur dans le but de couvrir certains risques comme le vol, l'incendie, les dommages subis par l'assuré...etc.

2) L'assurance multirisque habitation :

Le contrat multirisque habitation est un contrat qui a pour but la protection du patrimoine familial lors de la survenance d'un sinistre que l'on soit responsable ou victime.

3) L'assurance de transport :

Le contrat d'assurance de transport est un contrat qui a pour but la protection des engins de transport ainsi que la marchandise transportée que ça soit par voie maritime, terrestre ou aérienne.

1.4.1.2. L'assurance de responsabilité

C'est une assurance qui garantit et qui prend en charge tous les dommages que l'assuré cause à autrui.

L'assureur garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile de l'assuré, en raison des dommages causés à des tiers.⁴³

1.4.2. Les assurances de personnes

Les assurances de personnes ont pour but le versement de prestations en cas d'événements touchant l'intégrité physique de la personne humaine.

⁴² Article 30. (modifié par l'art. 4 L 06-04) portant approbation de l'ordonnance n°95-07 du 25 Janvier 1995 relative aux assurances et ses textes d'application.

⁴³ Article 56 de l'ordonnance 95-07 du 25 Janvier 1995 relative aux assurances.

Nous y trouvons essentiellement les assurances maladie et accidents (gérées en répartition) et les assurances vie et de capitalisation qui sont forfaitaires et n'obéissent donc pas au principe indemnitaire.

Selon l'ordonnance n° 95-07 du 25 janvier 1995, l'assurance de personnes se définit comme étant une « *convention de prévoyance contractée entre le souscripteur et l'assureur et par laquelle l'assureur s'oblige à verser, à l'assuré ou au bénéficiaire désigné, une somme déterminée, sous forme de capital ou de rente, en cas de réalisation d'événement ou au terme prévu au contrat.*

*Le souscripteur s'oblige à verser des primes suivant un échéancier convenu ».*⁴⁴

Selon l'art. 63.⁴⁵ Les risques qui peuvent être couverts en assurance de personnes sont notamment : - Les risques dépendant de la durée de la vie humaine ;

- Le décès accidentel ;
- L'incapacité permanente partielle ou totale ;
- L'incapacité temporaire de travail ;
- Le remboursement de frais médicaux, pharmaceutiques et chirurgicaux.

1.5. Solvabilité

La pérennité de toute institution financière repose sur sa solvabilité, notamment une compagnie d'assurance. Cette dernière doit avoir l'aptitude à faire face à ses obligations sur le long terme.

Selon l'art. 2.⁴⁶ La solvabilité des sociétés d'assurance et/ou de réassurance est matérialisée par l'existence d'un supplément aux provisions techniques, appelé « marge de solvabilité ».

Ce supplément ou marge de solvabilité est constitué par :

- 1°) le capital social ou de fonds d'établissement, libéré ;
- 2°) les réserves réglementées ou non réglementées ;

⁴⁴ Article 60 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.

⁴⁵ Article 63 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.

⁴⁶ Journal officiel de la république Algérienne n°18 (31 mars 2013), article 2 du décret exécutif n°13-115 du 28 mars 2013 modifiant le décret n° 95-343 du 30 octobre 1995 relatif à la marge de solvabilité des sociétés d'assurances.

- 3°) les provisions réglementées ;
- 4°) le report à nouveau, débiteur ou créditeur.

Section 2 : Notions élémentaires de la Réassurance

Si les assureurs ont pu offrir les garanties toujours plus importantes, c'est uniquement grâce à la réassurance.

2.1. Définition de la réassurance

La CNA définit la réassurance comme étant une « *Opération par laquelle un assureur, le cédant, cède à un autre assureur, le réassureur ou cessionnaire, une partie d'un risque que lui-même a pris en charge en direct. Cette pratique se justifie par le désir de limiter les risques auquel l'assureur s'expose et d'éviter qu'un sinistre dont l'ampleur serait catastrophique ne le conduise à la ruine. L'existence du réassureur n'est pas connue des assurés et l'assureur reste seul responsable à leur égard.*

*L'assureur et le réassureur sont liés par un contrat, ou traité de réassurance, par lequel le cédant cède une partie de ses primes au cessionnaire, à charge pour lui de payer une partie des sinistres ».*⁴⁷

La réassurance est l'assurance de l'assureur, elle fournit à l'assureur des moyens toujours plus importants de souscrire des sommes d'assurance sans cesse plus forte, sans mettre en péril son existence.

Elle est donc un contrat par lequel un assureur se réassure pour un ou plusieurs risques qu'il a pris en charge auprès d'un réassureur.

Les premières compagnies de réassurance sont apparues au 19^{ème} siècle, avec le développement économique et à la demande des compagnies d'assurance.

2.2. Utilité et objectifs de la réassurance

La réassurance, étant l'assurance des assureurs comme nous avons pu la définir précédemment, a une valeur, nous allons développer cette dernière en apportant l'utilité et les objectifs de la réassurance.

⁴⁷ CNA (2011), Glossaire des termes d'assurance, Conseil National des Assurances, Alger, p : 82.

2.2.1. Utilité de la réassurance

La réassurance permet aux assureurs le transfert par exemple d'un ou plusieurs risques des assurés, c'est-à-dire qu'elle a accepté de prendre en charge auprès d'eux, elle les transfère par la suite à un organisme qui pratique les opérations d'assurance, ce qu'on appelle « réassureur ».

2.2.1. Les objectifs de la réassurance

Les objectifs de la réassurance sont ⁴⁸ :

- Protéger le bilan : la réassurance permet de prendre en charge les variations non attendues de la sinistralité et le risque d'erreur de souscription.
- Equilibrer le portefeuille : permet le transfert au réassureur des risques qui sont en dehors du portefeuille homogène comme l'assurance des grands chantiers.
- Augmenter la capacité de souscription : en prenant une part des risques et en fournissant aux assureurs des réserves additionnels.
- Réduire le besoin en capital : en libérant les fonds propres liés à la couverture des risques.
- Aider à développer de nouvelles couvertures/à assurer de nouveaux risques.

2.3. Formes de réassurance

Nous distinguons trois principaux critères :

- Critère juridique : réassurance obligatoire ou conventionnelle, réassurance facultative ;
- Critère technique : proportionnel, non proportionnel ;
- Critère commercial : prix fixe, prix variable.

2.3.1. Critère juridique

Nous distinguons trois formes de réassurance : les traités conventionnels, les traités facultatifs et les traités FAC-OB (facultatif-obligatoire) :

2.3.1.1. La réassurance obligatoire ou conventionnelle « Traité »

Convention de réassurance entre un assureur et un réassureur définissant les conditions de cession et d'acceptation des risques faisant l'objet de la convention.⁴⁹

⁴⁸ <https://www.aidebtsassurance.com/blog/la-reassurance-cours-bts-assurance/>

⁴⁹ <https://www.apref.org/glossaire/>.

Il s'agit d'un accord ou une convention entre l'assureur et le réassureur où ce dernier se doit d'assumer toutes les affaires qui lui seront transférées par l'assureur et s'engagera à les accepter et les couvrir dans certaines limites et clauses. Cet accord est appelé un « Traité de réassurance » qui protège un portefeuille de risques.

L'avantage de cette couverture qui est la plus courante et répandue, c'est qu'elle nécessite une gestion simple et aisée.

2.3.1.2. La réassurance facultative « FAC »

Nous appelons une assurance FAC lorsqu'un risque est cédé par l'assureur et que le réassureur a la faculté de l'accepter ou de le refuser. Dans cette forme de couverture il n'y a pas de limites et conditions précises à respecter, l'assureur a le libre choix de céder le risque voulu et aux restrictions qu'il souhaite. Ainsi, le réassureur est libre de refuser ou d'accepter et même de poser ses conditions.

Cette forme de couverture concerne généralement les risques industriels, les navires, avions et autres.

D'une part l'avantage de cette couverture est qu'elle est chargée de couvrir les risques des affaires à partir du choix de l'assureur et à la fois bénéficier des primes. D'une autre part, elle nécessite une gestion très lourde.

2.3.1.3. La réassurance facultative-obligatoire dite « FAC-OB »

C'est une forme de réassurance intermédiaire dite « FAC-OB », si nous rassemblons les deux formes précédentes nous obtenons un mélange qui est « FAC-OB ».

A partir des définitions précédentes, d'une part nous savons que la réassurance OB ou en traité couvre des sommes très importantes et que l'assureur cède des risques que le réassureur doit accepter de couvrir, d'une autre part, la réassurance FAC se résume aux petits et moyens risques voir quelques grandes affaires choisis par les deux parties donc libre choix de risque à l'assureur et l'éventualité de l'accepter ou de le refuser par le réassureur.

Dans la réassurance « FAC-OB » la cédante n'est pas obligée de céder, donc elle choisit ses risques, par contre le réassureur est dans l'obligation d'accepter de couvrir les risques proposés par l'assureur.

2.3.2. Critère technique

En terme technique, il existe deux types de réassurance de traités : les traités proportionnels et les traités non proportionnels :

2.3.2.1. Les traités proportionnels

« Participation du réassureur aux sinistres assumés par l'assureur dans la même proportion que celles des primes qu'il a perçues. La réassurance proportionnelle se fait le plus souvent en quote-part ou en excédent de plein ».

La réassurance proportionnelle est divisée en deux formes : Le traité en quote-part et l'excédent de plein.

2.3.2.2. Les traités non-proportionnels

Engagement du réassureur de participer aux sinistres pour un montant maximum, préalablement arrêté, au-delà de la somme conservée par l'assureur (priorité) et moyennement une prime calculée globalement par le réassureur pour l'ensemble du portefeuille couvert⁵⁰

⁵⁰ <https://www.argusdelassurance.com/acteurs/les-mots-de-la-reassurance.110631>. Consulté le 01/07/2021

Section 3 : Secteur d'assurance et de réassurance

L'objet de cette section est de présenter l'importance du secteur d'assurance et de réassurance dans le marché international mais aussi sur le marché national.

3.1. Le secteur d'assurance

Aujourd'hui, l'industrie de l'assurance est devenue le secteur central de toute économie moderne, son rôle se résume à la protection des assurés contre les aléas et s'inscrit dans le cadre social. Les compagnies d'assurance participent aussi au développement de l'économie en injectant et en mobilisant des capitaux importants sur le marché financier.

3.1.1. L'assurance au niveau mondial

L'assurance occupe une place très importante dans le marché mondial, ce secteur est actif au sein du paysage mondial.

3.1.1.1. Spécificité du secteur d'assurance

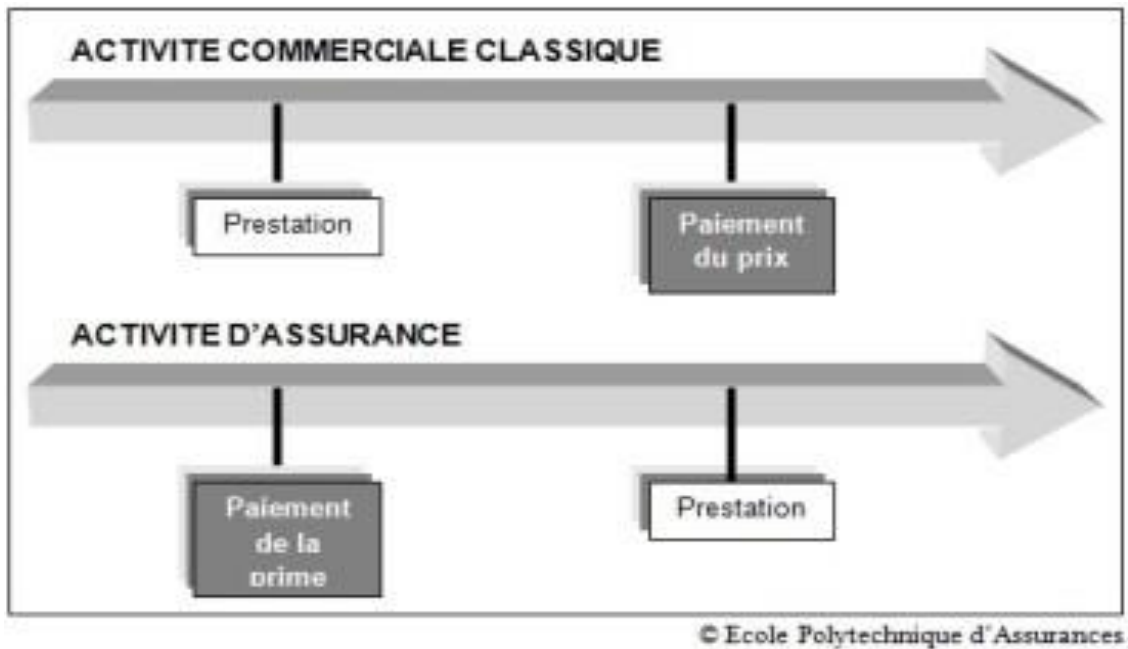
L'assurance est un secteur très spécifique par rapport aux autres secteurs d'activité, dans la mesure où son cycle de production est inversé.

En effet, dans la plupart des activités commerciales (qu'il s'agisse de la vente de biens ou de services), le coût du bien ou de la prestation peut être calculé en amont, puisque, au moment de la vente, l'entreprise sait généralement combien elle a dû dépenser pour fabriquer son produit. Schématiquement (c'est-à-dire sans tenir compte des coûts de distribution et de promotion), c'est en fonction du coût de production du produit que la société pourra alors en déterminer le prix de vente.

Dans le cas de l'assurance, secteur d'activité où les acteurs économiques vendent une protection contre le risque (événement dommageable futur dont la réalisation est incertaine), il est impossible aux compagnies de savoir avec certitude combien la prestation qu'elles vendent leur coûtera, la prime étant payée par le client avant que la prestation (indemnisation en cas de sinistre) n'ait été fournie.⁵¹

⁵¹ <https://www.assurance-et-mutuelle.com/assurance/secteur-assurance.html>. Consulté le 10/06/2021

Figure 4 : Spécificité du secteur d'assurance



Source : <https://www.assurance-et-mutuelle.com/assurance/secteur-assurance.html>

3.1.1.2. Les marchés mondiaux de l'assurance

Au sein de l'Union européenne comme aux Etats-Unis, premier marché mondial de l'assurance (réalisant avec 1098 milliards de dollars près du tiers du chiffre d'affaires mondial de l'assurance), de très nombreuses sociétés de dimensions très diverses exercent l'assurance dans ces domaines variés (5000 environ aux Etats-Unis, 4800 dans l'Union, contre 102 seulement au Japon). Les plus petites sont en général des mutuelles très spécialisées sur un plan local ou professionnel. Les plus importantes constituent des groupes de dimension mondiale, intervenant dans toutes les branches d'assurances et dans de très nombreux pays.

C'est aux Etats-Unis (A.I.G., Liberty Mutual, Chubb) et au Japon (Yasuda) que l'on trouve les plus grandes sociétés d'assurances, qui interviennent, en sus des assurances traditionnelles – automobile, incendie, responsabilité civile, etc. Dans les branches accident du travail et santé, branches d'assurances réservées dans d'autres pays, comme la France, à des organismes publics (Sécurité sociale).⁵²

⁵² <https://www.universalis.fr/encyclopedie/assurance-evolution-contemporaine/2-la-restructuration-du-secteur-de-l-assurance/> Consulté le 10/06/2021

Tableau 4 : Marché mondial de l'assurance : chiffre d'affaires 2019 par région.

Chiffres en millions USD

Régions	Chiffre d'affaires		Evolution 2018- 2019	Part de marché	
	2019	2018		2019	2018
Amérique du Nord	2 593 280	2 497 670	3,83%	41,21%	40,62%
Amérique Latine et les Caraïbes	157 146	155 197	1,26%	2,50%	2,52%
Asie-Pacifique	1 745 403	1 679 803	3,91%	27,74%	27,32%
Europe	1 683 797	1 703 391	-1,15%	26,76%	27,70%
Afrique	68 154	69 374	-1,76%	1,08%	1,13%
Moyen-Orient	44 820	43 585	2,83%	0,71%	0,71%
Monde	6 292 600	6 149 020	2,34%	100%	100%

Source : <https://www.atlas-mag.net/article/marche-mondial-de-l-assurance-chiffre-d-affaires-2019-par-region>.

Consulté le 10/06/2021

Ce tableau représente les chiffres d'affaires des différentes régions dans le monde où nous voyons l'évolution en termes de chiffre de l'année 2019 par rapport à 2018 ainsi que les parts de marchés.

Tableau 5 : Top 10 du marché mondial de l'assurance en 2019.

Chiffres en millions USD

Rang	Pays	Chiffre d'affaires		Evolution 2018-2019	Part de marché 2019
		2019	2018		
1	États-Unis	2 460 123	2 368 305	3,88%	39,10%
2	Chine	617 399	574 890	7,39%	9,81%
3	Japon	459 347	438 412	4,78%	7,30%
4	Royaume-Uni	366 243	380 850	-3,84%	5,82%
5	France	262 283	266 275	-1,50%	4,17%
6	Allemagne	243 852	244 755	-0,37%	3,87%
7	Corée du Sud	174 520	180 386	-3,25%	2,77%
8	Italie	167 838	170 273	-1,43%	2,67%
9	Canada	133 157	129 364	2,93%	2,12%
10	Taiwan	117 823	121 908	-3,35%	1,87%
Total des 10 premiers marchés		5 002 585	4 875 418	2,61%	79,50%
Reste du marché		1 290 015	1 273 602	1,29%	20,50%
Total général		6 292 600	6 149 020	2,34%	100%

Source : <https://www.atlas-mag.net/article/top-10-du-marche-mondial-de-l-assurance-en-2019>. Consulté le 10/06/2021

Ce tableau représente le marché mondial de l'assurance, le classement des 10 pays qui sont à l'entête, leurs évolutions en termes de chiffres d'affaires en 2019 par rapport à 2018 ainsi que les parts de marchés. Il exprime aussi les chiffres du reste du monde où nous pouvons clairement voir la différence et faire une comparaison entre le reste du monde et les 10 premiers pays. Par ailleurs, nous remarquons bien que les 10 pays prennent une place première et génère un chiffre d'affaire meilleur que le reste du monde.

3.1.2. L'assurance en Algérie

Pendant toute la période coloniale, l'assurance en Algérie s'est confondue avec l'évolution de l'assurance en France. Cela conduit après l'indépendance à l'héritage des lois et des règlements antérieurs qui n'ont été abrogés qu'en 1975. Après cette période, de nouvelles lois sont apparues permettant à l'assurance de connaître un nouvel essor.⁵³

3.1.2.1. Le marché Algérien des assurances

Les assurances commencent à occuper une place très spécifique en Algérie, beaucoup de compagnies se créent, se développent et de nombreuses agences se propagent dans tout le territoire national afin de proposer des services et protéger l'assuré.

Nous allons présenter dans le tableau ci-dessous un aperçu sur les assurances en Algérie en montrant les réalisations de certaines compagnies.

Tableau 6 : Compagnies d'assurance algériennes : classement 2019.

En milliers

Rang	Compagnies	Chiffre d'affaires 2019		Chiffre d'affaires 2018		Evolution 2018-2019 ⁽¹⁾	Parts 2019
		DZD	USD	DZD	USD		
Compagnies d'assurance de dommages							
1	SAA	29 117 000	243 418	27 679 000	231 673	5,20%	20,16%
2	CAAT	24 589 000	205 564	24 126 000	201 935	1,92%	17,02%
3	CAAR	15 365 000	128 452	15 195 000	127 182	1,12%	10,64%
4	CNMA	14 312 000	119 648	14 025 000	117 389	2,05%	9,91%
5	CASH Assurances	12 676 000	105 971	9 499 000	79 507	33,45%	8,78%
6	CIAR	9 866 000	82 480	10 099 000	84 529	-2,31%	6,83%
7	Salama Assurances	5 377 000	44 952	5 158 000	43 172	4,25%	3,72%

⁵³ Bouaziz Cheikh. L'histoire de l'assurance en Algérie.

Chapitre II : Théories des entreprises d'assurance

8	Alliance Assurances	5 201 000	43 480	5 002 000	41 867	3,98%	3,60%
9	Trust Algérie	4 040 000	33 774	3 547 000	29 688	13,90%	2,80%
10	2A	3 877 000	32 412	3 849 000	32 216	0,73%	2,68%
11	GAM	3 803 000	31 793	3 859 000	32 300	-1,45%	2,63%
12	AXA Assurances Algérie Dommage	2 616 000	21 870	2 967 000	24 834	-11,83%	1,81%
Total compagnies dommages		130 839 000	1 093 814	125 005 000	1 046 292	4,67%	90,58%
Compagnies d'assurance de personnes							
1	Cardif El Djazair	2 742 000	22 923	2 604 000	21 796	5,30%	1,90%
2	AXA Assurances Algérie Vie	2 254 000	18 843	2 046 000	17 125	10,17%	1,56%
3	SAPS	1 947 000	16 277	2 066 000	17 292	-5,76%	1,35%
4	Caarama Assurance	1 869 000	15 625	1 695 000	14 187	10,27%	1,29%
5	AGLIC	1 675 000	14 003	1 302 000	10 898	28,65%	1,16%
6	Macir Vie	1 541 000	12 883	1 413 000	11 827	9,06%	1,07%
7	TALA	1 117 000	9 338	1 119 000	9 366	-0,18%	0,77%
8	Le Mutualiste	467 000	3 904	482 000	4 034	-3,11%	0,32%
Total compagnies vie		13 612 000	113 796	12 727 000	106 525	6,95%	9,42%
Total général		144 451 000	1 207 610	137 732 000	1 152 817	4,88%	100%

Source : <https://www.atlas-mag.net/article/compagnies-d-assurance-algeriennes-classement-2019>

3.2. Le secteur de réassurance

Le secteur de réassurance est une industrie qui occupe une place fondamentale dans le secteur des assurances. Ce dernier fait appel à la réassurance afin de s'assurer elle-même, pour cela nous pouvons dire que la réassurance devient une assurance secondaire.

3.2.1. La réassurance au niveau mondial

La réassurance joue un rôle économique important, dans le sens de sa contribution au (re)développement des activités victimes de sinistres, elle a une place dans le développement de l'industrie de l'assurance car elle sert d'assurance secondaire. Cela aide l'assurance à fournir des résultats quantitatifs à l'échelle mondiale.

3.2.1.1. Spécificité du secteur de réassurance

Les compagnies d'assurances de tous types et de toutes tailles ont recours à la réassurance. C'est un mécanisme qui permet aux compagnies d'assurance le partage des risques de souscription avec d'autres compagnies, augmentant ainsi la dispersion et la volonté modérée et leur résultat net.

3.2.1.2. Marché mondial de réassurance

Les turbulences des marchés, la crise du crédit, et le manque de flexibilité financière pèsent lourdement sur la capacité des assureurs à assumer leurs risques.

De plus, le nombre de catastrophes naturelles a sensiblement augmenté ces dernières années. Les événements catastrophiques de 2008 ont coûté 45 milliards USD aux assureurs, soit le troisième plus mauvais exercice enregistré. La crainte d'une catastrophe naturelle majeure et la recrudescence de sinistres de taille moyenne inquiètent le marché. Face à de tels risques, les assureurs se montrent de plus en plus prudents et recourent davantage à la réassurance pour se protéger.⁵⁴

⁵⁴ <https://www.atlas-mag.net/article/la-reassurance-dans-le-monde> Consulté le 24/06/2021

Tableau 7 : Top 10 des réassureurs mondiaux selon le chiffre d'affaires 2019.

Unité : Millions USD

Rang	Compagnie	Pays	Branche	Chiffre d'affaires	Evolution 2018/2019
				2019	
1	Munich Re	Allemagne	Vie et non vie	37 859,107	5,80%
2	Swiss Re	Suisse	Vie et non vie	36 164,000	15,98%
3	Hannover Rück	Allemagne	Vie et non vie	25 306,148	15,38%
4	SCOR	France	Vie et non vie	18 299,632	4,86%
5	Berkshire Hathaway	Etats-Unis	Vie et non vie	16 952,000	2,54%
6	Lloyd's	Royaume-Uni	Non vie	14 975,849	6,60%
7	China Re	Chine	Vie et non vie	14 053,136	18,74%
8	Great-West Lifeco	Canada	Vie et maladie	13 260,000	71,38%
9	Reinsurance Group of America	Etats-Unis	Vie et maladie	12 438,000	9,08%
10	Partner Re	Bermudes	Vie et non vie	7 285,000	15,63%

Source : <https://www.atlas-mag.net/article/classement-top-10-des-reassureurs-mondiaux-selon-le-chiffre-d-affaires-2019>

3.2.2. La réassurance en Algérie

La réassurance comme dans l'international, occupe une place fondamentale relativement à l'assurance, elle occupe également cette place au niveau national. Ce ne sont pas toutes les compagnies d'assurance qui pratiquent la réassurance mais seulement quelques-unes, telles que la Compagnie Internationale d'Assurance et de Réassurance (CIAR), la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance (CAAR) et la Compagnie Centrale de Réassurance (CCR).

3.2.2.1. Le cadre législatif et réglementaire de la réassurance en Algérie

Les activités d'assurance et de réassurance en Algérie sont sous la tutelle de la Direction des Assurances du ministère des Finances.

Nous allons présenter les principales règles qui régissent leur activité.

a. La réglementation des opérations de réassurance

Le contrat de réassurance est considéré comme un contrat qui a d'effet qu'entre l'assureur et le réassureur, c'est-à-dire que par rapport à l'assuré, ce contrat n'a aucun effet.

Selon l'Art.3 du décret exécutif n° 10-07 du 30 Ramadhan 1431 correspondant au 9 Septembre 2010 modifiant et complétant le décret exécutif n° 95-409 du 16 Rajab 1416 correspondant au 9 Décembre 1995 relatif à la cession obligatoire en réassurance, « *Le taux minimum de la cession obligatoire des risques à réassurer est fixé à 50%. Ce taux peut être modifié dans les même formes* ». ⁵⁵

Dans son Article 4 du décret exécutif n°95-409 du 16 Rajab 1416 correspondant au 9 Décembre 1995, la législation détermine que : « *La cession obligatoire s'opère au bénéfice de la compagnie centrale de réassurance* ». ⁵⁶

b. L'octroi d'agrément :

Selon l'Art.204, « *Les sociétés d'assurance et/ou de réassurance ne peuvent exercer leur activité qu'après avoir obtenu, dans les conditions fixées à l'article 218, l'agrément du ministre chargé des finances. Elles ne peuvent pratiquer que les opérations pour lesquelles elles sont agréées* ». ⁵⁷

Selon l'Art.218⁵⁸ (modifié par l'art. 36 L 06-04), L'agrément institué à l'article 204 ci-dessus est délivré par le Ministre chargé des Finances, après avis du Conseil National des Assurances.

L'agrément est accordé ou refusé, sur la base d'un dossier permettant d'apprécier les conditions de faisabilité et de solvabilité de la société, notamment le plan prévisionnel d'activité, les moyens techniques et financiers à mettre en œuvre, la qualification professionnelle, sous réserve des dispositions de l'article 217.

⁵⁵ Article 3 du décret exécutif N° 95-409 du 16 Rajab 1416 correspondant au 9 Décembre 1995.

⁵⁶ Article 4 du décret exécutif N° 95-409 du 16 Rajab 1416 correspondant au 9 Décembre 1995.

⁵⁷ Article 204 de l'ordonnance n° 95-07 du 23 Chaabane 1415 correspondant au 25 Janvier 1995 relative aux assurances et ses textes d'application.

⁵⁸ Article 218 (modifié par l'art. 36 L 06-04) de l'ordonnance n° 95-07 du 23 Chaabane 1415 correspondant au 25 Janvier 1995 relative aux assurances et ses textes d'application.

L'agrément doit indiquer la ou les opérations d'assurance pour lesquelles la société est habilitée à exercer. Le refus d'agrément doit faire l'objet d'une décision du ministre chargé des finances dûment motivée et notifiée au demandeur. Cette décision est susceptible d'un recours devant le Conseil d'Etat conformément à la législation en vigueur.

c. Les conditions de forme de la société

Selon l'Art.215⁵⁹, Les sociétés d'assurances et/ou de réassurance doivent être de droit algérien et constituées sous l'une des formes ci-après :

- Société par actions,
- Société à forme mutuelle.

Conclusion

A travers ce chapitre, nous avons démontré l'importance de l'assurance, qui assure la protection des personnes morales et physiques. Pour cette raison, il faut sensibiliser les personnes qui ignorent ce confort.

Nous avons également démontré l'importance de la réassurance qui est particulièrement primordiale pour les compagnies d'assurance et qui est considérée comme une assurance secondaire.

Le secteur d'assurance et de réassurance jouent un rôle fondamental dans le développement économique en procurant des garanties de sécurité et de la protection que ce soit aux entreprises ou aux particuliers.

Tant au niveau mondial qu'en Algérie, ces secteurs sont aussi importants.

⁵⁹ Article 215 de l'ordonnance n° 95-07 du 23 Chaabane 1415 correspondant au 25 Janvier 1995 relative aux assurances et ses textes d'application.

Chapitre III
Etude de cas pratique SPA CIAR

Chapitre III : Etude de cas pratique SPA CIAR

Introduction

Dans ce chapitre nous allons essayer de présenter les éléments fondamentaux liés à la gestion de la trésorerie. Pour ce faire, nous avons détaillé ce chapitre en trois sections dont la première est consacrée à la présentation de l'entreprise d'accueil, la deuxième section se porte sur l'analyse de la situation financière de la direction générale de la Compagnie Internationale d'Assurance et de Réassurance (CIAR) sis à Hydra, Alger qui est le lieu de stage et nous finirons par les tableaux des flux de trésorerie dans la troisième section.

Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil

Avant de présenter l'organisme d'accueil, nous allons tout d'abord commencer par un petit historique sur les assurances.

1.1. Historique

Après l'indépendance, plus de 160 compagnies d'assurance étrangères opéraient en Algérie. Le législateur Algérien a reconduit par la loi 62-157 du 21 décembre 1962, tous les textes en attendant la mise en place d'une réglementation afin de sauvegarder les intérêts des nations.

Le 08 Juin 1963, la Caisse Algérienne d'Assurance et de Réassurance (CAAR) et qui était chargée de la cession légale dans le but de permettre à l'Etat Algérien de contrôler le marché des assurances. Une autre compagnie a été créée le 12 Décembre 1963 et qui est la Société Algérienne d'Assurance (SAA) dont 39% du capital était détenu par les Egyptiens.

En 1966, l'Algérie indépendante institue le monopole de l'Etat sur les opérations d'assurances (ordonnance n° 66-127 du 27 mai 1963). Les entreprises publiques nationalisées étaient : la CAAR (Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance), spécialisée dans les risques transports et industriels, et la SAA pour les risques automobiles, assurances de personnes et risques simples. La Compagnie centrale de réassurance est créée en **1975**. Par conséquent, les compagnies d'assurance sont obligées de faire toutes les ventes au profit de CCR. En 1982, avec la création de la CAAT (Compagnie Algérienne des Assurances), la spécialisation se renforce : la société se concentre sur les risques du secteur des transports et prend des parts de marché à la CAAR qui monopolise les risques de l'industrie.

L'ordonnance n° 95-07 du 25 janvier 1995 met fin au monopole de l'Etat en matière d'assurances et permet la création de sociétés privées algériennes. Sont « réintroduits » les intermédiaires d'assurances (agents généraux et courtiers), dis parus avec l'institution du

monopole de l'Etat sur l'activité d'assurance. La loi n° 06-04 du 20 février 2006 modifie l'ordonnance 95-07. Elle généralise l'assurance de groupe, autorise la bancassurance, institue le principe de la séparation des activités Vie et Non Vie et crée la Commission de Supervision des Assurances.

Le décret 375-09 du 16 novembre 2009, exige l'augmentation du capital des sociétés d'assurances de personnes à 1 milliard de dinars (contre 200 millions de dinars) et celui des autres sociétés d'assurance de dommage à 2 milliards de dinars (contre 500 millions de dinars).

1.2. Présentation de la CIAR

La Compagnie Internationale d'Assurance et de Réassurance (CIAR) au capital social de 4.167.000.000,00 DA, a obtenu son agrément du Ministère des finances n° 15 DGT/DASS/MF en date du 05.08.1998 pour pratiquer l'ensemble des opérations d'assurance et de réassurance et ce conformément aux dispositions de l'ordonnance 95 - 07 du 25.01.1995 consacrant l'ouverture du marché des Assurances aux opérateurs privés. Par la suite, elle s'est spécialisée dans les activités d'assurance de dommages en cédant sa branche d'assurance de personnes à sa filiale **MACIR Vie** créée en 2011 en application du principe de séparation entre les assurances de personnes et les assurances de dommages institué par la loi 06-04 du 02.02.2006 modifiant et complétant l'ordonnance 95 – 07 relative aux assurances.

1.2.1. Présentation de sa filiale MACIRVIE

Macir Vie est une filiale de la Compagnie Internationale d'Assurance et de Réassurance (CIAR) créée le 01 Juillet 2011 et agréée par le Ministère des Finances le 11 Août 2011, en application de la loi N° 06/04 du 26 Février 2006 séparant les assurances des personnes des assurances dommages. Son rôle est de promouvoir les assurances vie, voyage, santé et collective en Algérie.

Macir Vie est la première compagnie privée spécialisée dans l'assurance de personnes en Algérie dans le domaine du voyage et de la santé.

1.2.2. Son réseau :

La CIAR dispose d'environ 400 agences dans différentes wilayas du territoire national.

1.2.3. Ses directions régionales

La CIAR dispose de sept directions régionales dans le pays :

ALGER EST – ALGER OUEST – BLIDA – ORAN – GHARDAIA – SETIF – ANNABA.

1.2.4. Ses compétences

- Assurance : S'appuyant sur l'expérience éprouvée du management commercial, les dirigeants savent opérer les choix stratégiques qui garantiront les bons résultats.
- Réassurance : la C.I.A.R. est parmi les plus importantes compagnies d'évaluation des risques en Algérie.

1.2.5. Objectif de la compagnie

La CIAR s'est fixée pour mission d'offrir à ses Clients des solutions d'assurance sur mesure et des services innovants pour répondre à leurs besoins. Pour renforcer cet esprit orienté Client la CIAR s'est appuyée sur un encadrement de haut niveau, mais a tenu également à garantir une mise à niveau permanente de ses agents et une modernisation des techniques de gestion par l'adoption d'outils et de solutions informatiques afin d'assurer un haut degré de professionnalisme et une amélioration continue du service offert.

Si la CIAR est aujourd'hui le partenaire privilégié de nombreuses entreprises, c'est parce qu'au-delà de ses compétences, elle offre une proximité et une qualité d'accompagnement au quotidien qui font toute la différence qui est assurée par une représentation régionale constituée de 7 directions dont la mission et la mise en place, le développement et l'assistance du réseau.

1.2.6. Ses produits

La compagnie a pour mission de proposer des solutions d'assurances et de réassurances à ses clients afin de répondre à leurs demandes et besoins.

Ci-dessous ses différents produits :

- Incendie et les éléments naturels,
- Autres dommages aux biens,
- Catastrophes naturelles,
- Risques de construction,
- Risques Agricoles,
- Corps de véhicules,
- Corps d'aéronefs et la Responsabilité civile,
- Corps maritimes,
- Marchandises transportées par voie terrestre, ferroviaire, aérienne, maritime,
- Responsabilité civile générale,

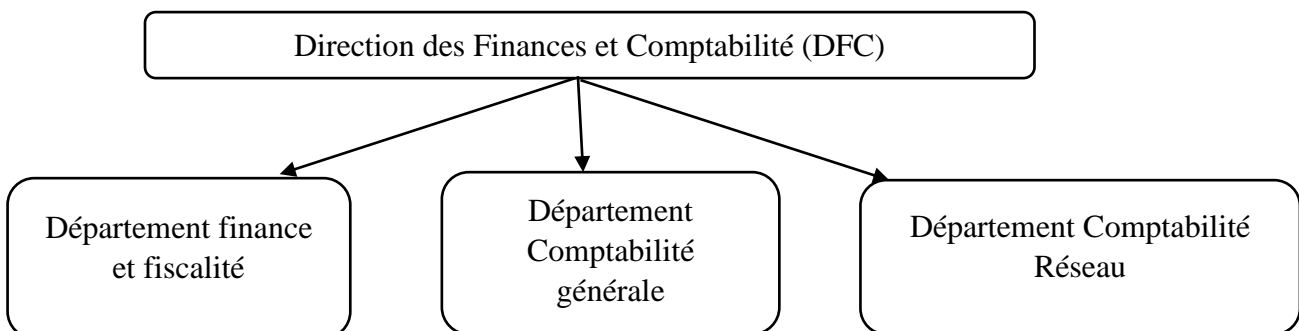
- Pertes pécuniaires diverses,
- Crédit,
- Automobile,
- Réassurance.

1.3. Présentation de la Direction des Finances et Comptabilité (DFC)

La direction des Finances et Comptabilité se compose de trois départements :

- Département Finance
 - Département comptabilité générale
 - Département comptabilité réseau
- Le département finance s'occupe de :
 - La trésorerie de la compagnie.
 - Suivi de la trésorerie réseau et fiscalité
 - Chargé de la relation bancaire.
 - Le département comptabilité générale :
 - Chargé des opérations comptables et rapprochements bancaires
 - Les analyses des comptes
 - Le suivi des investissements et l'inventaire.
 - Le département comptabilité réseau est chargé de :
 - Suivi des opérations techniques,
 - L'analyse des situations mensuelles (production et encaissement),
 - Génération des écritures comptables,
 - Transfert des écritures comptables,
 - Contrôle des opérations techniques,
 - Suivi du bilan comptable et technique...etc.

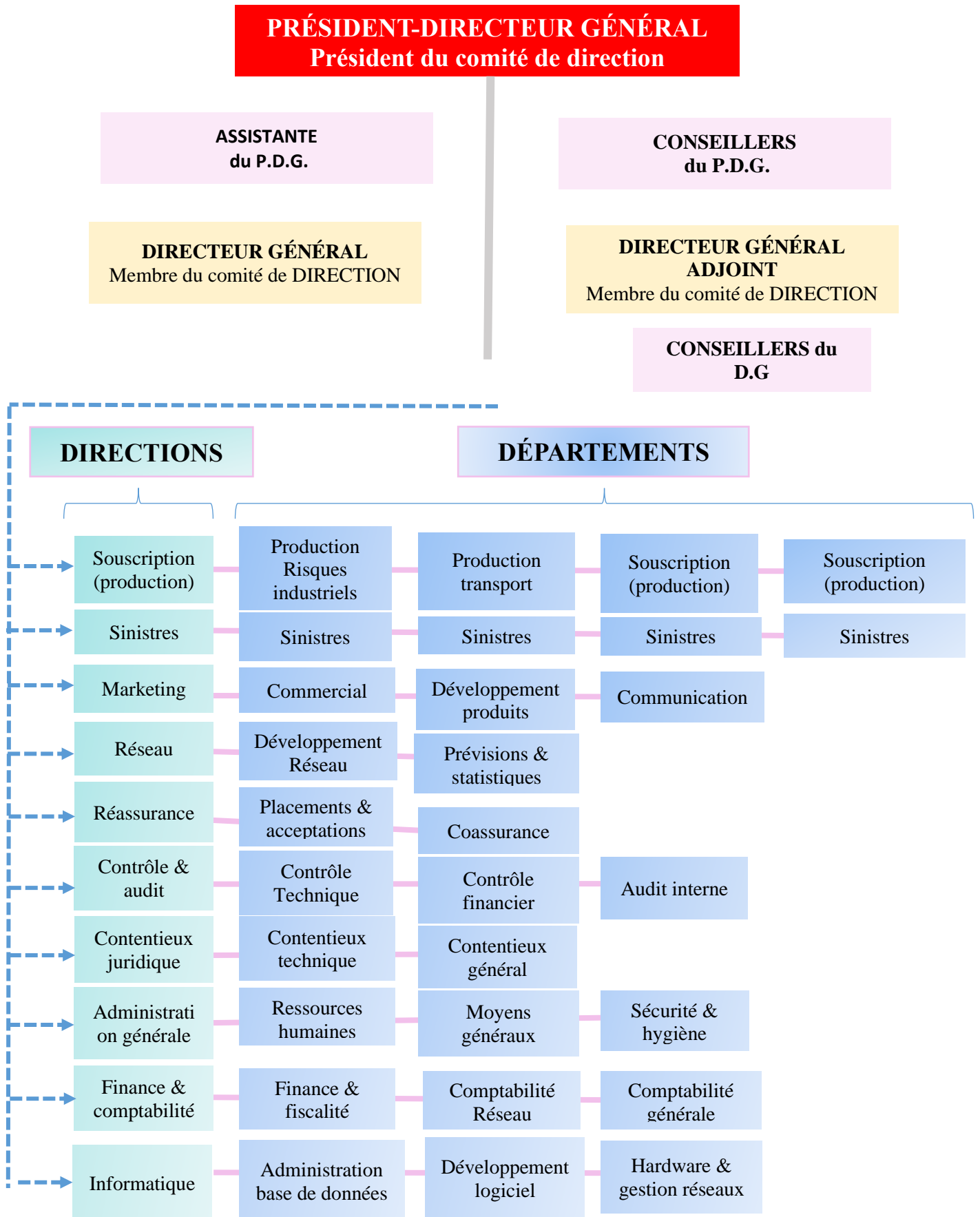
Figure 5 : Département des Finances et Comptabilités



Source : Réalisé par nos soins

1.4. Organigramme de la CIAR

Figure 6 : Organigramme de la CIAR



Source : Documents internes de la CIAR

Section 2 : Analyse de la situation financière de la CIAR

L'évaluation de la structure de financement se fait à travers le calcul de différents indicateurs tels que le Fonds de Roulement (FR), le Besoin de Fonds de Roulement (BFR) et la Trésorerie (TR). Ces trois indicateurs peuvent se résumer à la notion de « Equilibre financier », qui nous permettra de mieux comprendre cette notion et faire émettre des jugements et recommandations pour apporter une réelle valeur à l'entreprise. Nous avons décortiqué cette section en plusieurs points, tout d'abord nous élaborons le bilan financier condensé pour les trois années (2017, 2018 et 2019), ensuite, nous allons calculer les indicateurs de l'équilibre financier et nous terminerons par une analyse des tableaux des flux de trésorerie (TFT).

2.1. Elaboration du bilan financier condensé à partir du bilan comptable financier

Avant de dresser le tableau du bilan financier condensé, nous allons d'abord présenter les bilans comptables financiers des trois années (2017, 2018 et 2019).

Une fois les bilans comptables financiers présentés, nous allons pouvoir dresser le bilan condensé, calculer les indicateurs d'équilibre financier ainsi que certains ratios de gestion, ce qui déterminera la santé financière de l'entreprise, nous allons ainsi savoir si l'entreprise est solvable d'après les résultats obtenus.

➤ **Bilan comptable financier 2017 :**

Tableau 8 : Bilan comptable financier de la CIAR 2017

ACTIF	MONTANT NET	PASSIF	MONTANT NET
ACTIFS NON COURANTS		CAPITAUX PROPRES	
- Ecart d'acquisition – Goodwill positif ou négatif	0,00	- Capital émis	4 167 000 000,00
- Immobilisations incorporelles	178 453,32	- Capital non appelé	0,00
Immobilisations corporelles		- Primes et réserves – réserves consolidées (1)	278 767 011,51
- Terrains	855 323 100,00	- Ecarts de réévaluation	0,00
- Bâtiments	3 249 657 812,40	- Ecart d'équivalence (1)	0,00
- Immeubles de placement	267 439 633,44	- Résultat net – Résultat net du groupe (1)	658 982 491,27
- Autres immobilisations corporelles	57 864 789,89	- Autres capitaux propres – Report à nouveau	0,00
- Immobilisations en concession	44 736 172,31	Part de la société consolidante (1)	
- Immobilisation en cours		Part des minoritaires (1)	
Immobilisations financières	0,00	TOTAL I – CAPITAUX PROPRES	5 104 749 502,78
- Titres mis en équivalence		PASSIFS NON COURANTS	
- Autres participations et créances rattachées	1 009 744 000,00	- Emprunts et dettes financières	0,00
- Autres titres immobilisés	1 509 570 000,00	- Impôts (différés et provisionnés)	1 370 252,19
- Prêts et autres actifs financiers non courants	100 033 990,00	- Autres dettes non courantes	0,00
- Impôts différés actif	22 391 999,00	- Provisions règlementées	707 664 354,00
- Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants	0,00	- Provisions et produits constatés d'avance	5 108 308,39
TOTAL I – ACTIFS NON COURANTS	7 116 939 980,36	TOTAL II – PASSIFS NON COURANTS	714 142 914,58
ACTIFS COURANTS		PASSIFS COURANTS	
Provisions techniques d'assurance	0,00	- Fonds ou valeurs reçus par des réassureurs	507 057 069,65
- Part de la coassurance cédée	507 057 069,03	Provisions techniques d'assurance	
- Part de la réassurance cédée	282 480 603,66	- Opérations directes	6 246 695 458,68
Créances et emplois assimilés		- Acceptations	704 345,40
- Cessionnaires et cédants débiteurs	2 576 614 877,25	Dettes et comptes rattachés	
- Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs	949 728 248,00	- Cessionnaires et cédants créditeurs	734 472 612,67
- Autres débiteurs	150 947 834,34	- Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs	114 628 631,99
- Impôts et assimilés	0,00	- Impôts	818 905 968,21
- Autres créances et emplois assimilés	2 102 495 037,96	- Autres dettes	279 068 989,63
Disponibilités et assimilés	834 161 842,99	- Trésorerie passif	0,00
- Placements et autres actifs financiers courants			
- Trésorerie			
TOTAL II – ACTIFS COURANTS	7 403 485 513,23	TOTAL III – PASSIFS COURANTS	8 701 533 076,23
TOTAL GENERAL ACTIF	14 520 425 493,59	TOTAL GENERAL PASSIF	14 520 425 493,59

Source : Documents internes de la CIAR

➤ **Bilan comptable financier 2018 :**

Tableau 9 : Bilan comptable financier de la CIAR 2018

ACTIF	MONTANT NET	PASSIF	MONTANT NET
ACTIFS NON COURANTS		CAPITAUX PROPRES	
- Ecart d'acquisition – Goodwill positif ou négatif	0,00	- Capital émis	4 167 000 000,00
- Immobilisations incorporelles	6 775 439,46	- Capital non appelé	0,00
Immobilisations corporelles		- Primes et réserves – réserves consolidées (1)	600 222 502,78
- Terrains	855 323 100,00	- Ecarts de réévaluation	0,00
- Bâtiments	3 145 447 683,15	- Ecart d'équivalence (1)	0,00
- Immeubles de placement	263 871 229,23	- Résultat net – Résultat net du groupe (1)	663 628 321,31
- Autres immobilisations corporelles	72 094 490,52	- Autres capitaux propres – Report à nouveau	0,00
- Immobilisations en concession	0,00	Part de la société consolidante (1)	
- Immobilisation en cours	44 736 172,31	Part des minoritaires (1)	
Immobilisations financières		TOTAL I – CAPITAUX PROPRES	5 430 850 824,09
- Titres mis en équivalence	0,00	PASSIFS NON COURANTS	
Autres participations et créances rattachées	1 014 744 000,00	- Emprunts et dettes financières	0,00
- Autres titres immobilisés	1 009 207 500,00	- Impôts (différés et provisionnés)	2 952 701,22
- Prêts et autres actifs financiers non courants	100 033 990,00	Autres dettes non courantes	0,00
- Impôts différés actif	21 704 189,19	- Provisions règlementées	816 697 303,00
- Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants	0,00	- Provisions et produits constatés d'avance	135 313 532,06
TOTAL I – ACTIFS NON COURANTS	6 533 937 793,86	TOTAL II – PASSIFS NON COURANTS	954 963 536,28
ACTIFS COURANTS		PASSIFS COURANTS	
Provisions techniques d'assurance		- Fonds ou valeurs reçus par des réassureurs	476 055 818,58
- Part de la coassurance cédée	0,00	Provisions techniques d'assurance	
- Part de la réassurance cédée	476 055 818,58	- Opérations directes	7 700 453 675,98
Créances et emplois assimilés		- Acceptations	1 726 982,96
- Cessionnaires et cédants débiteurs	85 433 292,61	Dettes et comptes rattachés	
- Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs	3 129 032 300,91	- Cessionnaires et cédants créditeurs	811 258 515,96
- Autres débiteurs	1 871 732 193,71	- Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs	332 563 265,43
- Impôts et assimilés	216 710 395,03	- Impôts	968 399 606,72
- Autres créances et emplois assimilés	0,00	- Autres dettes	251 954 433,57
Disponibilités et assimilés		- Trésorerie passif	
- Placements et autres actifs financiers courants	3 206 558 410,60		
- Trésorerie	1 408 766 454,27		
TOTAL II – ACTIFS COURANTS	10 394 228 865,71	TOTAL III – PASSIFS COURANTS	10 542 412 299,20
TOTAL GENERAL ACTIF	16 928 226 659,57	TOTAL GENERAL PASSIF	16 928 226 659,57

Source : Documents internes de la CIAR

➤ **Bilan comptable financier 2019 :**

Tableau 10 : Bilan comptable financier de la CIAR 2019

ACTIF	MONTANT NET	PASSIF	MONTANT NET
ACTIFS NON COURANTS		CAPITAUX PROPRES	
- Ecart d'acquisition – Goodwill positif ou négatif		- Capital émis	4 167 000 000,00
- Immobilisations incorporelles	22 393 801,00	- Capital non appelé	
Immobilisations corporelles		- Primes et réserves – réserves consolidées (1)	742 975 824,00
- Terrains	756 161 400,00	- Ecarts de réévaluation	0,00
- Bâtiments	3 044 709 149,00	- Ecart d'équivalence (1)	0,00
- Immeubles de placement	260 302 795,00	- Résultat net – Résultat net du groupe (1)	688 963 680,00
- Autres immobilisations corporelles	293 048 802,00	- Autres capitaux propres – Report à nouveau	0,00
- Immobilisations en concession		Part de la société consolidante (1)	
- Immobilisation en cours	- 158 973 896,00	Part des minoritaires (1)	
Immobilisations financières		TOTAL I – CAPITAUX PROPRES	5 598 939 504,00
- Titres mis en équivalence		PASSIFS NON COURANTS	
- Autres participations et créances rattachées	1 012 486 500,00	- Emprunts et dettes financières	0,00
- Autres titres immobilisés	1 010 667 500,00	- Impôts (différés et provisionnés)	0,00
- Prêts et autres actifs financiers non courants	101 033 990,00	- Autres dettes non courantes	0,00
- Impôts différés actif	148 491 900,00	- Provisions règlementées	947 511 941,00
		- Provisions et produits constatés d'avance	3 348 090,00
TOTAL I – ACTIFS NON COURANTS	6 490 321 940,00	TOTAL II – PASSIFS NON COURANTS	950 860 031,00
ACTIFS COURANTS		PASSIFS COURANTS	
Provisions techniques d'assurance		- Fonds ou valeurs reçus par des réassureurs	807 504 068,00
- Part de la coassurance cédée		Provisions techniques d'assurance	
- Part de la réassurance cédée	1 680 663 860,00	- Opérations directes	9 382 864 847,00
Créances et emplois assimilés		- Acceptations	7 490 219,00
- Cessionnaires et cédants débiteurs	560 171 332,00	Dettes et comptes rattachés	
- Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs	3 197 841 197,00	- Cessionnaires, cédants et comptes rattachés	589 973 460,00
- Autres débiteurs	2 069 363 985,00	- Assurés et intermédiaires d'assurance	654 756 155,00
- Impôts et assimilés	290 081 775,00	- Impôts	1 230 732 825,00
- Autres créances et emplois assimilés		- Autres dettes	78 652 456,00
Disponibilités et assimilés		- Trésorerie passif	0,00
- Placements et autres actifs financiers courants	3 556 778 155,00		
- Trésorerie	1 456 551 320,00		
TOTAL II – ACTIFS COURANTS	12 811 451 624,00	TOTAL III – PASSIFS COURANTS	12 751 974 030,00
TOTAL GENERAL ACTIF	19 301 773 565,00	TOTAL GENERAL PASSIF	19 301 773 565,00

Source : Documents internes de la CIAR

Chapitre III : Etude de cas pratique SPA CIAR

A partir de ces trois bilans comptables financiers des années 2017, 2018 et 2019, nous allons pouvoir élaborer le tableau financier condensé et d'étudier l'évolution d'année en année à partir de 2017 jusqu'à 2019.

➤ Bilans condensés :

Le bilan condensé est un bilan à grandes masses qui est établi à partir du bilan comptable financier. Ces grandes masses se résument aux : immobilisation, les créances et les dettes de l'entreprise, la trésorerie et les capitaux propres.

Le bilan condensé permet de calculer certains ratios de gestion comme le ratio de liquidité immédiate et le ratio de liquidité générale, il nous permet aussi de calculer les indicateurs d'équilibre comme le Fonds de Roulement (FR), le Besoin de Fonds de Roulement et la Trésorerie (TR).

Tableau 11 : Bilan financier condensé de la CIAR des années 2017, 2018 et 2019.

Unité : Dinars Algérien

Rubriques	2017	%	2018	%	2019	%
Actif non courant	7116939980,36	49,01	6533937793,86	38,6	6490321940	33,63
Actif courant	740348513,23	50,99	10394288865,71	61,4	12811451624	66,37
Total actif	14520425493,59	100	16928226659,57	100	19301773565	100
Passif non courant	58188892417	37,01	6385814360	37,72	6549799535	33,93
Passif courant	8701533076,23	59,93	10542412299,20	62,28	12751974030	66,07
Total passif	14520425493,59	100	16928226659,57	100	19301773565	100

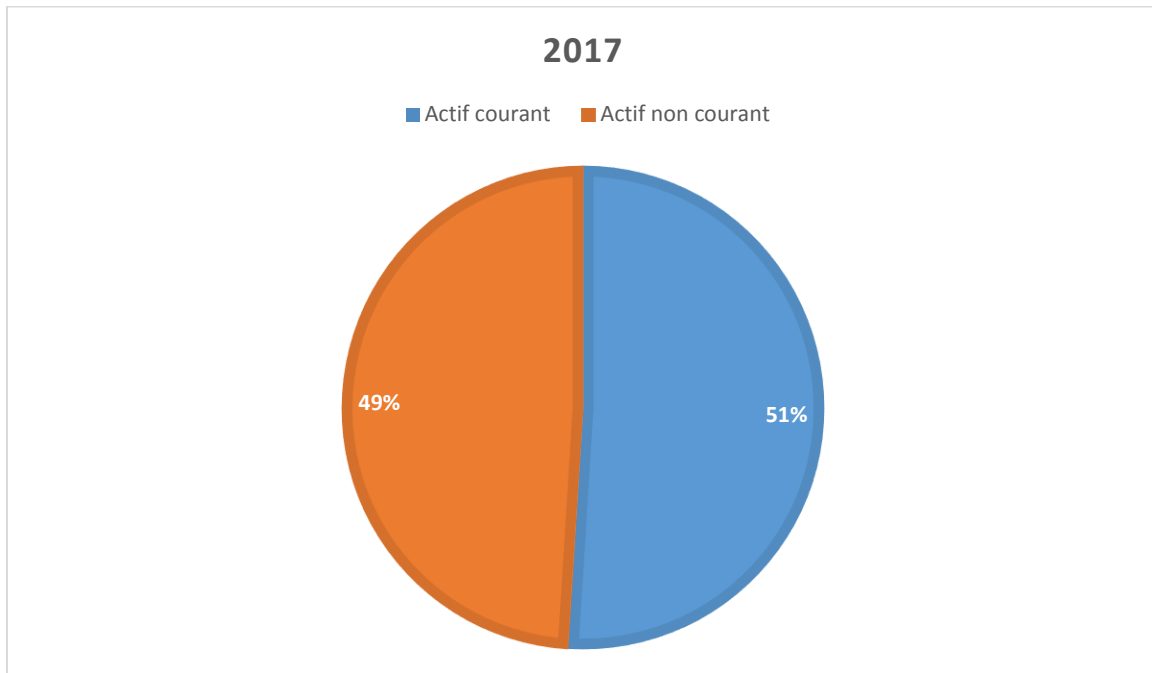
Source : Réalisé par nos soins.

2.1.1. Représentations graphiques

Afin de mieux comprendre l'évolution des actifs et passifs au courant des années, nous allons représenter cette évolution dans des graphiques.

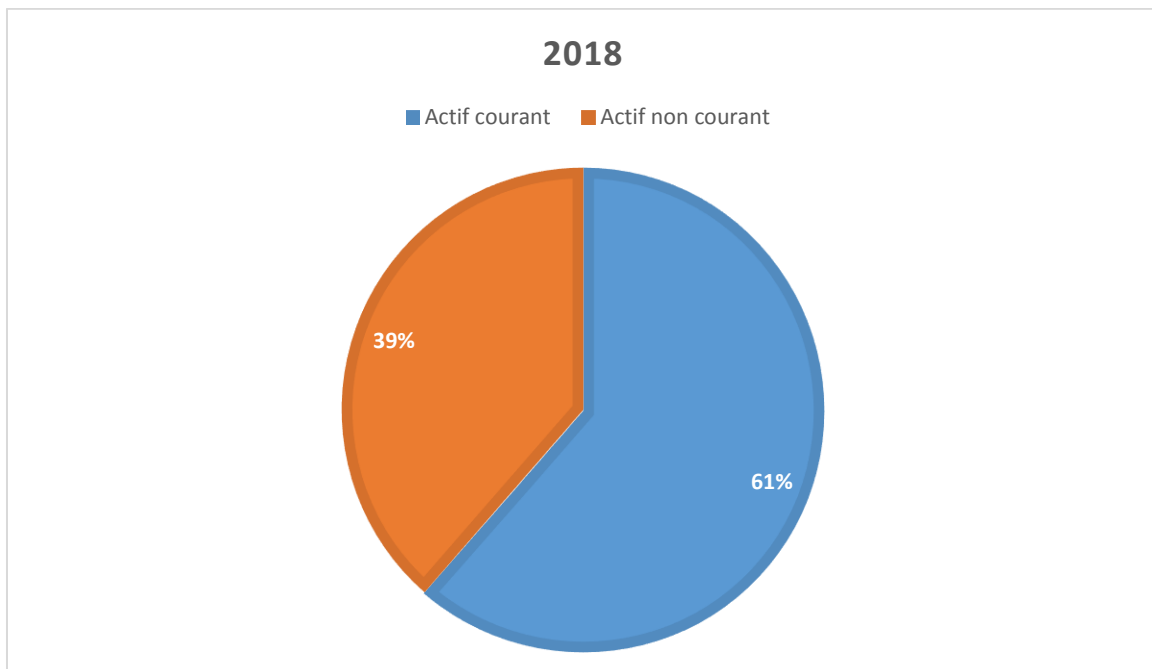
2.1.1.1. Représentations graphiques de l'actif

Figure 7 : Répartition de l'actif 2017



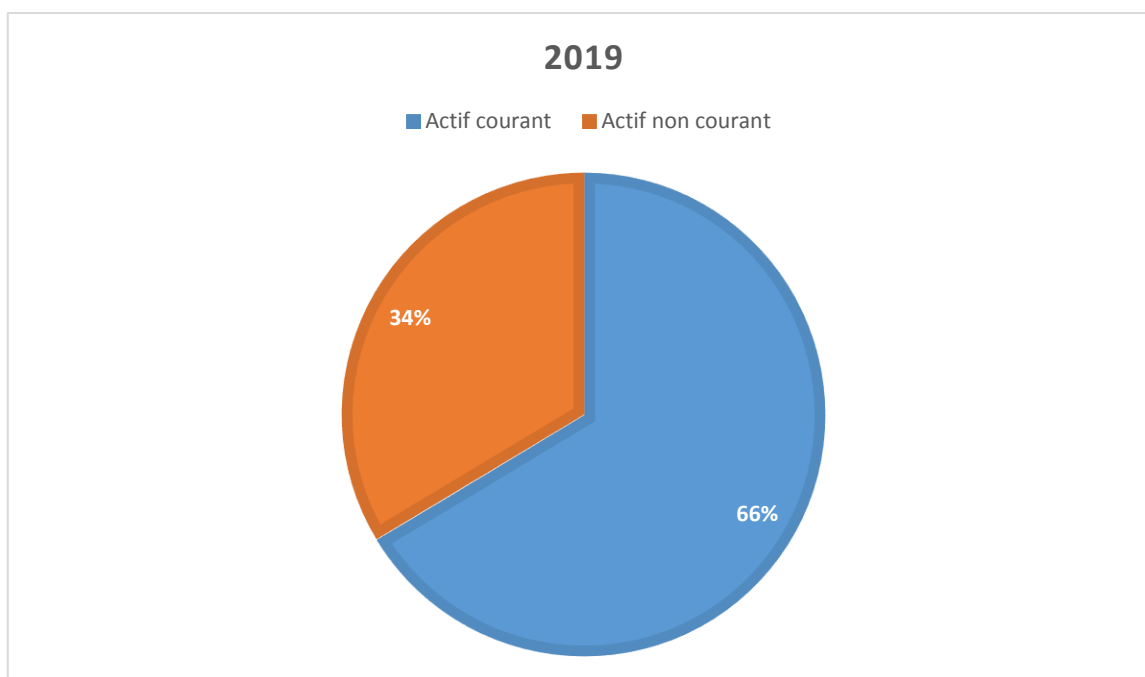
Source : Réalisé par nos soins.

Figure 8 : Répartition de l'actif 2018



Source : Réalisé par nos soins.

Figure 9 : Répartition de l'actif 2019



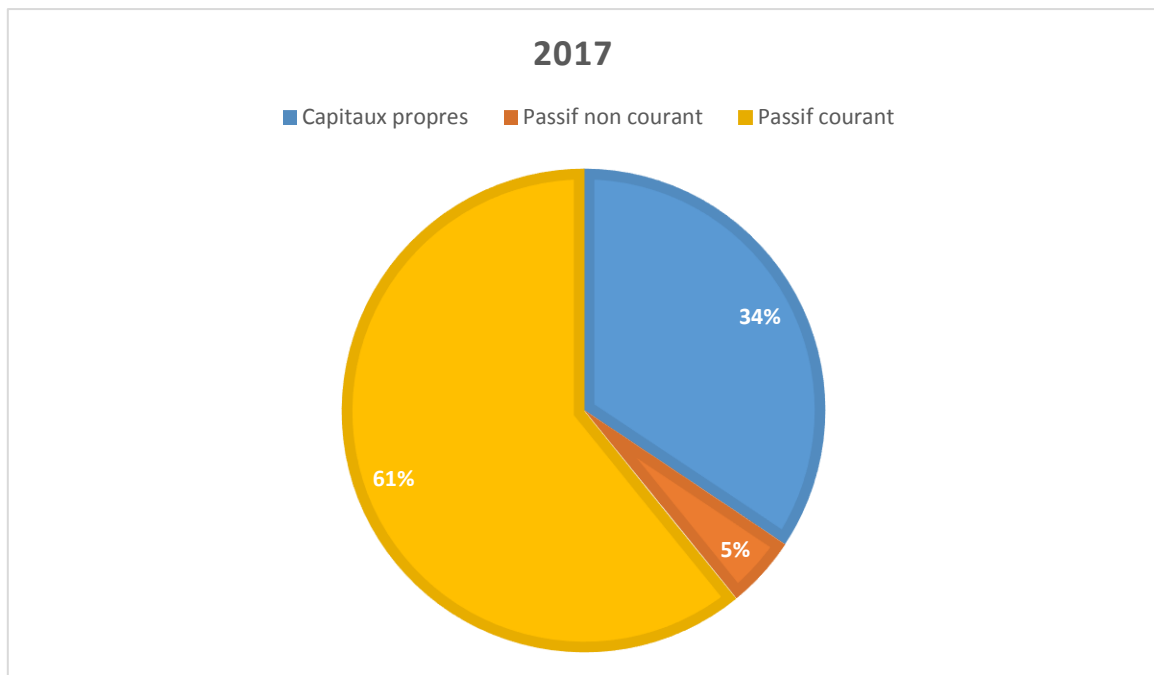
Source : Réalisé par nos soins.

Les montants des actifs courants dans les trois années 2017, 2018 et 2019 sont respectivement 7403485513,23 DA, 10394288865,71 Da et 12811451624 DA. Nous constatons une augmentation continue durant cette période, une hausse de 10,41% en 2018 par rapport à 2017 et de 4,97% en 2019 par rapport à 2018. Cette hausse est justifiée par l'augmentation des créances et emplois.

Les montants des actifs non courant dans les trois années 2017, 2018 et 2019 sont respectivement 7116939980,36 DA, 6533937793,80 DA et 6490321940 DA. Nous constatons une baisse durant cette période soit une baisse de 10,41% en 2018 par rapport à 2017 et 4,97% en 2019 par rapport à 2018. Cette baisse est due à un décroissement des investissements à long terme de l'entreprise.

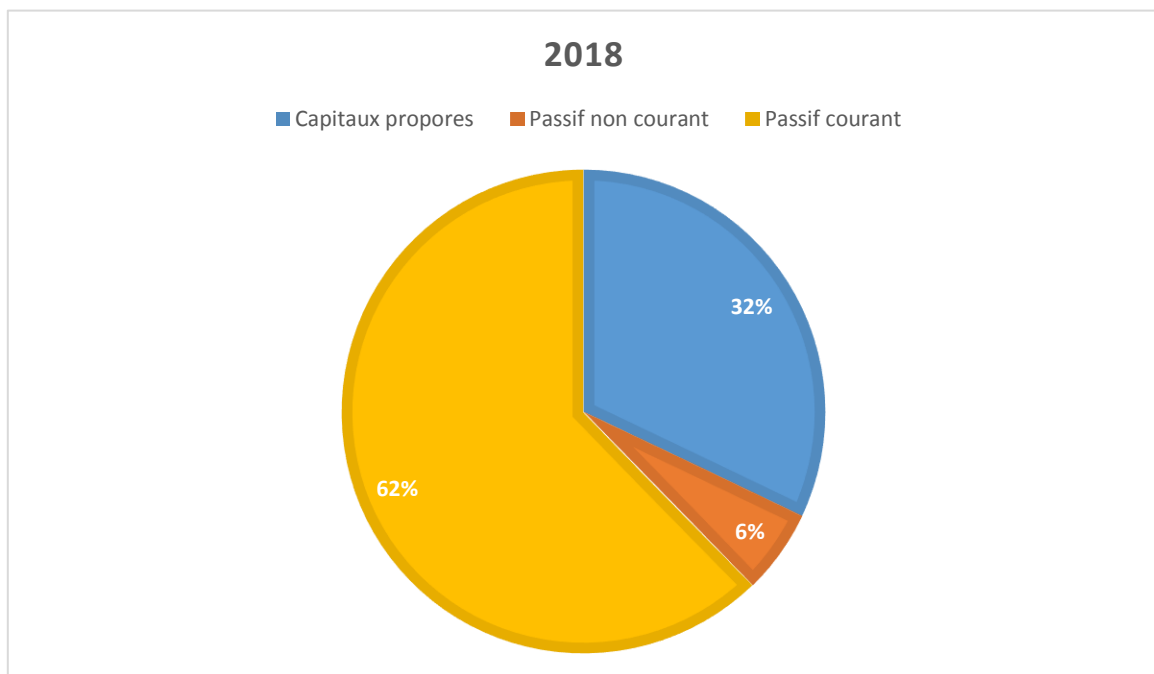
2.1.1.2. Représentation graphique du passif

Figure 10 : Répartition du passif 2017



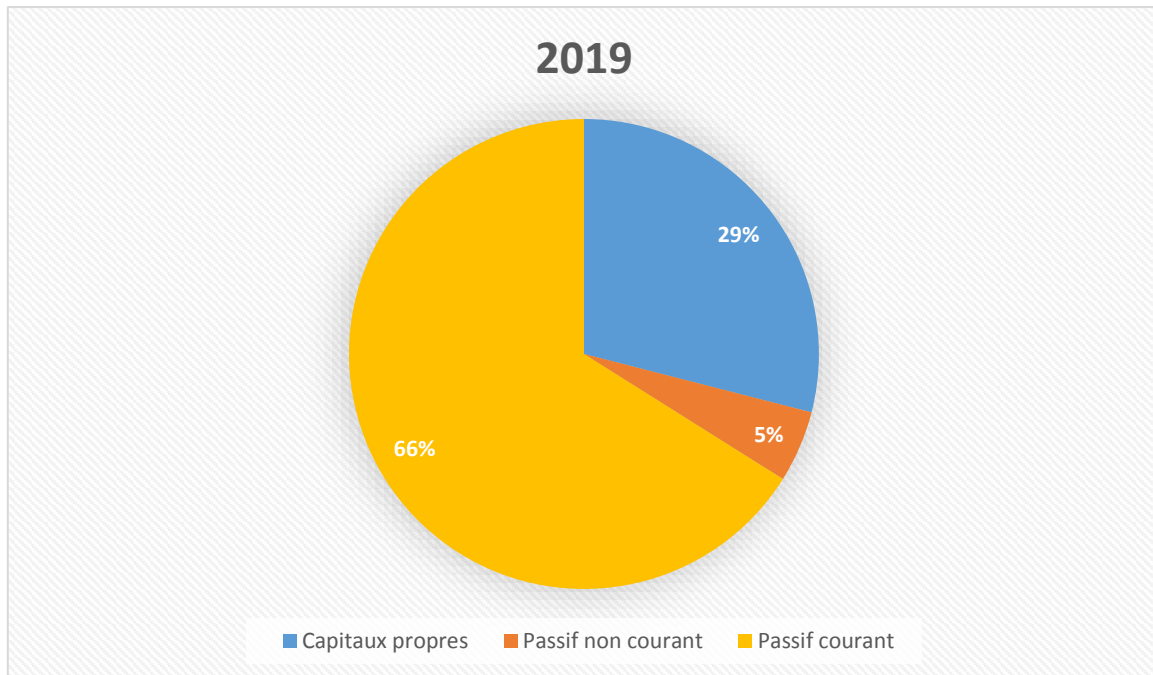
Source : Réalisé par nos soins.

Figure 11 : Répartition du passif 2018



Source : Réalisé par nos soins.

Figure 12 : Répartition du passif 2019



Source : Réalisé par nos soins.

Fonds propres :

Nous constatons que les fonds propres sont supérieurs à la totalité des dettes avec un montant de 5 104 749 502,78 DA en 2017, un montant de 5 430 850 824,09 DA en 2018 et un montant de 5 598 930 504 DA en 2019. Les fonds propres représentent 61% du total des ressources en 2017, 62% du total des ressources en 2018 et 66% du total des ressources en 2019, ces taux sont supérieurs à la norme qui est 50% et qui veut dire que l'entreprise est autonome financièrement.

2.2. L'équilibre financier

Parmi les préoccupations de l'entreprise il y a le maintien de l'équilibre financier permanent de sa structure en utilisant ses ressources à long terme pour couvrir les emplois à long terme (investissement) et financer les emplois cycliques par des ressources à court terme. L'antagonisme entre la liquidité des actifs et la solvabilité des passifs a conduit au déséquilibre financier de l'entreprise. Ainsi, la notion d'équilibre financier minimum a émergé, conduisant à la règle suivante : « L'actif immobilisé doit être financé par les capitaux permanents »

Avant d'étudier la structure financière, d'autres critères sont prioritaires et qui sont :

- Fond de roulement : net, global, propre, et externe.
- Besoin de fond de roulement.
- La trésorerie.

2.2.1. Le fonds de roulement (FR)

Le FR représente les ressources que l'entreprise dispose à moyen et long terme afin de financer son exploitation.

$$\text{FR} = \text{Capitaux permanents (Passif non courant)} - \text{Acquisition d'immobilisations (Actif non courant)}$$

Tableau 12 : Le Fond de Roulement des années 2017, 2018 et 2019.

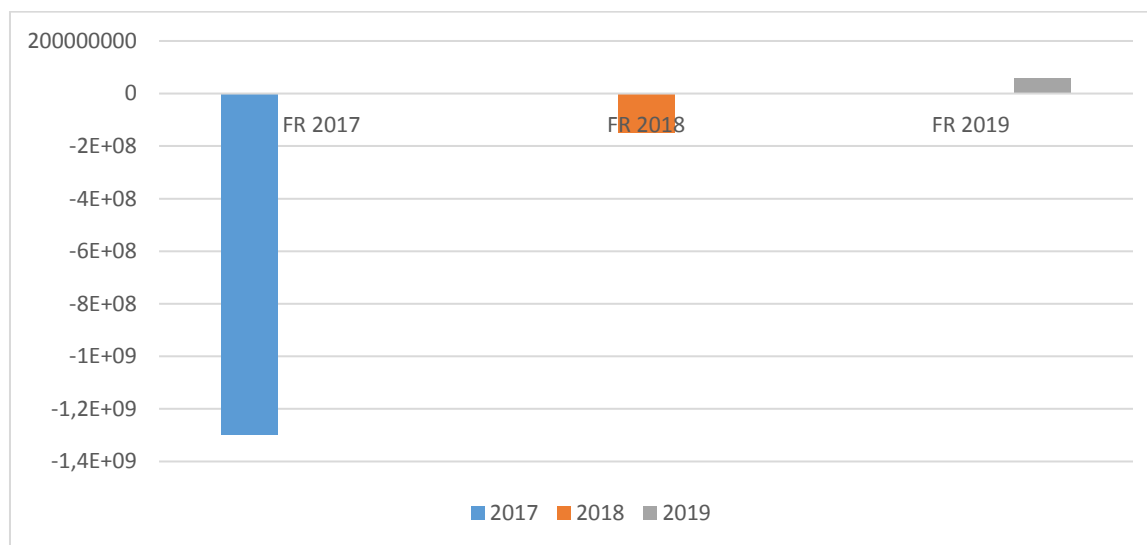
Unité : Dinars Algérien.

Eléments	2017	2018	Evolution	2019	Evolution
Capitaux permanents	58188892417	6385814360	-51803078057	6549799535	163985175
Fonds propres	5014749502	5430850824	416101322	5598939504	168088680
Passif non courant	714142914	954963536	240820622	950860031	-4103505
Actif non courant	7116939980	6533937793	-583002187	6490321940	-43615853
FR	-1298047564	-148123433	1149924131	59477595	207601028

Source : Réalisé par nos soins.

2.2.1.1. Représentation graphique de l'évolution du FR

Figure 13 : Evolution du Fonds de Roulement (FR)



Source : Réalisé par nos soins.

2.2.1.2. Interprétation du FR

D'après les tableaux ci-dessus, la compagnie ne respecte pas l'équilibre financier tel qu'il est défini et qui consiste que le court terme soit financé par le long terme. La société ne concourt pas beaucoup à des crédits à long terme, malgré que le poste emprunt ait évolué d'année en année.

Le **FR** est négatif (inférieur à 0) durant les années 2017 et 2018, cela signifie que l'entreprise fait appel aux dettes à court terme (DCT) afin de financer ses immobilisations et que les ressources stables ne couvrent pas les emplois stables, ce qu'on appelle un déficit financier potentiel.

Le **FR** devient positif (supérieur à 0) durant l'année 2019, cela signifie que les ressources stables sont supérieures aux emplois stables, donc l'entreprise réussit à couvrir l'intégralité de ses immobilisations en plus de dégager un excédent de capitaux à long terme destiné à financer l'actif à court terme. Sauf que cela reste insuffisant car d'après l'étude qu'on a portée au **FR**, il est prouvé que l'entreprise ne fait pas trop appel à des concours bancaires.

2.2.2. Le besoin en fonds de roulement (BFR)

Le besoin en fonds de roulement est le montant des besoins cycliques non couvert par les ressources cycliques. C'est la différence entre les besoins cycliques et ressources cycliques.

C'est le critère qui permet de distinguer les postes de l'actif circulant et du passif circulant rentrant dans le calcul du BFR des autres postes et leur liaison avec le cycle d'exploitation.

L'actif et le passif circulant sont constitués par les comptes suivants :

- Actif circulant : - Valeur d'exploitation
- Valeurs réalisables liées au cycle d'exploitation
- Passif circulant : - Dettes liées au cycle d'exploitation

En résumé :

- Au niveau du bilan :

$$\mathbf{BFR = (stock + valeurs réalisables) - DCT}$$

Ou

$$\mathbf{BFR = (actif circulant - disponibilités) - DCT}$$

- Au niveau du cycle d'exploitation :

$$\mathbf{BFR = fonds de roulement - trésorerie}$$

$$\mathbf{BFR = (Actif circulant - disponibilités) - dettes à court terme.}$$

Tableau 13 : Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) des années 2017, 2018 et 2019.

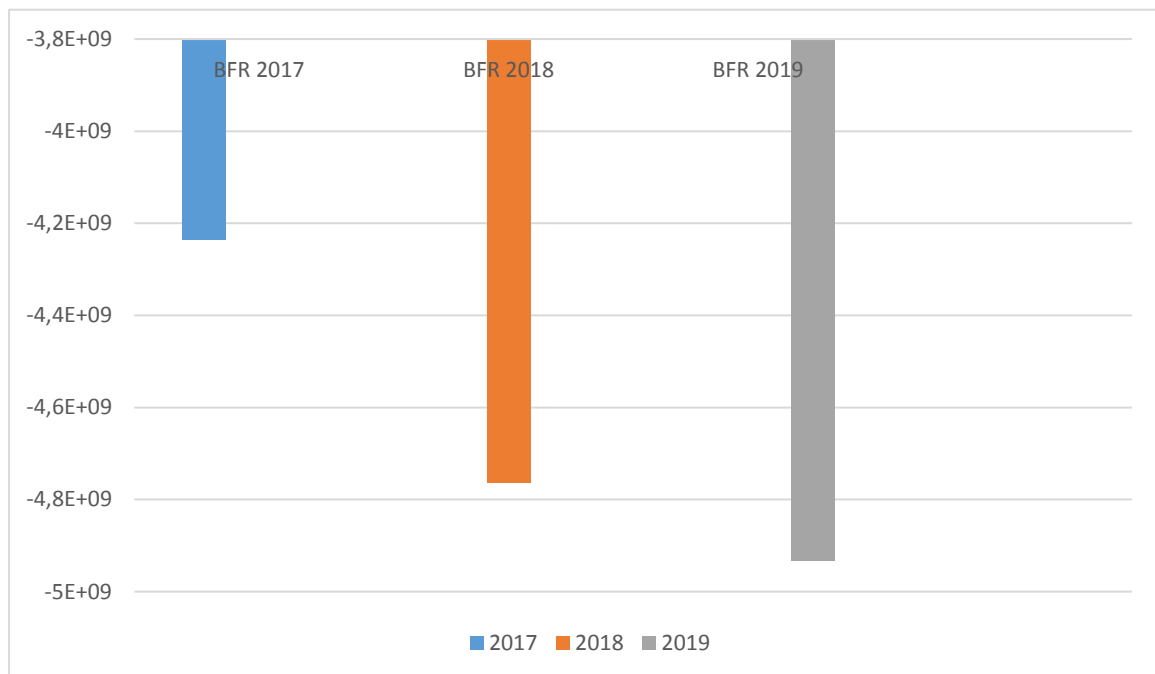
Unité : Dinars Algérien.

Eléments	2017	2018	Evolution	2019	Evolution
Actif circulant	7403485713	10394288865	2990803152	12833039694	2438750829
Disponibilités	2936656879	4615324864	1678667985	5013329475	398004611
Passif courant	8701533076	10542412299	1840879223	12751974030	2209561731
BFR	-4234704242	-4763448298	-528744056	-4932263811	-168815513

Source : Réalisé par nos soins.

2.2.2.1. Représentation graphique du BFR

Figure 14 : Evolution du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)



Source : Réalisé par nos soins.

2.2.2.2. Interprétation du BFR

Le **BFR** est négatif sur les trois exercices, c'est un bon signe, ce qui induit que les ressources sont supérieures aux emplois, c'est-à-dire que l'entreprise dispose d'une ressource financière, cela peut se traduire par le décalage financier. Cette situation favorise le développement d'une politique de croissance financée sans recours à des capitaux extérieurs. Dans une compagnie d'assurance les provisions techniques d'assurance représentent plus de 50% du passif courant.

Par ailleurs, une diminution du **BFR** est constatée au cours de l'exercice 2018 et 2019, il passe de 4 234 704 242 DA en 2017 à 4 763 448 298 DA en 2018 soit une baisse de

528 744 056 DA, ensuite le BFR passe de 4 763 448 298 DA en 2018 à 4 932 263 811 DA en 2019 soit une baisse de 168 815 513 DA.

Cette diminution est très favorable et peut s'expliquer par le fait que les dettes à court terme (DCT) sont supérieures aux emplois cycliques, autrement dit, le délai de règlement des clients est inférieur au délai de règlement des fournisseurs.

2.2.3. La Trésorerie (T)

La trésorerie joue un rôle important dans l'entreprise. Elle réalise l'équilibre financier à court terme entre le fonds de roulement relativement constant et le besoin en fonds de roulement fluctuant dans le temps.

La trésorerie se calcule par les deux principaux indicateurs de l'équilibre financier : FR et BFR.

$$\text{Trésorerie nette} = \text{FR} - \text{BFR}$$

- **Quelques cas d'équilibre financier**

Cas de trésorerie nulle

Le fonds de roulement est égal au besoin de fonds de roulement et cela signifie que le FR finance le BFR et les ressources couvrent les besoins. Dans cette situation, si le BFR augmente et devient supérieur au FR, l'entreprise aura des difficultés. **Trésorerie = 0 = FR - BFR**

Cas de trésorerie positive

Le fonds de roulement est supérieur au besoin en fonds de roulement et cela signifie que l'entreprise dispose d'un excédent de liquidité qui lui permettent de rembourser ses dettes à court terme. Cette situation traduit une aisance de trésorerie étant donné qu'il reste des capitaux disponibles. **Trésorerie > 0 = FR - BFR**

Cas de trésorerie négative

Le fonds de roulement (FR) est inférieur au besoin en fonds de roulement (BFR), ce qui n'affecte pas la solvabilité de l'entreprise. Par ailleurs, elle fait appel au découvert bancaire afin de financer une partie de son **BFR**. Cette situation n'est pas très grave en soi si l'entreprise arrive à faire face aux remboursements des concours bancaires courants.

Si le **FR** est seulement insuffisant il faut absolument revoir la politique d'investissement de l'entreprise, mais dans le cas où le BFR est trop important, il faut dans ce cas appliquer une meilleure gestion du BFR. **Trésorerie < 0 = FR – BFR**

Tableau 14 : La Trésorerie des année 2017, 2018 et 2019.

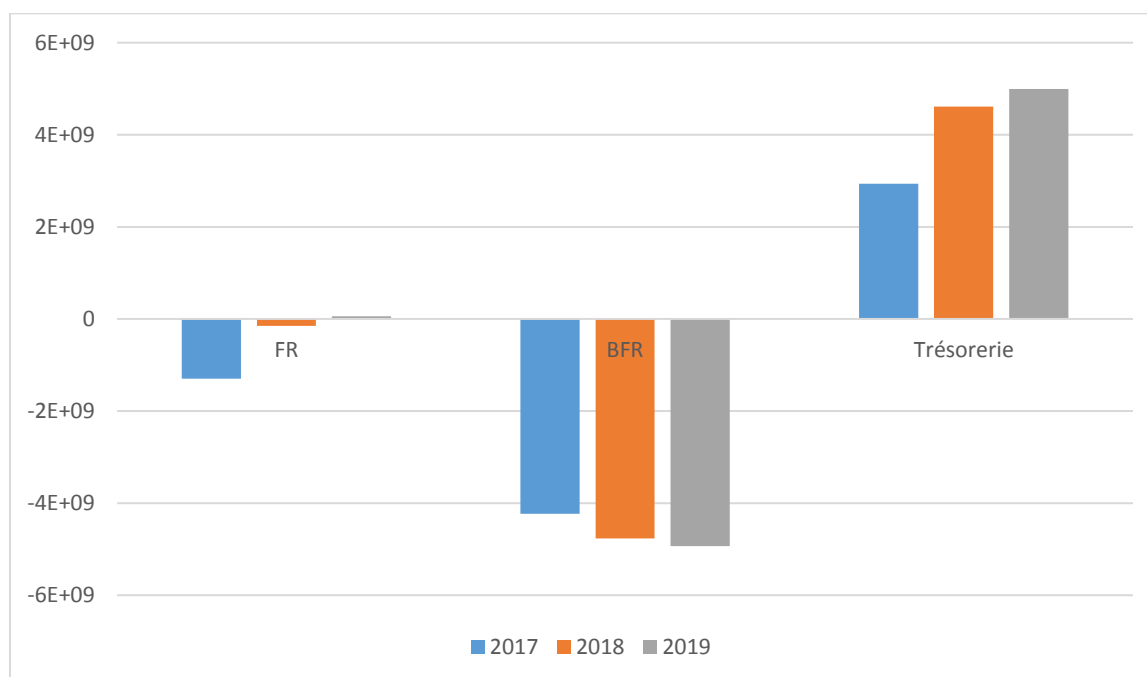
Unité : Dinars Algérien.

Eléments	2017	2018	Evolution	2019	Evolution
FR	-1 298 047 564	- 148 123 433	1149924131	59477595	207 601 028
BFR	-4 234 704 242	-4 763 448 298	-528744056	-4932263811	-168 815 513
Trésorerie	2 936 656 678	4615324865	1678668187	4991741406	376416541

Source : Réalisé par nos soins.

2.2.3.1. Représentation graphique de la T

Figure 15 : Evolution de la Trésorerie (T)



Source : Réalisé par nos soins.

2.2.3.2. Interprétation de la T

Une trésorerie positive signifie que le **FR** est supérieur au **BFR**, ce qui est le cas de notre étude. Par ailleurs, le **FR** est négatif à l'exercice 2017 et 2018 mais positif en 2019 et le **BFR** est négatif sur les trois années, la trésorerie de la compagnie est positive, alors elle réalise un équilibre financier à court terme, donc la compagnie dispose de ressources qui couvrent entièrement ses besoins que ce soit pour le long ou le court terme. L'entreprise dispose d'une bonne autonomie financière.

2.3. Les Ratios de gestion

Nous allons calculer deux ratios de gestion, le ratio de liquidité immédiate et le ratio de liquidité générale.

2.3.1. Ratio de liquidité immédiate

$$\text{Ratio de liquidité immédiate} = \frac{\text{Valeurs Disponibles}}{\text{DCT}}$$

$$\text{Ratio de liquidité immédiate 2017} = \frac{\text{placement et actif financier} + \text{tresorerie}}{\text{Impôts} + \text{autres dettes}}$$

2017 :

$$\text{Ratio de liquidité immédiate 2017} = \frac{834161842,99}{818905968,21 + 279068989,63}$$

Ratio de liquidité immédiate 2017 = 0,759

$$\text{2018 :} = \frac{3206558410,60 + 1408766454,27}{968399606,72 + 251954433,57}$$

Ratio de liquidité immédiate 2018 = 3,78
--

$$\text{2019 : Ratio de liquidité immédiate 2019} = \frac{3556778155 + 1456551320}{1230732825 + 78652456}$$

Ratio de liquidité immédiate 2019 = 3,828

Nous constatons que pour l'année 2017 le ratio de liquidité immédiate est inférieur à 1 donc il ne peut pas faire face à ses dettes à court terme.

Pour l'année 2018 et 2019, les résultats obtenus nous informent sur la capacité de l'entreprise à faire face à ses engagements à court terme, en effet sur le bilan nous remarquons de la trésorerie disponible ainsi que les placements rapidement convertibles en liquidité sont plus importants que les dettes à court terme. Les dettes à court terme sont couvertes à 3,828 fois par ses actifs les plus liquides.

2.3.2. Ratio de liquidité générale

$$\text{Ratio de liquidité générale} = \frac{\text{Actif } \textit{circulant}}{\text{Passif } \textit{circulant}}$$

$$\mathbf{2017} : \quad \text{Ratio de liquidité générale 2017} = \frac{7403485513,23}{8701533076,23}$$

$$\text{Ratio de liquidité générale 2017} = 0,85$$

$$\mathbf{2018} : \text{Ratio de liquidité générale 2018} = \frac{10394228865,71}{10542412299,20}$$

$$\text{Ratio de liquidité générale 2018} = 0,98$$

$$\mathbf{2019} : \text{Ratio de liquidité générale 2019} = \frac{12811451624}{12751974030}$$

$$\text{Ratio de liquidité générale 2019} = 1,004$$

Nous constatons que durant l'année 2017 et 2018 le ratio est inférieur à 1, cela veut dire que l'actif circulant ne permet pas de couvrir les dettes à court terme, donc il est fort probable que l'entreprise ne puisse rembourser ses dettes. En revanche, nous remarquons qu'en 2019 le ratio de liquidité générale est supérieur à 1 donc l'entreprise est devenue solvable et si nous étudions les ratios des trois années nous constatons qu'à travers les années le ratio s'améliore donc l'entreprise a fait des efforts vis-à-vis de sa gestion financière.

Section 3 : Tableaux des Flux de Trésorerie (TFT) de la CIAR

Le TFT est un tableau de mesure des flux de trésorerie, c'est donc un document essentiel pour comprendre la gestion financière de l'entreprise. Il est composé de trois rubriques, flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement, flux de trésorerie net provenant des activités de financement.

3.1. Présentation du Tableau des Flux de Trésorerie de l'année 2017

Tableau 15 : Les flux de trésorerie 2017

Rubrique	Exercice N
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	
Encaissements reçus sur les activités d'assurance et de réassurance	12 672 804 502,15
Sommes versées sur les activités d'assurance et de réassurance	-8 368 741 615,15
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-815 338 288,69
Sommes versées à l'Etat et autres organismes	-2 839 279 793,59
Intérêts et autres frais financiers payés	0,00
Autres encaissements reçus sur les activités opérationnelles	550 596 785,91
Autres sommes versées sur les activités opérationnelles	-187 389 531,48
Impôts sur les résultats payés	-94 681 641,00
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires	
Flux de trésorerie liés à des éléments extraordinaires (à préciser)	0,00
A – Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	917 970 418,15
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	
Décaissements sur acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles	-458 479 368,62
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles	224 150 000,00
Décaissements sur acquisition d'immobilisations financières	-7 023 820,46
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières	4 601 261,49
Intérêts encaissés sur placements financiers	2 736 000,00
Dividendes et quote-part de résultats reçus	33 000 000,00
B – Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	-201 015 927,59
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	
Encaissements suite à l'émission d'actions	0,00
Dividendes et autres distributions effectués	-487 301 720,00
Encaissements provenant d'emprunts	0,00
Remboursements d'emprunts ou autres dettes assimilées	0,00
C – Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	-487 301 720,00
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et quasi-liquidités	1 819 676,74
Variation de trésorerie de la période (A+B+C)	231 472 447,30
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	163 951 506,92
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	395 423 954,22
Variation de trésorerie de la période	231 472 447,30
Rapprochement avec le résultat comptable	0,00

Source : Données internes de la CIAR (Les flux de trésorerie 2017)

3.1.1. Interprétation du TFT de 2017

Nous constatons que la variation de la période est positive d'un montant de 231 472 447,30 DA et cela en additionnant les montants des trois flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle, de l'investissement et du financement.

Présentation des rubriques

- La première rubrique représente les flux issus de l'activité opérationnelle, nous constatons que ces flux sont positifs 917 970 418,15 DA. Ceci indique que les encaissements sont plus importants que les décaissements. C'est-à-dire que les activités principales de l'entreprise génèrent un excédent qui traduit la création de richesse.
- La deuxième rubrique représente les flux issus de l'activité d'investissement et qui est négatif d'un montant de 201 015 927,59 DA. Nous expliquant ce montant par le fait que l'entreprise a effectué un décaissement concernant l'acquisition des immobilisations corporelles et des immobilisations financières. En contrepartie elle n'a perçu que 7 337 261,49 DA après cession d'immobilisations financières et les intérêts sur les placements financier.
- La troisième rubrique représente les flux issus de l'activité de financement et qui négatif d'un montant de 487 301 720,00 DA. Ceci est justifié par le fait que les dividendes versés par l'entreprise qui sont au même montant et qui est 487 301 820,00 DA, par la suite l'entreprise n'a reçu aucun nouveau financement.

Nous constatons que ces trois types de flux ont généré à la fin de l'année 2017, une variation de trésorerie positive d'une valeur de 231 472 447,30 DA

3.2. Présentation du Tableau des Flux de Trésorerie de l'année 2018

Tableau 16 : Les flux de trésorerie 2018

Rubrique	Exercice N
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	
Encaissements reçus sur les activités d'assurance et de réassurance	12 881 492 799,63
Sommes versées sur les activités d'assurance et de réassurance	-7 568 151 001,03
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-913 376 633,85
Sommes versées à l'Etat et autres organismes	-3 110 200 933,49
Intérêts et autres frais financiers payés	0,00
Autres encaissements reçus sur les activités opérationnelles	34 123 278,06
Autres sommes versées sur les activités opérationnelles	-258 910 923,45
Impôts sur les résultats payés	-176 555 093,00
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires	
Flux de trésorerie liés à des éléments extraordinaires (à préciser)	0,00
A – Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	888 421 492,87
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	
Décaissements sur acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles	-43 720 425,44
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles	1 100 000,00
Décaissements sur acquisition d'immobilisations financières	-236 349 036,15
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières	25 818 024,02
Intérêts encaissés sur placements financiers	2 736 000,00
Dividendes et quote-part de résultats reçus	43 267 334,00
B – Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	-207 148 103,57
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	
Encaissements suite à l'émission d'actions	0,00
Dividendes et autres distributions effectués	-309 699 220,00
Encaissements provenant d'emprunts	0,00
Remboursements d'emprunts ou autres dettes assimilées	0,00
C – Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	-309 699 220,00
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et quasi-liquidités	-15 847,44
Variation de trésorerie de la période (A+B+C)	371 558 321,86
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	395 423 954,22
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	766 982 276,08
Variation de trésorerie de la période	371 558 321,86
Rapprochement avec le résultat comptable	0,00

Source : Données internes de la CIAR (Les flux de trésorerie 2018)

3.2.1. Interprétation du TFT de la CIAR de l'année 2018

- Les flux provenant des activités opérationnelles sont positifs d'un montant de 888 421 492, 87 DA, ce qui a affecté positivement la trésorerie. Ce montant signifie que les encaissements reçus par les clients sont supérieurs aux décaissements versés aux fournisseurs.
- Les flux provenant des activités d'investissements sont négatifs avec un montant (-207 148 103,57 DA), c'est-à-dire que les flux de trésorerie sont diminués de cette valeur, ce qui affecte négativement la trésorerie. Cela est provoqué par les décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles ou incorporelles d'une valeur de 43 720 425,44 DA et les décaissements sur acquisition d'immobilisation financières d'une valeur de 236 349 036,15 DA. Malgré l'encaissement réalisé suite à la vente des immobilisations corporelles ou incorporelles d'une valeur de 1 100 000,00 DA et la vente d'immobilisations financières à un montant de 25 818 024,02 DA, cela reste insuffisant face aux décaissements.
- Les flux provenant des activités de financement sont négatifs, cela a affecté négativement la trésorerie en diminuant ses flux d'une valeur de (-309 699 220,00 DA). Cette négativité est justifiée par le fait qu'il n'y ait aucun encaissement tel que l'encaissement d'un emprunt.

Nous constatons que ces trois types de flux ont généré à la fin de l'année 2018, une variation de trésorerie positive d'une valeur de 371 558 321,86 DA. Cette valeur est supérieure à celle de l'année 2017.

3.3. Présentation du Tableau des Flux de Trésorerie de l'année 2019

Tableau 17 : Les flux de trésorerie 2019

Rubrique	Exercice N
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	
Encaissements reçus sur les activités d'assurance et de réassurance	13 229 302 042
Sommes versées sur les activités d'assurance et de réassurance	(7 710 393 071)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(1 211 082 382)
Sommes versées à l'Etat et autres organismes	(2 737 824 030)
Intérêts et autres frais financiers payés	0,00
Autres encaissements reçus sur les activités opérationnelles	71 385 025
Autres sommes versées sur les activités opérationnelles	(78 557 517)
Impôts sur les résultats payés	69 057 264
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires	1 631 887 332
Flux de trésorerie liés à des éléments extraordinaires (à préciser)	
A – Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	1 631 887 332
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	
Décaissements sur acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles	(24 255 272)
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles	(43 109 447)
Décaissements sur acquisition d'immobilisations financières	(581 797 027)
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières	214 720 000
Intérêts encaissés sur placements financiers	2 736 000
Dividendes et quote-part de résultats reçus	29 082 273,00
B – Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(402 623 473)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	
Encaissements suite à l'émission d'actions	
Dividendes et autres distributions effectués	(544 153 150)
Encaissements provenant d'emprunts	
Remboursements d'emprunts ou autres dettes assimilées	4 458 335,24
C – Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(539 694 814)
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et quasi-liquidités	
Variation de trésorerie de la période (A+B+C)	689 569 044
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	766 982 276
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	1 456 551 320
Variation de trésorerie de la période	689 569 044
Rapprochement avec le résultat comptable	0,00

Source : Données internes de la CIAR (Les flux de trésorerie 2019)

3.3.1. Interprétation du TFT de la CIAR de l'année 2019

- Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles sont d'une valeur positive qui est 1 631 887 332,00 DA. Ce résultat influence positivement la trésorerie et prouve que les encaissements des clients sont supérieurs aux décaissements des versés aux fournisseurs.
- Les flux de trésorerie provenant de l'investissement sont négatifs avec un montant de (-402 623 473,00 DA), cela affecte négativement la trésorerie en faisant diminuer ses flux et c'est suite aux décaissements sur acquisition d'immobilisation corporelles ou incorporelles d'une valeur de 24 255 272,00 DA et acquisition d'immobilisations financières d'une valeur de 214 720 000,00 DA. Malgré un encaissement des intérêts encaissés sur placement financiers d'une valeur de 2 736 000,00 DA, ainsi que les dividendes et quote-part de résultats reçus qui sont d'une valeur de 29 082 273,00 DA cela reste insuffisant face aux décaissements.
- Les flux de trésorerie issus du financement sont négatifs, ce qui affecte négativement la trésorerie en diminuant ses flux d'une valeur de (-539 694 814,00 DA) suite à un décaissement qui a été provoqué par le remboursement des dividendes d'une valeur de 544 153 150,00 DA, malgré un encaissement suite aux remboursements d'emprunts d'une valeur de 4 458 335,24 DA, cela reste insuffisant par rapport à la somme décaissée.

Nous constatons que ces trois types de flux ont généré à la fin de l'année 2019, une variation de trésorerie positive d'une valeur de 689 569 044,00 DA. Cette valeur est supérieure à celles des deux années précédentes (2017 et 2018).

Conclusion

Au regard de toutes les études effectuées précédemment, nous pouvons dire que la CIAR dispose d'une bonne autonomie financière et cela après avoir étudié les bilans comptables, les différents indicateurs d'équilibre financier, les ratios de gestion ainsi que les tableaux des flux de trésorerie. Nous pouvons conclure que la compagnie a connu une évolution positive durant les trois années étudiées (2017, 2018 et 2019) et cela en enregistrant des progrès d'une année à une autre.

Ces résultats nous permettent de dire que la CIAR est en bonne position étant donné qu'elle a honoré ses engagements.

Nous finissons par dire que la CIAR dispose d'une structure financière saine, ce qui lui permet d'atteindre son équilibre financier tout en respectant les conditions exigées par la gestion financière.

Conclusion générale

Conclusion générale

Dans ce présent travail, nous avons tenté d'étudier la gestion de trésorerie d'une entreprise, pour cela nous avons opté pour une compagnie d'assurance. L'objectif étant d'essayer de répondre à la question centrale posée au début de ce travail qui est : **L'optimisation de la gestion de trésorerie de la CIAR permet-elle d'améliorer sa performance financière ?**

Le travail théorique nous a permis de mettre en évidence l'importance du secteur assurantiel et le secteur de réassurance dans le développement de l'économie nationale et internationale.

Ces deux secteurs jouent un rôle social aussi important puisqu'ils procurent de la sécurité et une protection pour les personnes physiques.

Les compagnies d'assurances sont comme toute entreprise dont le bon fonctionnement exige une bonne gestion de la trésorerie, cette dernière est donc le pilier de toute organisme. Pour cela, une créativité et un bon sens d'organisation sont exigés au trésorier.

En conclusion, le cas pratique au sein de la direction générale de la Compagnie Internationale d'Assurance et de Réassurance (CIAR) nous a permis de réaliser à travers l'analyse des différents documents de synthèse et l'analyse des prévisions des flux de trésorerie les résultats suivants selon les années 2017, 2018 et 2019 :

- Un fonds de roulement négatif durant les années 2017 et 2018 puis positif en 2019.
- Un besoin en fonds de roulement négatif pendant les trois années.
- Une trésorerie positivement augmentée en fonction de l'année.
- Les ratios de gestion positivement augmentés.

Ces résultats témoignent d'une bonne situation financière au sein de la CIAR.

L'étude des Tableaux des Flux de Trésorerie (TFT) nous a montré que la compagnie est en bonne santé financière grâce à son évolution positive d'une année à une autre (2017, 2018 et 2019) et cela affecte positivement les flux de trésorerie.

Généralement, le Tableau des Flux de Trésorerie (TFT) est mis en œuvre à partir du bilan établi en fin d'exercice pour pouvoir gérer la liquidité. Une bonne gestion des flux de trésorerie assure la pérennité et l'existence de l'entreprise.

Nous avons pu conclure que la trésorerie désigne la santé financière de l'entreprise notamment celle des compagnies d'assurance car une assurance est constamment exposée au risque de la survenance d'un sinistre. Par ailleurs, elle doit mettre en place des provisions afin de pouvoir faire face aux sinistres subis par les assurés.

Recommandations

L'intervention de la CIAR complète les services déjà fournis par d'autres compagnies d'assurance et s'inscrit dans un groupe d'assurance multiple et renforcé ouvert aux clients. Son objectif principal est de contribuer à l'amélioration du service client à travers :

- La diversification des produits offerts ;
 - La qualité de service ;
 - Une information sur le choix du produit le mieux adapté ;
 - Des conseils pour l'amélioration des risques par une priorité accordée à la prévention ;
 - Une Etude globale des risques (risque management) ;
 - Une diligence dans le règlement des sinistres.
-
- La CIAR doit continuer à développer la stratégie de différenciation notamment en termes de qualité de service.
 - L'envergure économique : Evolution importante du chiffre d'affaire.
 - Formuler davantage une politique de proximité.
 - La stratégie de coût : la CIAR doit développer une politique décentralisée visant à créer un incubateur d'agents agréés pour minimiser les coûts de transaction et les coûts de complexité.

Références bibliographiques

Ouvrages

- A.MARTIN. Les techniques d'assurances.
- Alain MARION (2001), « Analyse financière concepts et méthodes », 6^{ème} édition, DUNOD, Paris, 2015, p.01.
- BELIER DELIENNE.A et KHATH.S, « Gestion de @ trésorerie », PARIS, 2000.
- BELLIER DELIENNE.A, KATH. S « La gestion de trésorerie », Edition 2, Economica, Paris, 2005.
- Bouaziz Cheikh. L'histoire de l'assurance en Algérie.
- CABANE.P, « Les 10 règles d'or de la finance d'entreprise », EYROLLES, Paris, 2013.
- CHAMBOST.I & CUBAUYERE.T, « Gestion financière », Dunod, 3^{ème} édition, Paris, 2006.
- CHIHA.K, « Finance d'entreprise », Edition Houma, Alger, 2009.
- CNA (2009), Projet du Glossaire des assurances, Conseil National des Assurances, Alger.
- COHEN.E, « La gestion financière de l'entreprise et le développement financier », EDICEF, Paris, 1991.
- COUILBAULT.F – S.COUILBAULT-DI – HUBERTY.V : « Les grands principes de l'assurance », 14^{ème} éd, L'argus de l'assurance, Paris, 2019.
- COUILBAULT.F – S.COUILBAULT-DI – HUBERTY.V, « Les grands principes de l'assurance », 14^{ème} éd, Paris, 2019.
- De la BRUSLERIE.H & ELIEZ.C, « TRÉSORERIE D'ENTREPRISE – Gestion des liquidités et des risques », édition Dunod, Malakoff, 2017.
- De La BRUSLERIE.H « Trésorerie d'entreprise », édition Dunod, Malakoff, 2017.
- De la Bruslerie.H, « Trésorerie d'entreprise », édition Dunod, 4^{ème} édition, 2017.
- DESBRIERES.P & POINCELOT.E, « GESTION DE TRESORERIE », 2^{ème} EDITION, ED EMS, CORMELLES-LE-ROYAL, 2015.
- DURAND.T, « Management d'entreprise 360° », édition Dunod, Malakoff,2016.
- EL BAZIM, « Gestion financière », 1^{ère} édition, Marrakech, 2006.
- El Miloud Guermatha 1993, « les techniques de gestion de trésorerie», Edition Guessous.
- GERARD ALFONSI, PAUL GRANDJEAN, « pratique de la gestion et d'analyse financière », Ed. Organisation Paris, 2003.
- Ginglinger, Edith, « Gestion financière de l'entreprise », éd DALLOZ, Paris, 1991.
- HASSID.A, « Introduction à l'étude des assurances », éd ENAL, Alger, 1988.
- Jack Forget, « Gestion de trésorerie », Editions d'Organisation, 1^{ère} édition, 2005.
- MELYON.G, «Gestion financière », 4^{ème} édition, Bréal, Paris, 2006.
- MIALED.K « Gestion de trésorerie ».
- P.DESBRIERES et E.POINCELOT, « GESTION DE TRESORERIE », 2^{ème} EDITION, ED EMS, CORMELLES-LE-ROYAL, 2015.
- ROUSSELOT.P & VERDIE.JF, « Gestion de trésorerie », 2^{ème} édition, Dunod, Malakoff, 2017.
- ROUSSELOT.P & VERDIE.JF, « Gestion de trésorerie », édition DUNOD, Paris, 1999.
- TEULIE.J & TOPSACALIAN.P, « Finance », édition Vuibert, Paris, 2000.

Articles et revues

- Article 2 (modifié par l'art. 2 L 06-04) portant approbation de l'ordonnance n°95-07 du 25 Janvier 1995 relative aux assurances et ses textes d'application.
- Article 30. (modifié par l'art. 4 L 06-04) portant approbation de l'ordonnance n°95-07 du 25 Janvier 1995 relative aux assurances et ses textes d'application.
- Article 56 de l'ordonnance 95-07 du 25 Janvier 1995 relative aux assurances.
- Article 60 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.
- Article 63 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.
- Journal officiel de la république Algérienne n°18 (31 mars 2013), article 2 du décret exécutif n°13-115 du 28 mars 2013 modifiant le décret n° 95-343 du 30 octobre 1995 relatif à la marge de solvabilité des sociétés d'assurances.
- Article 12 portant approbation de l'ordonnance n°95-07 du 25 Janvier 1995 relative aux assurances.
- Article 15 portant approbation de l'ordonnance n°95-07 du 25 Janvier 1995 relative aux assurances.
- Article 619 de l'ordonnance 75.58 du 26 Septembre 1975 portant code civil.
- Article 3 du décret exécutif N° 95-409 du 16 Rajab 1416 correspondant au 9 Décembre 1995.
- Article 4 du décret exécutif N° 95-409 du 16 Rajab 1416 correspondant au 9 Décembre 1995.
- Article 204 de l'ordonnance n° 95-07 du 23 Chaabane 1415 correspondant au 25 Janvier 1995 relative aux assurances et ses textes d'application.
- Article 218 (modifié par l'art. 36 L 06-04) de l'ordonnance n° 95-07 du 23 Chaabane 1415 correspondant au 25 Janvier 1995 relative aux assurances et ses textes d'application.
- Article 215 de l'ordonnance n° 95-07 du 23 Chaabane 1415 correspondant au 25 Janvier 1995 relative aux assurances et ses textes d'application.
- Eric TORT, « Les tableaux de flux de trésorerie en règles françaises et internationales », février 2013, p.26.

Webographie

<https://www.aidebtsassurance.com/blog/la-reassurance-cours-bts-assurance/>
<https://www.leblogdesfinanciers.fr/2018/01/02/mener-lanalyse-flux-de-tresorerie-partie-1/>
<https://www.apref.org/glossaire/>
<https://www.syloe.com/glossaire/systeme-dinformation/>
<https://www.argusdelassurance.com/acteurs/les-mots-de-la-reassurance.110631>
<https://www.assurance-et-mutuelle.com/assurance/secteur-assurance.html>
<https://www.universalis.fr/encyclopedie/assurance-evolution-contemporaine/2-la-restructuration-du-secteur-de-l-assurance/>
<https://www.atlas-mag.net/article/marche-mondial-de-l-assurance-chiffre-d-affaires-2019-par-region>
<https://www.atlas-mag.net/article/top-10-du-marche-mondial-de-l-assurance-en-2019>
<https://www.atlas-mag.net/article/la-reassurance-dans-le-monde>
<https://www.atlas-mag.net/article/classement-top-10-des-reassureurs-mondiaux-selon-le-chiffre-d-affaires-2019>
<https://www.atlas-mag.net/article/compagnies-d-assurance-algeriennes-classement-2019>

ANNEXES



COMPAGNIE INTERNATIONALE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE <C. I. A. R.>

Société Par Actions au Capital de D.A.: 4.167.000.000,00

Siège social: Lotissement n°11 - Chemin des Crêtes - Le Paradou - HYDRA - 16 035 ALGER

LIASSE FISCALE

EXERCICE 2017

AVRIL 2018

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F. | 0 | 9 | 9 | 8 | 1 | 6 | 0 | 8 | 0 | 2 | 2 | 8 | 6 | 0 | 8

Désignation de l'entreprise: **"C. I. A. R."**
COMPAGNIE INTERNATIONALE D'ASSURANCE & DE REASSURANCE
 Activé: ASSURANCES
 Adresse: Lotissement n°11 - Chemin des crêtes - Le Paradou
 16 016 - HYDRA

BOUDIELLA B. Noureddine
 Commissaire aux Comptes
 Comptable Agréé
 1, Rue Mohamed CHABANI - ALGER
 Tél: 079 59 29 95

Exercice clos le 31 Décembre 2017

B I L A N (ACTIF)

A C T I F	N		N - 1	
	MONTANTS BRUTS	Amortis. / Provis. & Pertes de Valeurs	MONTANTS NETS	MONTANTS NETS
ACTIFS NON COURANTS				
- Écart d'acquisition - Goodwill positif ou négatif	0,00	0,00	0,00	0,00
- Immobilisations incorporelles	63 287 390,75	63 108 937,43	178 453,32	843 100,90
Immobilisations corporelles				
- Terrains	855 323 100,00	0,00	855 323 100,00	689 323 100,00
- Bâtiments	4 130 264 675,34	880 606 862,94	3 249 657 812,40	3 158 417 605,63
- Immeubles de placement	285 499 392,14	18 059 728,70	267 439 663,44	271 008 097,65
- Autres immobilisations corporelles	230 923 710,63	173 058 920,74	57 864 789,89	54 756 541,92
- Immobilisations en concession	0,00	0,00	0,00	0,00
- Immobilisations en cours	44 736 172,31	0,00	44 736 172,31	193 240 901,41
Immobilisations financières				
- Titres mis en équivalence	0,00	0,00	0,00	0,00
- Autres participations et créances rattachées	1 009 744 000,00	0,00	1 009 744 000,00	1 010 536 000,00
- Autres titres immobilisés	1 510 667 500,00	1 097 500,00	1 509 570 000,00	9 280 000,00
- Prêts et autres actifs financiers non courants	100 033 990,00	0,00	100 033 990,00	100 033 990,00
- Impôts différés actif	22 391 999,00	0,00	22 391 999,00	16 676 670,32
- Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I - ACTIF NON COURANT	8 252 871 930,17	1 135 931 949,81	7 116 939 980,36	5 504 116 007,83
ACTIFS COURANTS				
Provisions techniques d'assurance				
- Part de la coassurance cédée	0,00	0,00	0,00	0,00
- Part de la réassurance cédée	507 057 069,03	0,00	507 057 069,03	471 779 108,60
Créances et emplois assimilés				
- Cessionnaires et cédants débiteurs	318 761 727,95	36 281 124,29	282 480 603,66	205 828 768,53
- Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs	3 188 048 890,63	611 434 013,38	2 576 614 877,25	3 098 088 746,79
- Autres débiteurs	949 728 248,00	0,00	949 728 248,00	831 249 468,12
- Impôts et assimilés	150 947 834,34	0,00	150 947 834,34	173 159 134,12
- Autres créances et emplois assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
Disponibilités et assimilés				
- Placements et autres actifs financiers courants	2 113 888 834,13	11 393 796,17	2 102 495 037,96	3 430 136 374,24
- Trésorerie	834 161 842,99	0,00	834 161 842,99	508 539 963,18
TOTAL II - ACTIF COURANT	8 062 594 447,07	659 108 933,84	7 403 485 513,23	8 718 781 563,58
TOTAL GENERAL ACTIF	16 315 466 377,24	1 795 040 883,65	14 520 425 493,59	14 222 897 571,41

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F. | 0 | 9 | 9 | 8 | 1 | 6 | 0 | 8 | 0 | 2 | 2 | 8 | 6 | 0 | 8

Designation de l'entreprise: **"C. I. A. R."**
COMPAGNIE INTERNATIONALE D'ASSURANCE & DE REASSURANCE
 Active: **ASSURANCES**
 Adresse: Lotissement n°11 - Chemin des crêtes - Le Paradou
 16 016 - HYDRA

BOUDJELLAB Nouredine
 Commissaire aux Comptes
 Comptable Agrée
 1, Rue Med CHABANI - ALGER
 Tél. 070.50.29.69

Exercice clos le 31 Décembre 2017

B I L A N (PASSIF)

P A S S I F	N	N - 1
CAPITAUX PROPRES		
- Capital émis	4 167 000 000,00	4 167 000 000,00
- Capital non appelé	0,00	0,00
- Primes et réserves - Réserves consolidées (1)	278 767 011,51	246 342 224,86
- Écarts de réévaluation	0,00	0,00
- Écarts d'équivalence (1)	0,00	0,00
- Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	658 982 491,27	299 112 786,65
- Autres capitaux propres - Report à nouveau	0,00	0,00
Part de la société consolidante (1)		
Part des minoritaires (1)		
TOTAL I - CAPITAUX PROPRES	5 104 749 502,78	4 712 455 011,51
PASSIFS NON COURANTS		
- Emprunts et dettes financières	0,00	0,00
- Impôts (différés et provisionnés)	1 370 252,19	1 550 306,99
- Autres dettes non courantes	0,00	0,00
- Provisions réglementées	707 664 354,00	659 377 337,00
- Provisions et produits constatés d'avance	5 108 308,39	6 461,54
TOTAL II - PASSIFS NON COURANTS	714 142 914,58	660 934 105,53
PASSIFS COURANTS		
- Fonds ou valeurs reçus des réassureurs	507 057 069,65	471 779 108,60
Provisions techniques d'assurance		
- Opérations directes	6 246 695 458,68	6 049 660 670,94
- Acceptations	704 345,40	5 559 177,92
Dettes et comptes rattachés		
- Cessionnaires et cédants créditeurs	734 472 612,67	997 282 954,04
- Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs	114 628 631,99	98 516 091,05
- Impôts	818 905 968,21	725 281 020,67
- Autres dettes	279 068 989,63	501 429 431,15
- Trésorerie Passif	0,00	0,00
TOTAL III - PASSIFS COURANT	8 701 533 076,23	8 849 508 454,37
TOTAL GENERAL PASSIF	14 520 425 493,59	14 222 897 571,41

(1) A utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés.

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F. | 0 | 9 | 9 | 8 | 1 | 6 | 0 | 8 | 0 | 2 | 2 | 8 | 6 | 0 | 8

Designation de l'entreprise: "C. I. A. R."
 COMPAGNIE INTERNATIONALE D'ASSURANCE & DE REASSURANCE
 Active: ASSURANCES
 Adresse: Lotissement n°11 - Chemin des crêtes - Le Paradou
 76 035 - HYDRA

Exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2017

COMPTE DE RESULTAT (Par Nature)

RUBRIQUES	N			N - 1
	OPERATIONS BRUTES	CESSIONS ET RETROCESSIONS	OPERATIONS NETTES	OPERATIONS NETTES
- Primes émises sur opérations directes	9 143 995 516,16	-1 529 930 662,18	7 614 064 853,98	7 289 534 111,01
- Primes acceptées	30 421 675,24	0,00	30 421 675,24	26 755 040,16
Chiffre d'affaires net des rabais, remises, ristournes	9 174 417 191,40	-1 529 930 662,18	7 644 486 529,22	7 316 289 151,17
- Primes émises reportées	-132 901 615,74	-5 588 395,37	-138 490 011,11	-207 946 750,10
- Primes acceptées reportées	0,00	0,00	0,00	0,00
1 - Primes acquises à l'exercice	9 041 515 575,66	-1 535 519 057,55	7 505 996 518,11	7 108 342 401,07
- Prestations sur opérations directes	-4 989 376 216,55	608 768 459,70	-4 380 607 756,85	-4 637 509 460,97
- Prestations sur acceptations	4 245 988,85	0,00	4 245 988,85	-622 479,74
2 - Prestations de l'exercice	-4 985 130 227,70	608 768 459,70	-4 376 361 768,00	-4 638 131 940,71
- Commissions reçues en réassurance	0,00	384 547 629,89	384 547 629,89	441 943 950,80
- Commissions versées en réassurance	0,00	-6 978 145,63	-6 978 145,63	-6 031 963,02
3 - Commissions de réassurance	0,00	377 569 484,26	377 569 484,26	435 911 987,78
4 - Subventions d'exploitation d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00
MARGES D'ASSURANCE NETTE	4 056 385 347,96	-549 181 113,59	3 507 204 234,37	2 906 122 448,14
- Achats d'études et de prestations de services	-1 065 960,00	0,00	-1 065 960,00	-731 820,00
- Autres consommations	-65 917 135,66	0,00	-65 917 135,66	-49 544 189,42
- Rabais, remises, ristournes obtenues sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00
Services extérieurs				
- Sous-traitance générale	0,00	0,00	0,00	0,00
- Locations	-11 337 131,39	0,00	-11 337 131,39	-11 305 400,00
- Entretien, réparations et maintenance	-12 993 255,52	0,00	-12 993 255,52	-5 246 558,38
- Primes d'assurance	-10 822 193,29	0,00	-10 822 193,29	-10 536 117,05
- Personnel extérieur à l'entreprise	0,00	0,00	0,00	0,00
- Rémunération d'intermédiaires & honoraires	-1 292 444 104,80	0,00	-1 292 444 104,80	-1 218 291 207,43
- Publicité	-21 446 032,88	0,00	-21 446 032,88	-23 801 056,28
- Déplacement, missions et réceptions	-8 837 239,18	0,00	-8 837 239,18	-10 421 790,52
- Autres services	-51 018 459,94	0,00	-51 018 459,94	-39 799 555,15
- Rabais, remises, ristournes obtenues sur services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00
Consommation de l'exercice	-1 475 881 512,66	0,00	-1 475 881 512,66	-1 369 677 694,23

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F. | 0 | 9 | 9 | 8 | 1 | 6 | 0 | 8 | 0 | 2 | 2 | 8 | 6 | 0 | 8

Designation de l'entreprise: **"C. I. A. R."**
COMPAGNIE INTERNATIONALE D'ASSURANCE & DE EASSURANCE
 Activé: **ASSURANCES**
 Adresse: **Lotissement n°11 - Chemin des crêtes - Le Paradou**
16 035 - HYDRA

BOUDJELLAB Nouredine
 Commissaire aux Comptes
 Comptable Agréé
 1. Rue Med CHABANI - A L G E
 Tél. 070.50.29.09

- Charges de personnel	-986 049 752,36	0,00	-986 049 752,36	-900 801 828,87
- Impôts et taxes et versements assimilés	-204 522 264,40	0,00	-204 522 264,40	-199 336 767,91
- Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00
- Autres produits opérationnels	16 140 357,61	0,00	16 140 357,61	17 867 440,16
- Autres charges opérationnelles	-30 603 911,26	0,00	-30 603 911,26	-30 880 961,71
- Dotations aux amortissements	-129 845 678,01	0,00	-129 845 678,01	-121 962 815,30
- Provisions	-293 083 862,98	0,00	-293 083 862,98	-288 611 772,49
- Pertes de valeur	-660 206 433,84	0,00	-660 206 433,84	-119 117 499,45
- Reprises sur pertes de valeur et provisions	282 714 662,60	0,00	282 714 662,60	282 020 597,00
RÉSULTAT TECHNIQUE OPÉRATIONNEL	575 046 952,66	-549 181 113,59	25 865 839,07	175 621 145,34
- Produits financiers	858 861 903,17	0,00	858 861 903,17	316 162 626,72
- Charges financières	-35 468 308,72	0,00	-35 468 308,72	-67 047 369,34
Résultat financier	823 393 594,45	0,00	823 393 594,45	249 115 257,38
RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔT	1 398 440 547,11	-549 181 113,59	849 259 433,52	424 736 402,72
- Éléments extraordinaires (produits) *	0,00	0,00	0,00	0,00
- Éléments extraordinaires (charges) *	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat extraordinaire	0,00	0,00	0,00	0,00
- Impôts exigibles sur résultats	-196 172 325,73	0,00	-196 172 325,73	-126 626 802,00
- Impôts différés (variations) sur résultats	5 895 383,48	0,00	5 895 383,48	1 003 185,93
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 208 163 604,86	-549 181 113,59	658 982 491,27	299 112 786,65

(*) A détailler sur état annexe à joindre.



COMPAGNIE INTERNATIONALE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE «C. I. A. R.»

Société Par Actions au Capital de D.A.: 4.167.000.000,00

Siège social : Lotissement n°11 - Chemin des Crêtes - Le Paradou - HYDRA - 16 035 ALGER

LIASSE FISCALE

EXERCICE 2018

AVRIL 2019

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F. | 0 | 9 | 9 | 8 | 1 | 6 | 0 | 8 | 0 | 2 | 2 | 8 | 6 | 0 | 8

Désignation de l'entreprise: **"C. I. A. R."**
COMPAGNIE INTERNATIONALE D'ASSURANCE & DE REASSURANCE
 Activé: **ASSURANCES**
 Adresse: **Lotissement n°11 - Chemin des crêtes - Le Paradou**
16 016 - HYDRA

Exercice clos le 31 Décembre 2018

B I L A N (ACTIF)

A C T I F	N			N - 1
	MONTANTS BRUTS	Amortis. / Provis. & Pertes de Valeurs	MONTANTS NETS	MONTANTS NETS
ACTIFS NON COURANTS				
- Écart d'acquisition - Goodwill positif ou négatif	0,00	0,00	0,00	0,00
- Immobilisations incorporelles	69 723 557,65	62 948 118,19	6 775 439,46	178 453,32
Immobilisations corporelles				
- Terrains	855 323 100,00	0,00	855 323 100,00	855 323 100,00
- Bâtiments	4 130 264 675,34	984 816 992,19	3 145 447 683,15	3 249 657 812,40
- Immeubles de placement	285 499 392,14	21 628 162,91	263 871 229,23	267 439 663,44
- Autres immobilisations corporelles	258 160 985,71	186 066 495,19	72 094 490,52	57 864 789,89
- Immobilisations en concession	0,00	0,00	0,00	0,00
- Immobilisations en cours	44 736 172,31	0,00	44 736 172,31	44 736 172,31
Immobilisations financières				
- Titres mis en équivalence	0,00	0,00	0,00	0,00
- Autres participations et créances rattachées	1 014 744 000,00	0,00	1 014 744 000,00	1 009 744 000,00
- Autres titres immobilisés	1 010 667 500,00	1 460 000,00	1 009 207 500,00	1 509 570 000,00
- Prêts et autres actifs financiers non courants	100 033 990,00	0,00	100 033 990,00	100 033 990,00
- Impôts différés actif	21 704 189,19	0,00	21 704 189,19	22 391 999,00
- Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I - ACTIF NON COURANT	7 790 857 562,34	1 256 919 768,48	6 533 937 793,86	7 116 939 980,36
ACTIFS COURANTS				
Provisions techniques d'assurance				
- Part de la coassurance cédée	0,00	0,00	0,00	0,00
- Part de la réassurance cédée	476 055 818,58	0,00	476 055 818,58	507 057 069,03
Créances et emplois assimilés				
- Cessionnaires et cédants débiteurs	130 447 655,94	45 014 363,33	85 433 292,61	282 480 603,66
- Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs	3 535 897 885,93	406 865 585,02	3 129 032 300,91	2 576 614 877,25
- Autres débiteurs	1 871 732 193,71	0,00	1 871 732 193,71	949 728 248,00
- Impôts et assimilés	216 710 395,03	0,00	216 710 395,03	150 947 834,34
- Autres créances et emplois assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
Disponibilités et assimilés				
- Placements et autres actifs financiers courants	3 217 964 763,77	11 406 353,17	3 206 558 410,60	2 102 495 037,96
- Trésorerie	1 408 766 454,27	0,00	1 408 766 454,27	834 161 842,99
TOTAL II - ACTIF COURANT	10 857 575 167,23	463 286 301,52	10 394 288 865,71	7 403 485 513,23
TOTAL GENERAL ACTIF	18 648 432 729,57	1 720 206 070,00	16 928 226 659,57	14 520 425 493,59

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F. | 0 | 9 | 9 | 8 | 1 | 6 | 0 | 8 | 0 | 2 | 2 | 8 | 6 | 0 | 8

Désignation de l'entreprise: **"C. I. A. R."**
COMPAGNIE INTERNATIONALE D'ASSURANCE & DE REASSURANCE
 Activé: **ASSURANCES**
 Adresse: **Lotissement n°11 - Chemin des crêtes - Le Paradou**
16 016 - HYDRA

Exercice clos le 31 Décembre 2018

B I L A N (PASSIF)



P A S S I F	N	N - 1
CAPITAUX PROPRES		
- Capital émis	4 167 000 000,00	4 167 000 000,00
- Capital non appelé	0,00	0,00
- Primes et réserves - Réserves consolidées (1)	600 222 502,78	278 767 011,51
- Écarts de réévaluation	0,00	0,00
- Écarts d'équivalence (1)	0,00	0,00
- Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	663 628 321,31	658 982 491,27
- Autres capitaux propres - Report à nouveau	0,00	0,00
Part de la société consolidante (1)		
Part des minoritaires (1)		
TOTAL I - CAPITAUX PROPRES	5 430 850 824,09	5 104 749 502,78
PASSIFS NON COURANTS		
- Emprunts et dettes financières	0,00	0,00
- Impôts (différés et provisionnés)	2 952 701,22	1 370 252,19
- Autres dettes non courantes	0,00	0,00
- Provisions réglementées	816 697 303,00	707 664 354,00
- Provisions et produits constatés d'avance	135 313 532,06	5 108 308,39
TOTAL II - PASSIFS NON COURANTS	954 963 536,28	714 142 914,58
PASSIFS COURANTS		
- Fonds ou valeurs reçus des réassureurs	476 055 818,58	507 057 069,65
Provisions techniques d'assurance		
- Opérations directes	7 700 453 675,98	6 246 695 458,68
- Acceptations	1 726 982,96	704 345,40
Dettes et comptes rattachés		
- Cessionnaires et cédants créditeurs	811 258 515,96	734 472 612,67
- Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs	332 563 265,43	114 628 631,99
- Impôts	968 399 606,72	818 905 968,21
- Autres dettes	251 954 433,57	279 068 989,63
- Trésorerie Passif	0,00	0,00
TOTAL III - PASSIFS COURANT	10 542 412 299,20	8 701 533 076,23
TOTAL GENERAL PASSIF	16 928 226 659,57	14 520 425 493,59

(1) A utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés.

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F. | 0 | 9 | 9 | 8 | 1 | 6 | 0 | 8 | 0 | 2 | 2 | 8 | 6 | 0 | 8

Désignation de l'entreprise: **"C. I. A. R."**
COMPAGNIE INTERNATIONALE D'ASSURANCE & DE REASSURANCE
 Activé: **ASSURANCES**
 Adresse: **Lotissement n°11 - Chemin des crêtes - Le Paradou**
16 035 - HYDRA

Exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2018

COMPTE DE RESULTAT (Par Nature)

RUBRIQUES	N			N - 1
	OPERATIONS BRUTES	CESSIONS ET RETROCESSIONS	OPERATIONS NETTES	OPERATIONS NETTES
- Primes émises sur opérations directes	10 043 571 569,67	-2 020 954 219,77	8 022 617 349,90	7 614 064 853,98
- Primes acceptées	55 235 740,72	0,00	55 235 740,72	30 421 675,24
Chiffre d'affaires net des rabais, remises, ristournes	10 098 807 310,39	-2 020 954 219,77	8 077 853 090,62	7 644 486 529,22
- Primes émises reportées	-1 094 079 474,30	-40 467 225,10	-1 134 546 699,40	-138 490 011,11
- Primes acceptées reportées	0,00	0,00	0,00	0,00
1 - Primes acquises à l'exercice	9 004 727 836,09	-2 061 421 444,87	6 943 306 391,22	7 505 996 518,11
- Prestations sur opérations directes	-5 091 326 489,27	425 066 668,76	-4 666 259 820,51	-4 380 607 756,85
- Prestations sur acceptations	-1 378 825,17	0,00	-1 378 825,17	4 245 988,85
2 - Prestations de l'exercice	-5 092 705 314,44	425 066 668,76	-4 667 638 645,68	-4 376 361 768,00
- Commissions reçues en réassurance	0,00	455 678 834,67	455 678 834,67	384 547 629,89
- Commissions versées en réassurance	0,00	-12 681 581,58	-12 681 581,58	-6 978 145,63
3 - Commissions de réassurance	0,00	442 997 253,09	442 997 253,09	377 569 484,26
4 - Subventions d'exploitation d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00
MARGES D'ASSURANCE NETTE	3 912 022 521,65	-1 193 357 523,02	2 718 664 998,63	3 507 204 234,37
- Achats d'études et de prestations de services	-16 989 377,81	0,00	-16 989 377,81	-1 065 960,00
- Autres consommations	-56 599 374,26	0,00	-56 599 374,26	-65 917 135,66
- Rabais, remises, ristournes obtenues sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00
- Sous-traitance générale	0,00	0,00	0,00	0,00
- Locations	-8 464 568,61	0,00	-8 464 568,61	-11 337 131,39
- Entretiens, réparations et maintenance	-15 159 242,89	0,00	-15 159 242,89	-12 993 255,52
- Primes d'assurance	-12 073 550,12	0,00	-12 073 550,12	-10 822 193,29
- Personnel extérieur à l'entreprise	0,00	0,00	0,00	0,00
- Rémunération d'intermédiaires & honoraires	-1 388 937 650,78	0,00	-1 388 937 650,78	-1 292 444 104,80
- Publicité	-37 805 502,43	0,00	-37 805 502,43	-21 446 032,88
- Déplacement, missions et réceptions	-8 149 656,50	0,00	-8 149 656,50	-8 837 239,18
- Autres services	-59 787 551,72	0,00	-59 787 551,72	-51 018 459,94
- Rabais, remises, ristournes obtenues sur services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00
Consommation de l'exercice	-1 603 966 475,12	0,00	-1 603 966 475,12	-1 475 881 512,66

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F. | 0 | 9 | 9 | 8 | 1 | 6 | 0 | 8 | 0 | 2 | 2 | 8 | 6 | 0 | 8

Désignation de l'entreprise: **"C. I. A. R."**
COMPAGNIE INTERNATIONALE D'ASSURANCE & DE EASSURANCE
 Activé: **ASSURANCES**
 Adresse: **Lotissement n°11 - Chemin des crêtes - Le Paradou**
16 035 - HYDRA



- Charges de personnel	-1 065 427 853,17	0,00	-1 065 427 853,17	-986 049 752,36
- Impôts et taxes et versements assimilés	-243 719 511,66	0,00	-243 719 511,66	-204 522 264,40
- Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00
- Autres produits opérationnels	13 924 903,00	0,00	13 924 903,00	16 140 357,61
- Autres charges opérationnelles	-39 207 967,31	0,00	-39 207 967,31	-30 603 911,26
- Dotations aux amortissements	-131 658 077,94	0,00	-131 658 077,94	-129 845 678,01
- Provisions	-481 818 551,54	0,00	-481 818 551,54	-293 083 862,98
- Pertes de valeur	-464 746 301,52	0,00	-464 746 301,52	-660 206 433,84
- Reprises sur pertes de valeur et provisions	877 166 626,71	0,00	877 166 626,71	282 714 662,60
RÉSULTAT TECHNIQUE OPÉRATIONNEL	772 569 313,10	-1 193 357 523,02	-420 788 209,92	25 865 839,07
- Produits financiers	1 345 751 595,12	0,00	1 345 751 595,12	858 861 903,17
- Charges financières	-10 937 949,05	0,00	-10 937 949,05	-35 468 308,72
Résultat financier	1 334 813 646,07	0,00	1 334 813 646,07	823 393 594,45
RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔT	2 107 382 959,17	-1 193 357 523,02	914 025 436,15	849 259 433,52
- Éléments extraordinaires (produits) *	0,00	0,00	0,00	0,00
- Éléments extraordinaires (charges) *	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat extraordinaire	0,00	0,00	0,00	0,00
- Impôts exigibles sur résultats	-248 126 856,00	0,00	-248 126 856,00	-196 172 325,73
- Impôts différés (variations) sur résultats	-2 270 258,84	0,00	-2 270 258,84	5 895 383,48
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 856 985 844,33	-1 193 357 523,02	663 628 321,31	658 982 491,27

(*) A détailler sur état annexe à joindre.



COMPAGNIE INTERNATIONALE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE

Société Par Actions au Capital de D.A.: 4.167.000.000,00

Siège social : Lotissement n°11 - Chemin des Crêtes - Le Paradou - HYDRA - 16 035 ALGER

76/2020
27 MAI 2020

LIASSE FISCALE

EXERCICE 2019

IMPRIME DESTINE AU CONTRIBUABLE		N.I.F : 099816080228608	
Désignation de l'entreprise :		CIAR SPA	
Activité: ASSURANCES		11 Lot Chemin des Crêtes HYDRA ALGER	
Adresse: 11 Lot Chemin des Crêtes HYDRA ALGER			
Exercice clos le 31 décembre 2019			
BILAN (ACTIF)			



A C T I F	2019			2018
	Montants Bruts	Amortissements Provisions et pertes de valeurs	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS				
Ecart d'acquisition - Goodwill positif ou négatif				
Immobilisations incorporelles	93 978 830	71 585 029	22 393 801	6 775 439
Immobilisations corporelles				
- Terrains	0	0	0	0
- Bâtiments	756 161 400	0	756 161 400	855 323 100
- Immeubles de Placement	4 107 641 300	1 062 932 151	3 044 709 149	3 145 447 683
- Autres immobilisations corporelles	285 499 392	25 196 597	260 302 795	263 871 229
- Immobilisations en concession	293 048 802	0	293 048 802	72 094 491
- Immobilisations en cours	0	0	0	0
Immobilisations en cours	45 334 672	204 308 568	-158 973 896	0
Immobilisations financières				
- Titres mis en équivalence	0	0	0	44 736 172
- Titres mis en équivalence	0	0	0	0
- Autres participations et créances rattachées	1 014 744 000	2 257 500	1 012 486 500	1 014 744 000
- Autres titres immobilisés	1 010 667 500	0	1 010 667 500	1 009 207 500
- Prêts et autres actifs financiers non courants	101 033 990	0	101 033 990	100 033 990
- Impôts différés actif	148 491 900	0	148 491 900	21 704 189
TOTAL ACTIF NON COURANT	7 856 601 786	1 366 279 846	6 490 321 940	6 533 937 794
ACTIF COURANT				
Provisions techniques d'assurance				
- Part de la coassurance cédée	0	0	0	0
- Part de la réassurance cédée	1 680 663 860	0	1 680 663 860	476 055 819
Créances et emploi assimilés				
- Cessionnaires & Cédants débiteurs	0	0	0	0
- Cessionnaires & Cédants débiteurs	560 171 332	0	560 171 332	85 433 293
- Assurés, intermédiaires d'assurance et comptes rattachés	3 702 783 150	504 941 953	3 197 841 197	3 129 032 301
- Autres débiteurs	2 069 363 985	0	2 069 363 985	1 871 732 194
- Impôts et assimilés	290 081 775	0	290 081 775	216 710 395
- Autres créances et emplois assimilés	0	0	0	0
Disponibilités et assimilés				
- Placements et autres actifs financiers courants	0	0	0	0
- Placements et autres actifs financiers courants	3 568 184 508	11 406 353	3 556 778 155	3 206 558 411
- Trésorerie	1 456 551 320	0	1 456 551 320	1 408 766 454
TOTAL ACTIF COURANT	13 327 799 930	516 348 306	12 811 451 624	10 394 288 866
TOTAL GENERAL ACTIF	21 184 401 716	1 882 628 151	19 301 773 565	16 928 226 660

27 AVR. 2020

IMPRIME DESTINE AU CONTRIBUABLE

N.I.F : 099816080228608

Désignation de l'entreprise :

CIAR SPA

Activité: ASSURANCES

Adresse:

11 Lot Chemin des Crêtes HYDRA ALGER

Exercice clos le

31 décembre 2019

BILAN (PASSIF)

P A S S I F	2019	2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis	4 167 000 000	4 167 000 000
Capital non appelé	0	0
Primes et réserves (Réserves consolidées [1])	742 975 824	600 222 503
Écart de réévaluation	0	0
Écart d'équivalence [1]	0	0
Résultat net (Résultat net part du groupe [1])	688 963 680	663 628 321
Autres capitaux propres - Report à nouveau	0	0
Part de la société consolidante [1]		
Part des minoritaires [1]		
TOTAL I	5 598 939 504	5 430 850 824
PASSIF NON COURANT		
Emprunts et dettes financières	0	0
Impôts (différés et provisionnés)	0	2 952 701
Autres dettes non courants	0	0
Provisions réglementées	947 511 941	816 697 303
Provisions et produits comptabilisés d'avance	3 348 090	135 313 532
TOTAL II	950 860 031	954 963 536
PASSIF COURANT		
Fonds ou valeurs reçus des réassureurs	807 504 068	476 055 819
Provisions techniques d'assurance	0	0
- Opérations directes	9 382 864 847	7 700 453 676
- Acceptations	7 490 219	1 726 983
Dettes et ressources rattachées	0	0
- Cessionnaires, Cédants et comptes rattachés	589 973 460	811 258 516
- Assurés et intermédiaires d'assurance	654 756 155	332 563 265
Impôts	1 230 732 825	968 399 607
Autres dettes	78 652 456	251 954 434
Trésorerie Passif	0	0
TOTAL III	12 751 974 030	10 542 412 299
TOTAL PASSIF (I+II+III)	19 301 773 565	16 928 226 660

27 AVR. 2020

IMPRIME DESTINE AU CONTRIBUABLE	N.I.F : 099816080228608
Désignation de l'entreprise : CIAR SPA Activité: ASSURANCES Adresse: 11 Lot Chemin des Crêtes HYDRA ALGER	
Exercice du 01/01/2019 Au 31/12/2019	

COMpte DE RESULTAT

RUBRIQUES	OPERATIONS	CESSIONS ET	OPERATIONS	OPERATIONS
	BRUTES	RETROCESSIONS	NETTES	NETTES
	2019	2019	2019	2019
Primes émises sur opérations directes	9 866 147 911	-1 724 497 888	8 141 650 022	8 022 617 350
Primes acceptées	45 423 351	0	45 423 351	55 235 741
Primes émises reportées	-778 495 890	854 055 888	75 559 998	-1 134 546 699
Primes acceptées reportées	0	0	0	0
I-Primes acquises à l'exercice	9 133 075 372	-870 442 001	8 262 633 371	5 943 306 391
Prestations (sinistres) sur opérations directes	5 906 754 970	-747 243 099	5 159 511 871	-4 666 259 821
Prestations (sinistres) sur acceptations	0	0	0	-1 378 825
II-Prestations (sinistres) de l'exercice	5 906 754 970	-747 243 099	5 159 511 871	-4 667 638 646
Commissions reçues en réassurance	0	438 765 189	-438 765 189	455 678 835
Commissions versées en réassurance	0	-10 985 820	0	-12 681 582
III-Commissions de réassurance	0	427 779 369	-438 765 189	468 360 416
Subventions d'exploitation d'assurance				
IV-Marge d'Assurance Nette	3 226 320 402	304 580 468	3 530 900 870	12 079 305 453
- Achats d'études et de prestations de services	-27 488 848		0	-16 989 378
- Autres consommations	-66 369 473		-66 369 473	-56 599 374
- Rabais, remises, ristournes obtenues sur achats	0		0	0
- Sous-traitance générale	0		0	0
- Locations	-12 966 250		-12 966 250	-8 464 569
- Entretien, réparations et maintenance	-28 622 554		-28 622 554	-15 159 243
- Primes d'assurance	-13 406 842		-13 406 842	-12 073 550
- Personnel extérieur à l'entreprise	0		0	0
- Rémunération d'intermédiaires & honoraires	-1 386 219 414		-1 386 219 414	-1 388 937 651
- Publicité	-28 959 069		-28 959 069	-37 805 502
- Déplacement, missions et réceptions	-11 306 147		-11 306 147	-8 149 657
- Autres services	-52 329 607		-52 329 607	-59 787 552
- Rabais, remises, ristournes obtenues sur services extérieurs	0		0	0
- Charges de personnel	-973 583 969		-973 583 969	-1 065 427 853
- Impôts et taxes et versements assimilés	-224 090 183		-224 090 183	-243 719 512
- Production immobilisée	0		0	0
- Autres produits opérationnels	27 427 305		27 427 305	13 924 903
- Autres charges opérationnelles	-43 384 733		-43 384 733	-39 207 967
- Dotations aux amortissements	-137 188 514		-137 188 514	-131 658 078
- Provisions	-373 474 349		-373 474 349	-481 818 552
- Pertes de valeur	-518 605 806		-518 605 806	-464 746 302
- Reprises sur pertes de valeur et provisions	700 224 302		700 224 302	877 166 827
V-Résultat Technique Opérationnel	55 976 250	304 580 468	360 556 718	-428 788 218
Produits financiers	598 578 013		598 578 013	1 345 751 595
Charges financières	-8 280 171		-8 280 171	-10 937 949
VI-Résultat Financier	590 297 843		590 297 843	1 334 813 646
VII-Résultat Ordinaire (V + VI)	646 274 093	304 580 468	950 854 561	914 825 436
Éléments extraordinaires (produits) (*)				
Éléments extraordinaires (charges) (*)				
VIII-Résultat Extraordinaire	0		0	0
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	-391 631 293		-391 631 293	-248 126 856
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires	129 740 412		129 740 412	-2 270 259
IX-RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	384 383 212	304 580 468	688 963 680	663 828 321

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Méthode directe)

Période du 01 Janvier au 31 Décembre 2017

RUBRIQUE	NOTES	EXERCICE N	EXERCICE N - 1
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Encaissements reçus sur les activités d'assurance & de réassurance		12 672 804 502,15	11 823 248 402,49
Sommes versées sur les activités d'assurance & de réassurance		-8 368 741 615,15	-7 442 855 453,22
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-815 338 288,69	-775 282 827,76
Sommes versées à l'Etat et autres organismes		-2 839 279 793,59	-2 511 063 196,75
Intérêts et autres frais financiers payés		0,00	0,00
Autres encaissements reçus sur les activités opérationnelles		550 596 785,91	99 840 682,50
Autres sommes versées sur les activités opérationnelles		-187 389 531,48	-160 853 236,17
Impôts sur les résultats payés		-94 681 641,00	-175 977 444,75
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires			
Flux de trésorerie lié à des éléments extraordinaires (à préciser)		0,00	0,00
A - Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles		917 970 418,15	857 056 926,34
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Décaissements sur acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles		-458 479 368,62	-189 782 666,06
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles		224 150 000,00	24 734 548,20
Décaissements sur acquisition d'immobilisations financières		-7 023 820,46	-362 778 708,17
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières		4 601 261,49	3 600 705,77
Intérêts encaissés sur placements financiers		2 736 000,00	925 186,61
Dividendes et quote-part de résultats reçus		33 000 000,00	34 500 000,00
B - Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-201 015 927,59	-488 800 933,65
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions		0,00	0,00
Dividendes et autres distributions effectués		-487 301 720,00	-313 545 767,87
Encaissements provenant d'emprunts		0,00	0,00
Remboursements d'emprunts ou autres dettes assimilées		0,00	0,00
C - Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		-487 301 720,00	-313 545 767,87
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et quasi-liquidités		1 819 676,74	-8 428,66
Variation de trésorerie de la période (A+B+C)		231 472 447,30	54 701 796,16
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		163 951 506,92	109 249 710,76
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		395 423 954,22	163 951 506,92
Variation de trésorerie de la période		231 472 447,30	54 701 796,16
Rapprochement avec le résultat comptable		0,00	0,00

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Méthode directe)

Période du 01 Janvier au 31 Décembre 2018

RUBRIQUE	NOTES	EXERCICE N	EXERCICE N - 1
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Encaissements reçus sur les activités d'assurance & de réassurance		12 881 492 799,63	12 672 804 502,15
Sommes versées sur les activités d'assurance & de réassurance		-7 568 151 001,03	-8 368 741 615,15
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-913 376 633,85	-815 338 288,69
Sommes versées à l'Etat et autres organismes		-3 110 200 933,49	-2 839 279 793,59
Intérêts et autres frais financiers payés		0,00	0,00
Autres encaissements reçus sur les activités opérationnelles		34 123 278,06	550 596 785,91
Autres sommes versées sur les activités opérationnelles		-258 910 923,45	-187 389 531,48
Impôts sur les résultats payés		-176 555 093,00	-94 681 641,00
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires			
Flux de trésorerie lié à des éléments extraordinaires (à préciser)		0,00	0,00
A - Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles		888 421 492,87	917 970 418,15
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Décaissements sur acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles		-43 720 425,44	-458 479 368,62
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles		1 100 000,00	224 150 000,00
Décaissements sur acquisition d'immobilisations financières		-236 349 036,15	-7 023 820,46
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières		25 818 024,02	4 601 261,49
Intérêts encaissés sur placements financiers		2 736 000,00	2 736 000,00
Dividendes et quote-part de résultats reçus		43 267 334,00	33 000 000,00
B - Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-207 148 103,57	-201 015 927,59
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions		0,00	0,00
Dividendes et autres distributions effectués		-309 699 220,00	-487 301 720,00
Encaissements provenant d'emprunts		0,00	0,00
Remboursements d'emprunts ou autres dettes assimilées		0,00	0,00
C - Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		-309 699 220,00	-487 301 720,00
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et quasi-liquidités		-15 847,44	1 819 676,74
Variation de trésorerie de la période (A+B+C)		371 558 321,86	231 472 447,30
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		395 423 954,22	163 951 506,92
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		766 982 276,08	395 423 954,22
Variation de trésorerie de la période		371 558 321,86	231 472 447,30
Rapprochement avec le résultat comptable		0,00	0,00

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Exercice clos le **31/12/2019**

Désignation	Notes	2019	2018
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Encaissements reçus sur les activités d'assurance & de réassurance		13 229 302 042	12 881 492 800
Sommes versées sur les activités d'assurance & de réassurance		(7 710 393 071)	(7 568 151 001)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(1 211 082 382)	(913 376 634)
Sommes versées à l'Etat et autres organismes		(2 737 824 030)	(3 110 200 933)
Intérêts et autres frais financiers payés		-00	-00
Autres encaissements reçus sur les activités opérationnelles		71 385 025	34 123 278
Autres sommes versées sur les activités opérationnelles		(78 557 517)	(258 910 923)
Impôts sur les résultats payés		69 057 264	(176 555 093)
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaire		1 631 887 332	888 421 493
Flux de trésorerie lié à des éléments extraordinaires (à préciser)			
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)		1 631 887 332	888 421 493
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement			
Décaissements sur acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles		(24 255 272)	(43 720 425)
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles		(43 109 447)	1 100 000
Décaissements sur acquisition d'immobilisations financières		(581 797 027)	(236 349 036)
Encaissements sur cession d'immobilisations financières		214 720 000	25 818 024
Intérêts encaissés sur placements financiers		2 736 000	2 736 000
Dividendes et quote-part de résultats reçus		29 082 273,00	43 267 334
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement (B)		(402 623 473)	(207 148 104)
Flux de trésorerie provenant des activités de financements			
Encaissements suite à l'émission d'actions			-00
Dividendes et autres distributions effectués		(544 153 150)	(309 699 220)
Encaissements provenant d'emprunts			-00
Remboursements d'emprunts ou autres dettes assimilées		4 458 335,24	-00
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)		(539 694 814)	(309 699 220)
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et quasi-liquid			(15 847)
Variations de la trésorerie de la période (A+B+C)		689 569 044	371 558 322
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		766 982 276	395 423 954
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		1 456 551 320	766 982 276
Variation de la trésorerie de la période		689 569 044	371 558 322
Rapprochement avec le résultat comptable		-00	-

Table des matières

Remerciements	
Dédicaces	
Liste des tableaux	
Liste des figures	
Liste des abréviations	
Introduction générale.....	1

Chapitre I : Gestion de trésorerie

Introduction	4
Section 1 : Généralités sur la trésorerie.....	4
1.1. La gestion financière	4
1.1.1 La place de la gestion financière dans l'entreprise	4
1.1.2. Définition et objet de la gestion financière	5
1.2. Définition et objectifs de l'analyse financière.....	5
1.2.1. Définition de l'analyse financière	5
1.2.2. Objectifs de l'analyse financière.....	5
1.3. Notions de la trésorerie.....	6
1.4. Rôle de la trésorerie dans l'entreprise	6
1.5. Les facteurs internes et externes de la trésorerie à l'entreprise	7
1.6. Objectifs de la fonction de trésorerie.....	7
1.7. Les différentes approches de la trésorerie	8
Section 2 : Relation entre la trésorerie et la situation financière de l'entreprise.....	8
2.1. Le trésorier.....	8
2.1.1. Définition du trésorier.....	9
2.1.2. Les missions du trésorier	9
2.2. La détermination de la trésorerie par l'équilibre financier	10
2.2.1. Le fonds de roulement (FR).....	10
2.2.2 Le besoin de fonds de roulement (BFR)	12
2.3. La trésorerie (T).....	14
2.3.1. Calcul de la Trésorerie	14
2.3.2. Les cas possibles de l'appréciation de la trésorerie	14
2.3.3. L'analyse de trésorerie par la méthode des ratios	15
Section 3 : Prévisions des flux de trésorerie	16

3.1. La technique du budget de trésorerie.....	16
3.2. Les étapes d'élaboration des flux prévisionnels de trésorerie	16
3.2.1. La collecte des informations	16
3.2.2. Le plan de financement	17
3.3. Les budgets de la trésorerie	19
3.3.1. Définition	19
3.3.2. Le tableau des flux de trésorerie (TFT)	19
3.4. La gestion de trésorerie au quotidien.....	24
3.4.1. Définition de la trésorerie zéro	24
Section 4 : Information et gestion de trésorerie	25
4.1. Définition d'un système d'informations.....	25
4.2. Les fonctions du SI.....	25
4.3. Les systèmes d'information en gestion de trésorerie.....	25
4.3.1. Le système interne d'information et de décision	25
4.3.2. Les outils de communication externe	26
Conclusion.....	26

Chapitre II : Théories des entreprises d'assurance

Introduction	27
Section 1 : Notions élémentaires de l'assurance	27
1.1. Définition de l'assurance	27
1.2. Les parties à l'opération d'assurance.....	27
1.2.1. L'assureur	28
1.2.2. L'assuré.....	28
1.3. Les éléments ou caractéristiques d'une opération d'assurance	29
1.3.1 Le risque.....	30
1.3.2. La prime d'assurance (la cotisation).....	30
1.3.3. La prestation de l'assureur (l'indemnisation)	30
1.3.4. Le contrat d'assurance (Police d'assurance).....	31
1.4. Les produits d'assurances.....	32
1.4.1. Les assurances de dommages.....	32
1.4.2. Les assurances de personnes	33
1.5. Solvabilité.....	34
Section 2 : Notions élémentaires de la Réassurance	35
2.1. Définition de la réassurance	35
2.2. Utilité et objectifs de la réassurance	35

2.2.1. Utilité de la réassurance	36
2.2.1. Les objectifs de la réassurance.....	36
2.3. Formes de réassurance.....	36
2.3.1. Critère juridique	36
2.3.2. Critère technique	38
Section 3 : Secteur d'assurance et de réassurance.....	39
3.1. Le secteur d'assurance.....	39
3.1.1. L'assurance au niveau mondial.....	39
3.1.2. L'assurance en Algérie	43
3.2. Le secteur de réassurance	45
3.2.1. La réassurance au niveau mondial	45
3.2.2. La réassurance en Algérie	46
Conclusion.....	48

Chapitre III : Etude de cas pratique SPA CIAR

Introduction	49
Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil	49
1.1. Historique	49
1.2. Présentation de la CIAR	50
1.2.1. Présentation de sa filiale MACIRVIE.....	50
1.2.2. Son réseau :	50
1.2.3. Ses directions régionales.....	50
1.2.4. Ses compétences	51
1.2.5. Objectif de la compagnie	51
1.2.6. Ses produits.....	51
1.3. Présentation de la Direction des Finances et Comptabilité (DFC).....	52
1.4. Organigramme de la CIAR.....	53
Section 2 : Analyse de la situation financière de la CIAR.....	54
2.1. Elaboration du bilan financier condensé à partir du bilan comptable financier	54
2.1.1. Représentations graphiques	58
2.2. L'équilibre financier	62
2.2.1. Le fonds de roulement (FR).....	63
2.2.2. Le besoin en fonds de roulement (BFR).....	64
2.2.3. La Trésorerie (T).....	66
2.3. Les Ratios de gestion.....	68
2.3.1. Ratio de liquidité immédiate	68

2.3.2. Ratio de liquidité générale	69
Section 3 : Tableaux des Flux de Trésorerie (TFT) de la CIAR	70
3.1. Présentation du Tableau des Flux de Trésorerie de l'année 2017	70
3.1.1. Interprétation du TFT de 2017	71
3.2. Présentation du Tableau des Flux de Trésorerie de l'année 2018	72
3.2.1. Interprétation du TFT de la CIAR de l'année 2018	73
3.3. Présentation du Tableau des Flux de Trésorerie de l'année 2019	74
3.3.1. Interprétation du TFT de la CIAR de l'année 2019	75
Conclusion.....	76
Conclusion générale	77
Recommandations	78
Références bibliographiques	
ANNEXES	
Résumé	

Résumé

Dans ce présent travail, nous avons tenté d'étudier la gestion de trésorerie d'une entreprise. Pour cela, un cas pratique a été étudié dans la Compagnie Internationale d'Assurance et de Réassurance « CIAR ». Nous avons pu constater la nécessité d'établir des provisions pour la prise en charge de tout sinistre de manière convenable.

Nos résultats portés sur l'étude de cas des trois années 2017, 2018 et 2019 ont montré l'autonomie financière de la CIAR disposant d'une bonne gestion de trésorerie. Une positivité de la trésorerie a été remarquée pendant ces années, comme justifié par les données obtenues sur le Fonds de Roulement (FR) et le Besoin en Fonds de Roulement (BFR).

Mots clés : Entreprise ; trésorerie ; gestion ; assurance ; réassurance ; fonds de roulement ; besoin en fonds de roulement.

Abstract

In this present work, we tried to study the treasury management of a company. To do this, a practical case was studied in the International Insurance and Reinsurance Company named "CIAR". We have noticed the necessity to establish provisions to deal with any sinister in the right way.

Our results on 2017, 2018 and 2019 study showed a financial autonomy in CIAR company, disposing of a performing treasury management. A positive treasury was seen as showed with the data obtained from the capital working and capital working needing analysis.

Key words: Company; treasury; management; insurance; reinsurance; capital working; capital working needing.

ملخص

في هذا العمل الحالي، حاولنا دراسة إدارة النقد لشركة. لهذا، تمت دراسة عملية في شركة التأمين وإعادة التأمين المدعوة "CIAR" لقد لاحظنا الحاجة إلى وضع أحكام لتغطية أي مطالبة بشكل صحيح.

أظهرت نتائجنا المستندة إلى دراسة الحالة للسنوات الثلاث 2017، 2018 و 2019 الاستقلال المالي للشركة مع إدارة نقدية جيدة. لوحظت إيجابية في التدفق النقدي خلال هذه السنوات، كما تم تبريره من خلال البيانات برأس المال العامل ومتطلبات رأس مال العامل.

الكلمات الدالة: شركة؛ خزينة؛ إدارة؛ تأمين؛ إعادة التأمين؛ رأس المال العامل؛ متطلبات رأس المال العامل.